

LAROCQUE MAGASIN
"SHADOW OF A WOMAN"
Helmuth Danilow, André King
En plus: Films de prestige

Le Droit

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST DU QUEBEC

THEATRE
CENTRE Aujourd'hui
"THE TIME, THE PLACE
AND THE GIRL"
en technicolor
avec Dennis Morgan, Jack Carson
Janis Paige, Martha Vickers

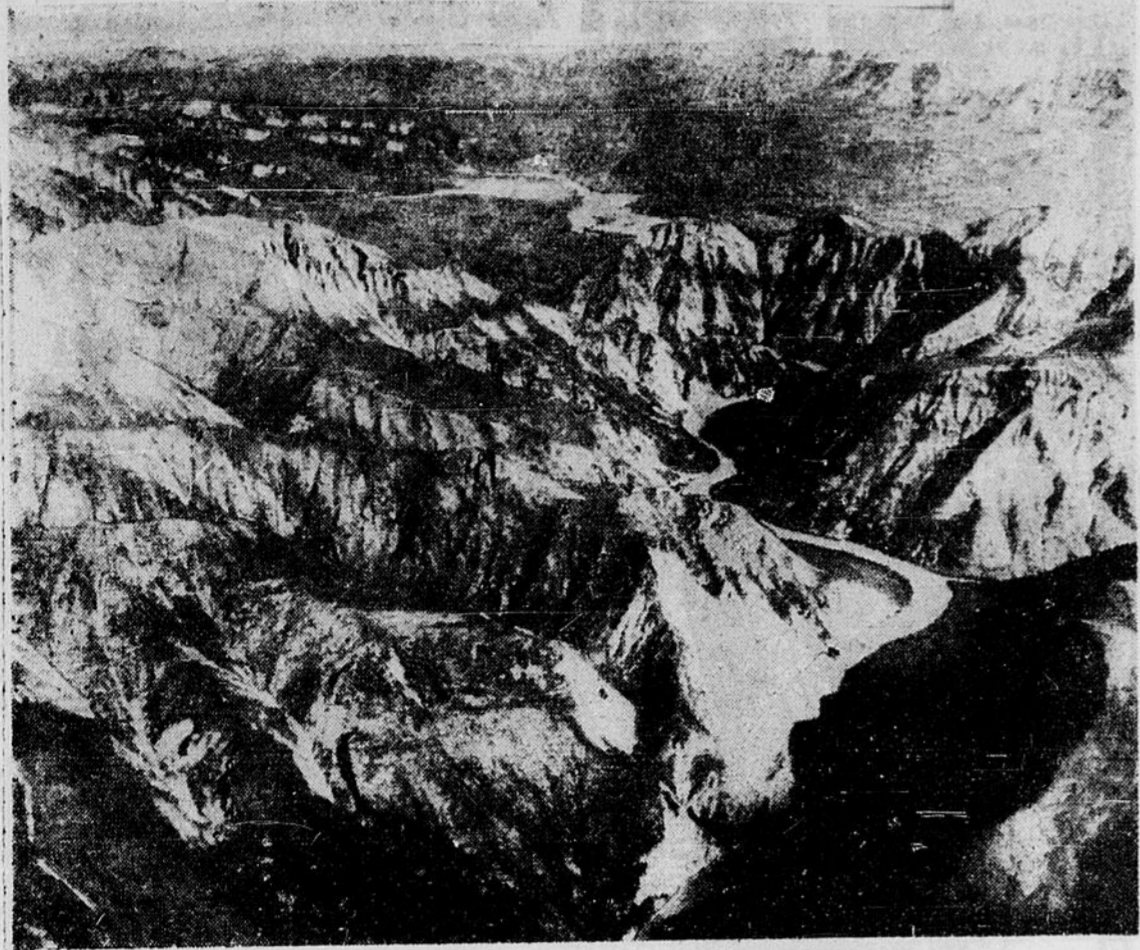
75e année No 11

LE SENAT
6-354-1 JANV 48
OTTAWA, ONT

OTTAWA, MERCREDI, 15 JANVIER 1947

Dem. heure, p. 11

Le numéro: 3 sous



● La mystérieuse Headless Valley, sur la rivière Nahanni, en Colombie canadienne, où une douzaine d'explorateurs ont perdu la vie, est sauvage et escarpée. Elle est entourée d'une muraille de montagnes qui s'élève quelquefois à 1,500 pieds au-dessus de la rivière.

Accord Oslo-Moscou sur le Spitzberg?

Le nombre de fonctionnaires réduit à 115,000

La grande vague d'économie dans les dépenses nationales aura pour résultat de réduire à 115,000 le nombre de fonctionnaires canadiens de 137,000 qu'il est actuellement.

Cette campagne, la plus grande jamais entreprise au Canada, est en plein mouvement aujourd'hui dans la capitale et partout dans le pays. On croit que des ordres sévères ont été émis par le premier ministre Mackenzie King lui-même. Au cours de la guerre, la politique du premier ministre était celle-ci: On doit dépenser sans réserve si les dépenses contribuent à la victoire. Aujourd'hui, il dit à ses ministres de vérifier la nécessité de dépenser ne serait-ce qu'un dollar.

M. Douglas Abbott, à titre de ministre des finances, dirige cette campagne d'économie. Un personnage a déclaré: "Ce n'est pas une vague d'économie sans égard pour la désorganisation qui pourrait s'en suivre dans les personnels des ministères, ni un mouvement excessif qui doive empêcher le gouvernement de remplir tous ses devoirs à l'égard du peuple canadien. C'est au contraire, la tâche douloureuse et difficile de mettre le gouvernement national sur une base de temps de paix"

(Suite à la page deux)

Londres rejette une réclamation territoriale

LONDRES (PC) — Des porte-paroles du Foreign Office ont refusé aujourd'hui d'admettre de nouvelles revendications soviétiques à l'île de Medvezhi, de l'archipel stratégique du Spitzberg, dans l'Arctique; ils ont prétendu que l'URSS est toujours tenue par le traité international de 1920 de l'archipel.

L'agence soviétique "Tass", citant des "sources soviétiques autorisées", a dit que Medvezhi "est décidément une possession russe" et a annoncé que l'URSS et la Norvège ont convenu de "défendre conjointement" la région.

"Nous ne savons pas que l'URSS a des droits valides à des îles dans la région, a ajouté le porte-parole. Le territoire appartient à la Norvège."

Selon une dépêche d'Oslo, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Norvège aurait dit que son pays n'a pas de commentaires officiels à faire en marge des prétentions soviétiques. Rappelant un communiqué émis le 10 janvier, il ajouta que la question du Spitzberg a donné lieu à des "discussions préliminaires", mais non à des "négociations" comme le veut le communiqué de Moscou.

Tass manda que le traité de 1920 n'est pas valide parce que ces signataires comprennent des pays qui se battirent contre les alliés dans la deuxième Grande Guerre, comme l'Italie et le Japon.

(Suite à la page deux)

BULLETINS

PITTSBURG (PA) — Les pourparlers au sujet des salaires et des heures de travail entre le syndicat des ouvriers de l'industrie sidérurgique (CIO) et la United States Steel Corporation, dont le contrat sert généralement de base dans cette industrie, ont été renvoyés à la semaine prochaine.

MADRAS (Inde) (Reuter) — Le Dr Harold Shapley, directeur de l'observatoire de l'Université Harvard à Cambridge, Mass., et sir Harold Spencer, astronome du ici aujourd'hui que les astronomes hindous concentreront bientôt leurs recherches sur les météorites, sphère "de grande importance militaire".

BE'LIN (PA) — Le service d'hygiène de la ville annonce aujourd'hui qu'au moins douze Berlinois ont été gelés à mort et six autres sont morts du froid enduré durant la vague de température sous zéro qui a visité la ville récemment.

LONDRES (PC) — MacDonald Gill, âgé de 63 ans, architecte britannique, décorateur et cartographe bien connu, est décédé.

(Suite à la page onze)

La Société des évasions

LONDRES (Reuter) — Les membres des mouvements clandestins durant le temps de guerre qui aidèrent les aviateurs alliés à s'échapper viendront à Londres pour tenir leurs réunions annuelles, réunions organisées par la société des évasions récemment formée par la RAF. Le président de la société est le maréchal de l'air, le vicomte Portal. Les dépenses de voyage des visiteurs seront payées par la société.

Deuil au Caire

LE CAIRE (Reuter) — Les journaux égyptiens de langue anglaise ont reçu la demande de la part du syndicat de la presse, que, tout comme les journaux arabes, ils publient un deuil de grande "noirce" noire, dimanche, en signe de deuil de l'anniversaire de la signature, en 1899, de la convention soudanaise établissant le condominium. On demande en même temps au public de porter des cravates noires et des brassards noirs ainsi que de se drapper aux à mi-mât.

Un ambassadeur est nommé sous-ministre

Le commerce libre est rétabli avec la France

Hugh Keenleyside, rappelé de Mexico, ira aux Ressources

Le premier ministre Mackenzie King a annoncé aujourd'hui la nomination de trois sous-ministres, de deux sous-ministres adjoints et du huissier de la Verge Noire. Ce sont: M. Hugh Keenleyside, ancien ambassadeur au Mexique, sous-ministre des Mines et Ressources; M. Steward Bates, sous-ministre des Pêcheries; M. Wilfrid Gordon Mills, sous-ministre de la Défense nationale (Marine); M. Alexander Ross, sous-ministre adjoint de la Défense (Armée); le colonel Paul Mathieu, sous-ministre adjoint de la Défense (Armée); le major C.-R. Lamoureux, de Montréal, huissier de la Verge Noire.

C'est à une longue séance du cabinet qui n'a pris fin qu'au début de la soirée, hier, que le gouvernement a rempli les postes-cavants dans l'administration fédérale. Le choix des nouveaux hauts-fonctionnaires n'a pas toutefois été connu avant le communiqué officiel donné au commencement de l'après-midi aujourd'hui. Le profond secret qui a entouré les choix faits hier soir a accru davantage la surprise causée par le rappel à Ottawa de M. Keenleyside qui représentait le Canada au Mexique comme ambassadeur depuis le 17 novembre 1944.

Par contre, la nomination du colonel Mathieu comme sous-ministre adjoint à la Défense n'était pas imprévue, mais il n'en va pas de même que celle du major Lamoureux comme huissier de la Verge Noire. Le Canada a voulu

(Suite à la page deux)

L'ambassadeur d'Espagne quitte Londres

LONDRES (Reuter) — Don Domingo de las Bardenas, ambassadeur d'Espagne rappelé de Grande-Bretagne, est parti aujourd'hui par avion pour son pays. De las Bardenas a déclaré qu'il ne voulait faire aucun commentaire, sauf "que je voudrais savoir quand je reviendrai".

D'autres grèves tuent l'espoir d'un règlement

LONDRES (PC) — Plus de 2,000 bateliers et des milliers de débardeurs et d'employés de quai de la Tamise ont abandonné le travail aujourd'hui, portant à près de 50,000 personnes le nombre de chômeurs en raison de la grève des employés de transport. Ces nouveaux arrêts du travail, en protestation de l'emploi de troupes pour remplacer les camionneurs dans la livraison des vivres, se sont produits au moment où les négociateurs espéraient un prompt règlement du différend des camionneurs, noyé de la grève "non officielle" que certains travaillistes croient susceptible d'amener la chute du gouvernement.

Les chefs de syndicat ont fait appel aux employés de quai à une assemblée ce matin et leur ont demandé de retourner au travail, mais leurs voix ont été étouffées par les cris.

Des troupes ont envahi les principaux marchés de fruits et légumes de Londres, comme elles l'avaient fait au début de la semaine, mais comme les approvisionnements avaient été épuisés, elles ont dû se retirer. Un fonctionnaire du marché a dit que peu de produits sont arrivés depuis le commencement de la grève, lundi dernier.

L'Association des boulangers a envoyé une délégation au secrétaire de l'alimentation de bonne heure aujourd'hui pour réclamer des livraisons d'urgence de farine, car les réserves s'épuisent.

En dépit des appels adressés aux camionneurs leur demandant de retourner au travail, des rap-

(Suite à la page deux)

Arnall refuse de céder la place à Talmadge, fils

ATLANTA (PA) — Ellis Arnall qui s'est moqué ce matin des menaces d'une foule voulant le jeter dehors, est resté à son poste de gouverneur de la Géorgie, alors que Herman Talmadge, désigné à ce poste par la législature à établir son quartier à l'extérieur.

Talmadge s'est présenté au Capitole peu après 9h 30 ce matin et fut reçu dans une petite pièce à l'extérieur de la salle de réception du gouverneur ou on avait établi son bureau.

Arnall quitta le Capitole de bonne heure dans la matinée sous la protection de la garde nationale, après qu'il eut refusé d'abandonner son poste. Il n'était pas de retour lorsque Talmadge s'est présenté ce matin. Tout son personnel était cependant au travail.

Le secrétaire déclara que "le gouverneur s'en venait à son bureau".

Talmadge accompagné d'un comité de législateurs et suivi d'un groupe de partisans, a fait une irruption dans le bureau d'Arnall à 2h 15 cette nuit. C'était à peine un quart d'heure après que la législature l'eut désigné pour remplir le poste que le gouverneur Eugene Talmadge devait occuper pendant quatre ans, mais que la mort a interrompu.

Après quelques paroles, Talmadge demanda à Arnall: "Est-ce que vous défiez le comité et l'Assemblée générale de Géorgie?"

"Aucunement", répliqua Arnall d'un ton bref. Mais je m'en tiens à la loi et je ne peux me plier devant les allégations d'un prétendant."

Un groupe tenta alors de s'introduire dans le bureau du gouverneur mais il en fut empêché par P. T. McCutcheon, secrétaire d'Arnall. C'est alors qu'à la suite de paroles échauffées on vint aux poings. McCutcheon recula jusqu'à dans le bureau particulier d'Arnall et condamna la porte.

Talmadge a été assailli devant une législature enthousiaste. Son élection se fit après plusieurs scrutins par 161 contre 87.

Smertenko se rend à Londres malgré les avertissements

LONDRES (PA) — Johan J. Smertenko, vice-président de la Ligue américaine en faveur d'une Palestine libre, s'est rendu de Paris à l'aéroport de Croydon par avion aujourd'hui en dépit d'un ordre d'exil du gouvernement britannique. Il fut immédiatement appréhendé par les autorités d'immigration.

Le citoyen américain, né en Russie, était accompagné de deux journalistes américains qui prouveront être en règle. Toutefois, le pilote de l'avion privé qui a transporté Smertenko au-dessus de la Manche a été détenu.

Smertenko, accusé par les Britanniques de faire des déclarations nuisibles au sujet de l'administration britannique en Palestine, a dit que ses paroles "avaient été grossièrement dénaturées".

Comme il descendait de l'avion, des fonctionnaires de la division des enquêtes criminelles de Scotland Yard l'accostèrent et aucune autre personne ne put l'approcher. La police du secrétariat de l'aviation garda toutes les issues du département de l'immigration.

Nouvelle éruption du Mayon

MANILLE (PA) — Le volcan Mayon a fait une autre violente éruption aujourd'hui. Un pilote de l'aviation navale américaine passant à un mille de là, dit que le Mayon lanca de la fumée et de la lave jusqu'à vingt mille pieds dans le ciel au sud de l'île Luzon.

Le pic élevé du Mayon disparaît presque entièrement sous une fumée épaisse s'élevant de la lave qui coule sur ses flancs de la montagne.

Le pilote croit que la lave ne constitue pas de danger immédiat pour personne.

Le Mayon a commencé ses éruptions il y a une semaine.

Retour des journaux dans la Ville-Lumière

PARIS (PA) — Les journaux de Paris sont revenus à leur publication normale aujourd'hui. C'est la première fois depuis le 9 janvier. En vertu de l'accord en lui-même le gouvernement, la direction des journaux et les représentants du travail, le différend sera soumis à un comité d'arbitrage.

Influx marxiste dans la presse et l'enseignement

Kharbine, bastion de la pensée comme de la troupe communiste. — Mélodie chrétienne chez les renégats.

NDR: Dans le deuxième d'une série de trois articles, le R. P. O'Connor, correspondant spécial de la N.C.W.C. et expert en matières religieuses en Extrême-Orient, continue de relater ses expériences dans la ville de Kharbine, bastion communiste en Mandchourie.

Par le R. P. Patrick O'Connor-KHARBINE (Mandchourie) (NC) — Vivant sous un toit communiste depuis une semaine, j'ai vu plusieurs phases de la vie communiste illustrer. Je n'ai pas été témoin, bien entendu, de la vie communiste économique et sociale dans le sens strict du mot. Ce but ultime n'a pas encore été atteint par les Rouges chinois, qui néanmoins, désirent ardemment l'atteindre.

Je me leve avant l'aube; on m'habilant, je peux voir de ma fenêtre des rangées de soldats communistes à l'exercice sur la place publique. Les manoeuvres continuent toute la journée. Plusieurs sont déjà bien entraînés. D'autres, des plus jeunes viennent des fermes, le sont moins ou pas du tout.

Après le déjeuner, les communistes reçoivent le journal le DUNG BEI RHBAO, quotidien du nord-est.

Varsovie répond vertement à la note américaine

VARSOVIE (PA) — Le gouvernement provisoire soutenu par les communistes a fait savoir aux Etats-Unis aujourd'hui qu'il a l'intention de diriger les élections parlementaires, dimanche, à sa façon, sans égard au fait que la Grande-Bretagne et l'Amérique se soient satisfaites ou non.

Cette nouvelle note remise à l'ambassadeur américain Arthur Bliss Lane par le ministre des Affaires étrangères, rejette des "sans fondement" les allégations des puissances occidentales voulant que la suppression, la coercition et l'intimidation des votants et des mesures de répression contre le parti agraire dirigé par le vice-premier ministre Stanislaw Mikolajczyk, aient violé les garanties de Potsdam et d'Yalta, ayant pour fin d'assurer des élections libres.

Le gouvernement soutient qu'il remplit tous les engagements assumés à Potsdam et prétend que l'élection de représentants parlementaires est une chose qui concerne le seul peuple polonais.

Nouvelle note britannique

LONDRES (PA) — Le Foreign Office a fait connaître aujourd'hui le texte d'une troisième note au gouvernement de Varsovie, soutenant que la campagne électorale

(Suite à la page deux)

Club des poupées

TORONTO (PC) — Le club canadien des poupées, le premier du genre au pays, croit-on, fut inauguré hier. Il est composé de collectionneuses de poupées, et son but est de confectionner une poupée qui sera typiquement canadienne et qui personnifiera le Canadien typique.

On suspendrait le débat sur le discours du Trône

Pour abrégier la session, la discussion traditionnelle d'ouverture des Chambres serait retardée après le vote de plusieurs bills

Dans le but de mener rondement la session fédérale qui s'ouvrira le 30 janvier, on aurait décidé d'ajourner indéfiniment le débat sur le discours du Trône après l'ouverture du Parlement. Du reste, il y a plusieurs indices pour faire croire qu'on tentera bien des efforts pour abrégier la session. De cette façon elle pourrait se terminer à la fin de mai ou au plus tard le 15 juin.

Le premier ministre a demandé à tous les ministres de demander la législation prête pour le début de la session et de ne pas présenter de bill après l'ouverture des Chambres. Les projets de loi litigieux, pouvant entraîner de longs débats, sont très peu nombreux.

Le bill le plus contentieux est sans aucun doute celui de la redistribution; d'autre part, le gros du travail ne se fera pas en Cham-

Un nouveau prêt canadien de 100 à 200 millions

Le Canada se prépare à rétablir son commerce sur une base d'après-guerre avec tous les grands pays du monde. Il vient de conclure la première entente du genre avec la France. Désormais les importations françaises au Canada seront sur une base de commerce libre, sauf pour l'acier, le bois, le blé, le lait, les engrais et l'huile de lin. Comme les achats de vivres et de matières premières continueront directement de gouvernement à gouvernement, il en ira de même de l'acquisition de navires et de matériel ferroviaire.

Le retour au commerce libre entre la France et le Canada laisse présager le retour à brève échéance des produits français sur le marché canadien. Et cela en vertu d'un traité de commerce spécial signé avant ou après la conférence commerciale internationale de Genève. Déjà d'ailleurs nombre d'articles de France — robes, chapeaux, parfums et objets d'art — ont été mis en vente dans les grands magasins d'Ottawa, de Montréal et de Québec.

L'importance des achats de la France au Canada qui ont eu lieu

(Suite à la page deux)

Double décision des E.-U. pour venir en aide à l'Italie

WASHINGTON (PA) — Les diplomates voient dans les deux décisions qu'ont prises les Etats-Unis dans le but d'alléger les souffrances du peuple italien le signe de ce que les Américains continuent leurs efforts dans le but d'aider le premier ministre de Gasperi et son parti démocrate-chrétien du centre.

Le gouvernement américain a pris les décisions suivantes:

1° A la demande du secrétaire d'Etat, la banque des importations et des exportations a annoncé qu'elle affectera un somme de \$100,000,000 dans le but de rétablir et de répandre certaines divisions de l'industrie italienne.

2° Le secrétaire à la Guerre a révélé que six navires chargés de blé qu'on devait livrer en Allemagne ont changé leur cours et se sont rendus en Italie, où l'AS RNU distribuera le blé dans les régions affamées.

Retour des mesures à la fasciste?

ROME (PA) — La presse italienne a vertement critiqué aujourd'hui la censure rigide des salles de théâtres italiennes, censure ayant pour but d'éliminer même les plus petites allusions au nouveau gouvernement. Les journaux de droite rappellent que Mussolini avait adopté une semblable législation.

Un altimètre serait coupable

ENNIS, Eire (PA) — Une enquête du coroner au sujet de la destruction de l'avion transmanche d'Étoile du Caire, près de l'aéroport de Shannon, le 28 décembre, s'est déroulée ici aujourd'hui. Le capitaine et le co-pilote de l'avion rendent responsable de l'accident un altimètre défectueux.

Treize personnes ont perdu la vie dans la chute de l'Étoile du Caire. Le capitaine Herbert Tansy rendit témoignage de son lit d'hôpital où il se remet de blessures ayant nécessité l'amputation d'une jambe. Il dit que l'altimètre indiquait 500 pieds lorsque se produisit l'accident.

La session québécoise sera brève

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Maurice Duplessis a prédit aujourd'hui que la session de la législature qui s'ouvrira le 12 février sera très brève.

Dans les autres provinces, les sessions sont très courtes et ne durent que de quatre à huit semaines, a dit le premier ministre. La session québécoise de deux mois l'année dernière fut la plus courte en quarante ans, et le gouvernement de l'Union Nationale a l'intention de suivre son exemple.

Loi des prêts aux vétérans qui est entrée en vigueur

Les anciens combattants pourront obtenir, avec la garantie fédérale, des fonds des banques pour se lancer en affaires

L'hon. Ian Mackenzie a annoncé aujourd'hui que la proclamation mettant en vigueur la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, aura lieu demain.

Le ministre des anciens combattants rappelle que cette loi a été adoptée à la dernière session et que les autorités attendaient, pour la proclamer et la mettre en vigueur, que les règlements touchant son application aient été rédigés. Ce travail a été complété et les banques ont accepté de collaborer avec les finances ainsi que des banques; un décret du Conseil privé désigne le 15 janvier pour la proclamation de la loi.

M. Mackenzie explique que l'objet de la nouvelle loi est d'encourager les banques à mettre de nouveaux fonds portant un intérêt relativement bas à la disposition des anciens combattants qui désirent s'établir dans un commerce ou une profession.

Il faut préciser que la loi ne signifie pas que le gouvernement prête lui-même les fonds aux anciens combattants. Ces prêts seront consentis par les banques qui décideront sur la solvabilité de ceux qui en feront la demande. L'obtention de ces prêts sera rendue plus facile par suite de la proportion que garantit la nouvelle loi. Les anciens combattants doivent donc adresser leur demande directement à une banque.

M. Mackenzie ajoute que le rôle du ministre des affaires des anciens combattants se limitera, en ce qui concerne l'application de la loi, à désigner ceux parmi les anciens combattants qui peuvent jouir des avantages de la loi. Cette loi vise les ex-militaires

(Suite à la page deux)



M. Hugh Keenleyside, ambassadeur canadien au Mexique, a été nommé aujourd'hui sous-ministre des Mines et Ressources.



Le colonel Paul Mathieu, que le premier ministre King vient de désigner comme sous-ministre adjoint de la Défense nationale.

Le Canada a autorisé la vente de la Canol

Byrnes divulgue l'accord conclu

WASHINGTON (PA) — L'excuse de l'Etat James Byrnes a fait connaître aujourd'hui un accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis, permettant à ceux-ci de vendre comme rebut une partie de l'entreprise de guerre ayant coûté \$133,000,000 et connue sous le nom de Canol Oil Refinery and Pipeline Project.

En vertu de ce pacte conclu vendredi dernier, les Etats-Unis peuvent vendre dans sa totalité ou en partie seulement l'installation Canol No 17 au gouvernement canadien ou à d'autres acheteurs, enlever ce qu'ils ne peuvent pas vendre ou tout simplement l'abandonner.

L'accord, d'après le rapport soumis par M. Byrnes au Congrès, embrasse l'oléoduc allant des puits Norman, aux territoires du nord-ouest, jusqu'à White Horse, dans le Yukon, ainsi que la raffinerie de White Horse.

Il ne touche pas les entreprises Canol Nos 2, 3 et 4, système établi pour distribuer les produits raffinés de l'entreprise parce que l'armée ne les a pas encore déclarés comme surplus.

M. Byrnes dit qu'une enquête démontre que l'on ne peut affirmer que "toute organisation gouvernementale ou privée puisse désirer faire l'acquisition de l'oléoduc et de la raffinerie pour usage sur place".

L'entreprise Canol avait pour but de développer un champ pétrolier du nord du Canada de façon à fournir du combustible dans le cas d'une offensive aérienne nipponne contre l'Alaska. Cette offensive n'a jamais eu lieu.

Un nouveau prêt...

(Suite de la première page)

depuis novembre 1944, par l'intermédiaire du conseil français des approvisionnements, abouché d'abord avec l'office canadien d'exportation, puis avec la corporation commerciale canadienne, est capitale puisqu'ils se chiffrent à près de 350 millions de dollars. De cette somme, 217 millions ont été versés le 1er janvier 1947, et les 133 millions de 144 millions et 73 millions versés comptant par la France.

Tout laisse prévoir, par ailleurs, que le Canada consentira un nouveau prêt à la France en 1947. Ce prêt sera de 100 à 200 millions de dollars. Il servira à combler la différence pour les achats français en Canada qui ne pourront être soldés à même le retour graduel des exportations françaises sur notre marché.

Les approvisionnements que la France a obtenus du Canada se répartissent ainsi: vivres — blé, lait et poisson — \$90,000,000; matières premières — bois, amiant, caoutchouc, acier — \$62,500,000; équipement industriel — navires, locomotives, wagons, camions, machines agricoles, maisons préfabriquées — \$62,000,000.

On a dit que cette université n'est pas une institution maintenue officiellement par le communisme ou le gouvernement. Elle l'est "grâce aux dons de généreux citoyens". Le président, M. Chieh, a été très actif dans les rangs communistes. Un garde du corps armé faisait les cent pas dans le bureau, pendant que nous parlions.

Le président du comité est aussi président de l'association d'amitié sino-soviétique. On m'a dit, toutefois, que l'université n'a aucun lien avec le parti communiste. Un bon nombre des 584 étudiants se trouvaient à l'université, l'après-midi où j'ai visité. J'ai exprimé le désir d'aller à la bibliothèque; elle était fermée à clef; le portier était absent.

Dans une classe de littérature chinoise, on étudiait la traduction d'un récit d'Oscar Wilde. Un professeur m'apprit que les élèves étudiaient également des traductions de Gorky, Lunacharsky et John Steinbeck.

C'est en vain que je demandai un exemplaire du manuel d'histoire qu'on venait d'adopter; on m'envoya à la place le manuel de connaissances générales, qui s'ouvre sur un chapitre de Karl Marx et d'Engels, et qui s'inspire de la théorie de l'évolution athée, sans même s'appuyer sur le moindre argument à prétentions scientifiques. C'est du communisme au grand jour.

Le chef du bureau communiste des affaires étrangères du nord-est, Li Lisan, me déclara: "Nous n'avons pas de cours sur le Marxisme, mais nous exposons les problèmes chinois d'une manière marxiste".

L'université et les écoles de Kharbine ont un grand mérite à poursuivre leur œuvre en dépit des grandes difficultés: les édifices dont elles disposent sont insuffisants; certaines salles de cours sont à peine chauffées. Néanmoins, les élèves grelottants réussissent à concentrer leur attention sur les théorèmes de géométrie et sur les beautés de la poésie chinoise.

Plusieurs des jeunes employés communistes de la maison des invités parlent l'anglais. L'un d'eux appartient à une famille protestante de Changhaï, mais ne croit

Production laitière

La production de beurre de crémère en décembre est d'environ 2 p.c. inférieure à celle du mois correspondant de 1945; elle atteint 10,292,000 livres contre 10,505,000 livres, d'après le rapport mensuel publié par le Bureau Fédéral de la Statistique. Toutes les provinces déclinent, sauf le Québec et l'Ontario, qui annoncent des gains de 9.7 et de 8.5 p.c. respectivement.

Le total cumulé des estimations mensuelles en 1946 révèle que la production de beurre de crémère touche 270,150,000 livres durant l'année, en comparaison de 292,541,000 livres en 1945, soit un déclin de 8 p.c.



Influx marxiste...

(Suite de la première page)

de la présence des troupes américaines dans ce pays. J'ai répondu que ce n'est pas mon domaine. Mais on a tant persisté à m'interroger, surtout dans une école, où l'instituteur me transmit les protestations des étudiants, que j'ai répliqué en menaçant si l'on a déjà interrogé les étudiants sur la présence des troupes russes à Kharbine, jusqu'en avril dernier, si les étudiants ont protesté contre l'occupation russe de Dairen, plus récemment, et s'ils ont protesté contre le pillage des manufactures chinoises par les Russes. Les réponses que j'ai recueillies disaient généralement que les Soviétiques ne pouvaient rien faire de mal. On mait ou l'on déclarait toute explication superflue.

Les seules sources d'information dans Kharbine sont les journaux chinois et russes contrôlés par les communistes. Les dépêches proviennent de Yenan, la citadelle rouge, par radio. Il arrive très souvent que l'on informe mal le lecteur. Par exemple, un jeune homme m'a dit que près de 60 pour 100 de l'électorat français a voté en faveur du communisme. Lorsque je lui ai dit que seulement 28 pour 100 des votes étaient communistes, il a semblé ne pas me croire. On entend souvent des jeunes communistes ardents citer à tort et à travers des publications qui survient en Amérique. Leur connaissance de ces choses se résume à ce que leur parvient par les moyens d'information communistes.

Le communisme chinois est à l'heure actuelle marqué par un nationalisme extrême et attisé par la guerre civile. Aucune haine ne brûle plus furieusement que celle qui existe entre des hommes qui partagent les mêmes idées psychologiques, notamment s'ils ont déjà été amis. La majeure partie de la propagande communiste en Chine attaque le généralisme Chiang Kai-shek et le Kouomintang. La cible suivante en fréquence est les Etats-Unis.

En visitant deux grandes écoles publiques dans le Kharbine communiste, j'ai constaté que les murs des escaliers et les corridors sont recouverts de "journaux" étudiants approuvés par les autorités scolaires. Ces journaux, écrits à la main et représentant des caricatures, sont ordinairement communistes. Plusieurs caricatures sont tout à fait anti-américaines. L'Oncle Sam y est souvent représenté sous la forme d'un individu à deux faces, ou avec une tête de chien ou de chèvre.

Ces écoles sont mixtes, ce qui est nouveau en Mandchourie. Les élèves doivent étudier une des deux langues supplémentaires de l'école: le russe et l'anglais. La majorité choisit l'anglais, m'a-t-on dit. L'enseignement est gratuit. J'ai eu l'occasion d'assister à un cours et à un concours de chant à l'université de Kharbine. Les paroles, chantées avec un fervor révolutionnaire (une fervor que ma présence n'a pas diminuée), louaient le communisme ou tournaient le Kouomintang en dérision.

On m'a dit que cette université n'est pas une institution maintenue officiellement par le communisme ou le gouvernement. Elle l'est "grâce aux dons de généreux citoyens". Le président, M. Chieh, a été très actif dans les rangs communistes. Un garde du corps armé faisait les cent pas dans le bureau, pendant que nous parlions.

Le président du comité est aussi président de l'association d'amitié sino-soviétique. On m'a dit, toutefois, que l'université n'a aucun lien avec le parti communiste. Un bon nombre des 584 étudiants se trouvaient à l'université, l'après-midi où j'ai visité. J'ai exprimé le désir d'aller à la bibliothèque; elle était fermée à clef; le portier était absent.

Dans une classe de littérature chinoise, on étudiait la traduction d'un récit d'Oscar Wilde. Un professeur m'apprit que les élèves étudiaient également des traductions de Gorky, Lunacharsky et John Steinbeck.

C'est en vain que je demandai un exemplaire du manuel d'histoire qu'on venait d'adopter; on m'envoya à la place le manuel de connaissances générales, qui s'ouvre sur un chapitre de Karl Marx et d'Engels, et qui s'inspire de la théorie de l'évolution athée, sans même s'appuyer sur le moindre argument à prétentions scientifiques. C'est du communisme au grand jour.

Le chef du bureau communiste des affaires étrangères du nord-est, Li Lisan, me déclara: "Nous n'avons pas de cours sur le Marxisme, mais nous exposons les problèmes chinois d'une manière marxiste".

L'université et les écoles de Kharbine ont un grand mérite à poursuivre leur œuvre en dépit des grandes difficultés: les édifices dont elles disposent sont insuffisants; certaines salles de cours sont à peine chauffées. Néanmoins, les élèves grelottants réussissent à concentrer leur attention sur les théorèmes de géométrie et sur les beautés de la poésie chinoise.

Plusieurs des jeunes employés communistes de la maison des invités parlent l'anglais. L'un d'eux appartient à une famille protestante de Changhaï, mais ne croit

pas à Dieu ni à l'âme. "L'homme n'est qu'un animal supérieur, me déclara-t-il sans broncher; après la mort, plus rien. Certains de ces jeunes communistes sont d'anciens étudiants de l'université Yenching, institution protestante anglo-américaine de Peiping.

Les communistes sont des héros courtois et hospitaliers, mais leurs invités ne se sentent pas parfaitement libres de leurs mouvements. Avec obéissance toutefois, ils me confièrent la clef d'une pièce vacante où je disais la messe tous les matins, sauf le dimanche, où à ma requête, ils me conduisaient à l'église paroissiale chinoise, pour m'envoyer chercher plus tard dans la vieille automobile à charbon de bois.

J'éprouve une véritable sympathie et même de l'espoir pour certains de ces jeunes communistes chinois aux connaissances si limitées, aux préjugés si sincères et à la haine si ardente de toute injustice.

A l'heure où les ténébreux apportaient la terreur dans les rues de Kharbine, le jeune communiste qui a jadis été chrétien et qui ne croit plus ni à Dieu ni à l'âme jouait du violon à l'étage supérieur. Il affectionnait les mélodies américaines, les airs du sud, les marches de Sousa. Un bon soir, j'entendis à travers le plafond une mélodie simple et combien familière qui était vraiment poignante dans cette maison de Kharbine. Le jeune Chinois qui avait renoncé à la chrétienté jouait silencieusement.

Le communisme chinois est à l'heure actuelle marqué par un nationalisme extrême et attisé par la guerre civile. Aucune haine ne brûle plus furieusement que celle qui existe entre des hommes qui partagent les mêmes idées psychologiques, notamment s'ils ont déjà été amis. La majeure partie de la propagande communiste en Chine attaque le généralisme Chiang Kai-shek et le Kouomintang. La cible suivante en fréquence est les Etats-Unis.

En visitant deux grandes écoles publiques dans le Kharbine communiste, j'ai constaté que les murs des escaliers et les corridors sont recouverts de "journaux" étudiants approuvés par les autorités scolaires. Ces journaux, écrits à la main et représentant des caricatures, sont ordinairement communistes. Plusieurs caricatures sont tout à fait anti-américaines. L'Oncle Sam y est souvent représenté sous la forme d'un individu à deux faces, ou avec une tête de chien ou de chèvre.

Ces écoles sont mixtes, ce qui est nouveau en Mandchourie. Les élèves doivent étudier une des deux langues supplémentaires de l'école: le russe et l'anglais. La majorité choisit l'anglais, m'a-t-on dit. L'enseignement est gratuit. J'ai eu l'occasion d'assister à un cours et à un concours de chant à l'université de Kharbine. Les paroles, chantées avec un fervor révolutionnaire (une fervor que ma présence n'a pas diminuée), louaient le communisme ou tournaient le Kouomintang en dérision.

On m'a dit que cette université n'est pas une institution maintenue officiellement par le communisme ou le gouvernement. Elle l'est "grâce aux dons de généreux citoyens". Le président, M. Chieh, a été très actif dans les rangs communistes. Un garde du corps armé faisait les cent pas dans le bureau, pendant que nous parlions.

Le président du comité est aussi président de l'association d'amitié sino-soviétique. On m'a dit, toutefois, que l'université n'a aucun lien avec le parti communiste. Un bon nombre des 584 étudiants se trouvaient à l'université, l'après-midi où j'ai visité. J'ai exprimé le désir d'aller à la bibliothèque; elle était fermée à clef; le portier était absent.

Dans une classe de littérature chinoise, on étudiait la traduction d'un récit d'Oscar Wilde. Un professeur m'apprit que les élèves étudiaient également des traductions de Gorky, Lunacharsky et John Steinbeck.

C'est en vain que je demandai un exemplaire du manuel d'histoire qu'on venait d'adopter; on m'envoya à la place le manuel de connaissances générales, qui s'ouvre sur un chapitre de Karl Marx et d'Engels, et qui s'inspire de la théorie de l'évolution athée, sans même s'appuyer sur le moindre argument à prétentions scientifiques. C'est du communisme au grand jour.

Le chef du bureau communiste des affaires étrangères du nord-est, Li Lisan, me déclara: "Nous n'avons pas de cours sur le Marxisme, mais nous exposons les problèmes chinois d'une manière marxiste".

L'université et les écoles de Kharbine ont un grand mérite à poursuivre leur œuvre en dépit des grandes difficultés: les édifices dont elles disposent sont insuffisants; certaines salles de cours sont à peine chauffées. Néanmoins, les élèves grelottants réussissent à concentrer leur attention sur les théorèmes de géométrie et sur les beautés de la poésie chinoise.

Plusieurs des jeunes employés communistes de la maison des invités parlent l'anglais. L'un d'eux appartient à une famille protestante de Changhaï, mais ne croit

Loi des prêts...

(Suite de la première page)

res qui ont touché une gratification pour service de guerre mais qui n'ont pas encore reçu d'aide pécuniaire sous l'empire de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

Le ministre a exposé ensuite les dispositions de la loi dans ses grandes lignes.

Les anciens combattants qui ont droit aux avantages fournis par la nouvelle loi peuvent demander un prêt pour une des fins suivantes:

1. L'achat d'une entreprise ou d'un intérêt dans une entreprise.
2. L'achat ou la réparation de machines, outils, instruments ou d'autre matériel pour son entreprise.
3. La construction, réparation ou modification de tout immeuble ou toute structure ou un rajout à l'un de ces derniers, utilisés ou à utiliser dans la poursuite de son entreprise.
4. Tout but prescrit qui peut être jugé avantageux pour son entreprise.

Les prêts seront consentis pour diverses périodes d'après le montant en jeu, la fin à laquelle il sera appliqué ainsi que la situation de l'emprunteur. Le terme maximum est de dix ans et le taux de l'intérêt, de 5 p. 100. Aux termes de la loi, une entreprise comprend un commerce, une industrie ou une profession.

L'ancien combattant peut emprunter en vertu de la loi, pour acheter un intérêt dans une entreprise mais pas dans une société par actions. On a jugé qu'un moyen d'un intérêt dans une entreprise l'ancien combattant aurait plus d'influence dans son administration.

Le Gouvernement garantit les pertes subies par les banques jusqu'à concurrence de 25 p. 100 du principal global des prêts consentis par chacune pour le premier million de dollars et 35 p. 100 pour tout montant excédant ce million. Les banques peuvent également adopter la méthode habituellement suivie dans les prêts, mais la nouvelle loi leur permet de prendre des garanties supplémentaires.

Tous les prêts consentis au cours des cinq prochaines années, jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars, sont garantis en vertu de la présente loi.

Varsovie répond...

(Suite de la première page)

en vue des prochaines élections polonaises, constitue une menace envers les accords de Potsdam.

La Grande-Bretagne nie qu'elle ait le droit d'intervenir "dans les questions touchant simplement les affaires domestiques de Pologne"; elle ajoute toutefois: "Le Gouvernement et le provisoire polonais est soumis aux accords conclus comme condition de sa reconnaissance, tout autant que par les accords de Potsdam; ce lien touche le gouvernement de Sa Majesté et aussi les gouvernements des Etats-Unis et de la Russie, et oblige Varsovie à assurer des élections libres sous certaines conditions".

Le nombre de... (Suite de la première page)

en fait et en pensée. La transition se fera de façon ordonnée."

M. Abbott a fait venir chaque ministre en particulier, après la présentation des projets de crédits et leur a expliqué la nécessité de faire des coupures sensibles dans les dépenses.

Un personnage a déclaré que les réductions seraient plus que substantielles. Du reste, ce travail d'économie est commencé par la réduction des effectifs du service civil. On procède à cette diminution du nombre de fonctionnaires: a) — quand un emploi devient vacant, on gèle la fonction jusqu'à l'enquête pour savoir s'il est nécessaire de lui donner un titulaire; b) — On supprime les nombreux organismes de guerre devenus dénués à cause de la paix.

plus ni à Dieu ni à l'âme. "L'homme n'est qu'un animal supérieur, me déclara-t-il sans broncher; après la mort, plus rien. Certains de ces jeunes communistes sont d'anciens étudiants de l'université Yenching, institution protestante anglo-américaine de Peiping.

Les communistes sont des héros courtois et hospitaliers, mais leurs invités ne se sentent pas parfaitement libres de leurs mouvements. Avec obéissance toutefois, ils me confièrent la clef d'une pièce vacante où je disais la messe tous les matins, sauf le dimanche, où à ma requête, ils me conduisaient à l'église paroissiale chinoise, pour m'envoyer chercher plus tard dans la vieille automobile à charbon de bois.

J'éprouve une véritable sympathie et même de l'espoir pour certains de ces jeunes communistes chinois aux connaissances si limitées, aux préjugés si sincères et à la haine si ardente de toute injustice.

A l'heure où les ténébreux apportaient la terreur dans les rues de Kharbine, le jeune communiste qui a jadis été chrétien et qui ne croit plus ni à Dieu ni à l'âme jouait du violon à l'étage supérieur. Il affectionnait les mélodies américaines, les airs du sud, les marches de Sousa. Un bon soir, j'entendis à travers le plafond une mélodie simple et combien familière qui était vraiment poignante dans cette maison de Kharbine. Le jeune Chinois qui avait renoncé à la chrétienté jouait silencieusement.

On suspendrait...

(Suite de la première page)

cernant la réadaptation de notre économie au temps de paix.

Le gouvernement ne présentera probablement pas de drapau à la prochaine session, mais on est assuré qu'au moins un député soulèvera la question. En effet, M. Philias Côté, libéral de Matapédia-Matane, a déclaré récemment qu'il demandera un drapau et la fête du Canada, enfin, si personne ne tente de faire adopter l'O Canada comme hymne national. Côté promet de s'en faire le parrain.

Malaise général dû à la constipation. Soulagez le par le TONIQUE: LAXATIF & AMERS. Pas d'opium! Mélangé de sels, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, yeux confus, maux de tête, Herpes, éruptions, Biais, tousses, LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS: (1) Favorise l'élimination des toxines, (2) tonifie l'appétit, (3) stimule le flux biliaire, (4) élimine les parasites. Contient 100% d'ingrédients naturels. (TABLETTES) \$1.00, 50c, 25c. (MAGASIN) \$1.00.

Hugh Keenleyside, rappelé de Mexico, ira aux Ressources

(Suite de la première)

honorer en sa personne l'un des héros de la seconde guerre mondiale.

LE MAJOR LAMOUREUX: Le major C. R. Lamoureux, DSO, de Montréal et Sorel, est âgé de 36 ans. Il étudia au Séminaire de Ste-Thérèse et, avant la guerre, était employé au crédit foncier franco-canadien.

Le major Lamoureux joignit le corps d'entraînement d'officiers de l'université de Montréal en 1940, et, en octobre de la même année, devint sous-lieutenant au régiment de Maisonneuve. En juillet 1941, il partit pour l'outre-mer comme lieutenant avec le régiment de la Chaudière. En 1942, il fut promu capitaine et devint instructeur à l'école d'infanterie canadienne. Le jour du débarquement, le major Lamoureux servit comme officier avec la huitième brigade en Normandie. Il fut gravement blessé le 24 avril 1945, près d'Emmerich, en Allemagne, et reçut par après l'Ordre du Service Distingué en reconnaissance de ses services méritoires.

Le major Lamoureux revint au Canada en juin 1945 et dut suivre une série de traitements pour ses blessures, qui dura jusqu'en septembre 1946. Il fut licencié le 18 octobre 1945. Le major Lamoureux est célibataire.

LE COLONEL MATHIEU: Le colonel Joseph-Etienne-Gérard-Paul Mathieu, DSO, ED, 39 ans, de Québec et Ottawa, est assistant sous-ministre de la Défense nationale (armée) depuis décembre 1945.

Il fut nommé à ce poste quelque temps après son retour d'outre-mer où il avait servi depuis juillet 1941. Il a commandé le régiment de la Chaudière le jour de l'invasion en Normandie et le conduisit à travers une série de succès qui distinguèrent ce régiment en Normandie et pendant la bataille de la côte de la Manche, durant l'été et à la fin de 1944. Le colonel Mathieu fut commandant intérimaire de la huitième brigade canadienne d'infanterie pendant la bataille de France en 1944 et, de là, conduisit son régiment en Hollande et en Allemagne. Il fut décoré de l'Ordre du service distingué, en 1944.

En janvier 1945, il fut promu colonel lorsqu'il prit le commandement d'un centre d'entraînement d'infanterie, et, en juin de la même année, il prit le commandement d'un centre de rapatriement. En septembre 1945, il revint au Canada, et, après un congé, il vint à Ottawa pour assumer les fonctions d'assistant sous-ministre (armée).

Né dans la ville de Québec le 1er septembre 1907, le colonel Mathieu étudia au collège de Lévis, au Séminaire de Québec et à l'université Laval. Dans la vie civile, il était un membre exécutif du bureau de la compagnie Royal Trust, à Québec.

En 1925, il reçut sa commission d'officier au régiment de Beauce et Dorchester et devint capitaine en 1932. En 1939, il était major au régiment de la Chaudière et partit pour l'outre-mer avec cette unité de la troisième division canadienne d'infanterie. Il suivit le cours des officiers supérieurs en Angleterre en 1942. Le colonel Mathieu est célibataire et demeure à Ottawa aux appartements Roxborough.

Londres rejette...

(Suite de la première page)

Le porte-parole britannique a dit que son pays ne peut pas accepter cette opinion.

La nouvelle de Tass fut radiodiffusée par Radio-Moscou hier soir. En 1944 et 1945, les autorités soviétiques et les représentants norvégiens ont entamé des négociations en vue de la révision du traité; on est parvenu à s'entendre sur la nécessité de défendre conjointement l'archipel.

Le ministre des Affaires étrangères M. Lange n'a pas fait de commentaires, à Oslo, mais un porte-parole a dit que les Affaires étrangères n'avaient pas encore reçu le texte du communiqué russe au sujet de Spitzberg et qu'il n'y aurait pas de commentaires d'ici cette date.

(Durant la guerre, les troupes canadiennes ont détruit les aménagements dans Spitzberg et ont tenté d'arrêter les Allemands de développer les richesses minières de charbon qui s'y trouvent. Quoiqu'un des Allemands aient détruit plusieurs ouvrages de défenses, on croit qu'il en reste encore.)

L'archipel, situé entre le Groenland et Novaya Zemlya, dans l'Arctique, a une superficie totale de 25,000 milles carrés. Les principales îles sont le Spitzberg, ouest, la Terre du nord-est, Edge Island, Barents Island, Prince Charles Foreland, l'île Hope et l'archipel Wiche.

Depuis 1870, la question du contrôle politique de l'archipel fut amenée à plusieurs reprises sur le tapis par la Norvège, la Suède et la Russie.

D'autres grèves...

(Suite de la première page)

ports des provinces disent que les grévistes attendent un mouvement de la part des grévistes de Londres. Trois cents autres employés du transport à Newcastle ont abandonné le travail.

La plupart des journaux du matin sont d'avis que la grève prendra bientôt fin. Mais au moins 20,000 employés d'autres industries se sont joints aux grévistes du transport. Les journaux fondent leur espoir sur le conseil d'industriel que vient d'organiser l'Association du transport routier et le puissant syndicat des employés du transport et des emplois généraux.

Le chef des grévistes J. E. Evans, dans un message aux camarades, dit qu'il espère "des propositions concrètes" aujourd'hui.

Un député travailliste, Tom O'Brien de Nottingham-Ouest, a déclaré à une assemblée du syndicat hier soir que la grève pourrait entraîner la chute du gouvernement.

"Un gouvernement travailliste ne peut survivre longtemps à un mouvement de grévistes discrédité," dit O'Brien, les ouvriers britanniques ne peuvent avoir un gouvernement travailliste et réduire en même temps les syndicats ouvriers."

En dépit des livraisons de vivres par les soldats, les réserves de Londres s'épuisent rapidement. Le ministre de l'alimentation Macleay dit que 1,400 tonnes de vivres ont été distribuées dans des camions militaires depuis lundi. Il estime que la ration hebdomadaire de Londres est de 5,500 tonnes.

Terrorisme contre le clergé polonais

LONDRES (CIP) — Dans plusieurs cercles polonais catholiques, on croit que les dernières condamnations à mort prononcées par les cours militaires polonaises contre des membres du clergé pour de soi-disant activités "fascistes clandestines", sont faites dans le but d'effrayer le clergé et le peuple avant les élections du 19 janvier et pour éviter que le vote d'opposition prenne trop de force. Même si les accusations avaient pu être justifiées, ce qui n'est pas, cela n'enlèverait rien à la sévérité excessive de la punition. Par exemple, le P. Stefanski fut condamné à mort en décembre 1946, parce qu'il était "le chef d'un groupement clandestin" d'étudiants universitaires de l'école secondaire de Varsovie, ou il enseignait la religion. Il est le deuxième prêtre à être condamné à mort depuis peu. Le premier était le P. Zygmunt Jarkiewicz, de Kiczki, près de Varsovie, condamné le 22 novembre. Il semble que les deux prêtres n'aient pas encore été exécutés.

La cour militaire de Lodz, Pologne centrale, a condamné un autre prêtre, le P. Krzeminski, à six ans de prison. La cour militaire de Bydgoszcz (Bromberg) a condamné le P. Sylvester Konczal à cinq ans de prison. Trois Pères Jésuites, dont les noms ne sont pas encore connus, ont reçu des sentences de 3 à 5 ans de prison.

Les avantages économiques du mal de mer

NEW YORK (PA) — Le Gripsholm, paquebot suédois, un surplus de vivres dans ses soutes, si l'on considère le nombre de pilules contre le mal de mer qui fut dépensé durant sa dernière traversée de onze jours par une mer en furie, depuis Göteborg.

Le Dr Hans Ribbing, médecin du bord, a dit, hier à l'arrivée du navire, que dix mille pilules contre le mal de mer furent dépensées au cours du voyage.

Mal de gorge

Pour le Simple MAL de GORGE. Reins pour battre BUCKLEY'S MIXTURE.

Le droit, Ottawa, Mercredi 15 Janvier 1947

(Suite de la première)

honorer en sa personne l'un des héros de la seconde guerre mondiale.

LE MAJOR LAMOUREUX: Le major C. R. Lamoureux, DSO, de Montréal et Sorel, est âgé de 36 ans. Il étudia au Séminaire de Ste-Thérèse et, avant la guerre, était employé au crédit foncier franco-canadien.

Le major Lamoureux joignit le corps d'entraînement d'officiers de l'université de Montréal en 1940, et, en octobre de la même année, devint sous-lieutenant au régiment de Maisonneuve. En juillet 1941, il partit pour l'outre-mer comme lieutenant avec le régiment de la Chaudière. En 1942, il fut promu capitaine et devint instructeur à l'école d'infanterie canadienne. Le jour du débarquement, le major Lamoureux servit comme officier avec la huitième brigade en Normandie. Il fut gravement blessé le 24 avril 1945, près d'Emmerich, en Allemagne, et reçut par après l'Ordre du Service Distingué en reconnaissance de ses services méritoires.

Le major Lamoureux revint au Canada en juin 1945 et dut suivre une série de traitements pour ses blessures, qui dura jusqu'en septembre 1946. Il fut licencié le 18 octobre 1945. Le major Lamoureux est célibataire.

LE COLONEL MATHIEU: Le colonel Joseph-Etienne-Gérard-Paul Mathieu, DSO, ED, 39 ans, de Québec et Ottawa, est assistant sous-ministre de la Défense nationale (armée) depuis décembre 1945.

Il fut nommé à ce poste quelque temps après son retour d'outre-mer où il avait servi depuis juillet 1941. Il a commandé le régiment de la Chaudière le jour de l'invasion en Normandie et le conduisit à travers une série de succès qui distinguèrent ce régiment en Normandie et pendant la bataille de la côte de la Manche, durant l'été et à la fin de 1944. Le colonel Mathieu fut commandant intérimaire de la huitième brigade canadienne d'infanterie pendant la bataille de France en 1944 et, de là, conduisit son régiment en Hollande et en Allemagne. Il fut décoré de l'Ordre du service distingué, en 1944.

En janvier 1945, il fut promu colonel lorsqu'il prit le commandement d'un centre d'entraînement d'infanterie, et, en juin de la même année, il prit le commandement d'un centre de rapatriement. En septembre 1945, il revint au Canada, et, après un congé, il vint à Ottawa pour assumer les fonctions d'assistant sous-ministre (armée).

Né dans la ville de Québec le 1er septembre 1907, le colonel Mathieu étudia au collège de Lévis, au Séminaire de Québec et à l'université Laval. Dans la vie civile, il était un membre exécutif du bureau de la compagnie Royal Trust, à Québec.

En 1925, il reçut sa commission d'officier au régiment de Beauce et Dorchester et devint capitaine en 1932. En 1939, il était major au régiment de la Chaudière et partit pour l'outre-mer avec cette unité de la troisième division canadienne d'infanterie. Il suivit le cours des officiers supérieurs en Angleterre en 1942. Le colonel Mathieu est célibataire et demeure à Ottawa aux appartements Roxborough.

Londres rejette...

(Suite de la première page)

Le porte-parole britannique a dit que son pays ne peut pas accepter cette opinion.

La nouvelle de Tass fut radiodiffusée par Radio-Moscou hier soir. En 1944 et 1945, les autorités soviétiques et les représentants norvégiens ont entamé des négociations en vue de la révision du traité; on est parvenu à s'entendre sur la nécessité de défendre conjointement l'archipel.

Le ministre des Affaires étrangères M. Lange n'a pas fait de commentaires, à Oslo, mais un porte-parole a dit que les Affaires étrangères n'avaient pas encore reçu le texte du communiqué russe au sujet de Spitzberg et qu'il n'y aurait pas de commentaires d'ici cette date.

(Durant la guerre, les troupes canadiennes ont détruit les aménagements dans Spitzberg et ont tenté d'arrêter les Allemands de développer les richesses minières de charbon qui s'y trouvent. Quoiqu'un des Allemands aient détruit plusieurs ouvrages de défenses, on croit qu'il en reste encore.)

L'archipel, situé entre le Groenland et Novaya Zemlya, dans l'Arctique, a une superficie totale de 25,000 milles carrés. Les principales îles sont le Spitzberg, ouest, la Terre du nord-est, Edge Island, Barents Island, Prince Charles Foreland, l'île Hope et l'archipel Wiche.

Depuis 1870, la question du contrôle politique de l'archipel fut amenée à plusieurs reprises sur le tapis par la Norvège, la Suède et la Russie.

D'autres grèves...

(Suite de la première page)

ports des provinces disent que les grévistes attendent un mouvement de la part des grévistes de Londres. Trois cents autres employés du transport à Newcastle ont abandonné le travail.

La plupart des journaux du matin sont d'avis que la grève prendra bientôt fin. Mais au moins 20,000 employés d'autres industries se sont joints aux grévistes du transport. Les journaux fondent leur espoir sur le conseil d'industriel que vient d'organiser l'Association du transport routier et le puissant syndicat des employés du transport et des emplois généraux.

Le chef des grévistes J. E. Evans, dans un message aux camarades, dit qu'il espère "des propositions concrètes" aujourd'hui.

Un député travailliste, Tom O'Brien de Nottingham-Ouest, a déclaré à une assemblée du syndicat hier soir que la grève pourrait entraîner la chute du gouvernement.

"Un gouvernement travailliste ne peut survivre longtemps à un mouvement de grévistes discrédité," dit O'Brien, les ouvriers britanniques ne peuvent avoir un gouvernement travailliste et réduire en même temps les syndicats ouvriers."

En dépit des livraisons de vivres par les soldats, les réserves de Londres s'épuisent rapidement. Le ministre de l'alimentation Macleay dit que 1,400 tonnes de vivres ont été distribuées dans des camions militaires depuis lundi. Il estime que la ration hebdomadaire de Londres est de 5,500 tonnes.

Terrorisme contre le clergé polonais

LONDRES (CIP) — Dans plusieurs cercles polonais catholiques, on croit que les dernières condamnations à mort prononcées par les cours militaires polonaises contre des membres du clergé pour de soi-disant activités "fascistes clandestines", sont faites dans le but d'effrayer le clergé et le peuple avant les élections du 19 janvier et pour éviter que le vote d'opposition prenne trop de force. Même si les accusations avaient pu être justifiées, ce qui n'est pas, cela n'enlèverait rien à la sévérité excessive de la punition. Par exemple, le P. Stefanski fut condamné à mort en décembre 1946, parce qu'il était "le chef d'un groupement clandestin" d'étudiants universitaires de l'école secondaire de Varsovie, ou il enseignait la religion. Il est le deuxième prêtre à être condamné à mort depuis peu. Le premier était le P. Zygmunt Jarkiewicz, de Kiczki, près de Varsovie, condamné le 22 novembre. Il semble que les deux prêtres n'aient pas encore été exécutés.

La cour militaire de Lodz, Pologne centrale, a condamné un autre prêtre, le P. Krzeminski, à six ans de prison. La cour militaire de Bydgoszcz (Bromberg) a condamné le P. Sylvester Konczal à cinq ans de prison. Trois Pères Jésuites, dont les noms ne sont pas encore connus, ont reçu des sentences de 3 à 5 ans de prison.

Les avantages économiques du mal de mer

NEW YORK (PA) — Le Gripsholm, paquebot suédois, un surplus de vivres dans ses soutes, si l'on considère le nombre de pilules contre le mal de mer qui fut dépensé durant sa dernière traversée de onze jours par une mer en furie, depuis Göteborg.

Le Dr Hans Ribbing, médecin du bord, a dit, hier à l'arrivée du navire, que dix mille pilules contre le mal de mer furent dépensées au cours du voyage.

Mal de gorge

Pour le Simple MAL de GORGE. Reins pour battre BUCKLEY'S MIXTURE.

Vente d'ÉCOULEMENT DE JANVIER CHEZ CAPLAN'S

Voyez les étalages dans nos vitrines. Nous conseillons les emplettes de bonne heure.

JEUDI, à 9.30 a.m.

Magasinez dans tout le magasin pour les spéciaux non-annoncés.

MANTEAUX non-garnis pour dames

\$18

Valeurs jusqu'à \$39.50

Chesterfields, slip-ons, balmacaans, ajustés, à ceinture ou slip-on. Tweeds, tissus diagonaux ou fleecé uni, polo et bouclés. Entredoublés et chambrés dans le dos jusqu'à la taille. Tailles 12 à 20 et 18 1/2 à 26 1/2 dans le groupe. Dans le groupe il y a aussi 25 manteaux garnis de fourrure; valeurs jusqu'à \$59.50.

Vente de COSTUMES POUR DAMES

\$18

Valeurs jusqu'à \$29.50

Genres couturiers, de circonstances et à trois boutons. Tweeds Donegal ou quadrillés, crêpe de laine, worsteds et shetlands. Teintes: brun, gris, bleu, rouge ou noir. Encolures tailleur et sans collet, collets cardigan. Tailles 12 à 20 dans le groupe.

Vente de PALETOTS pour hommes

\$18

Valeurs jusqu'à \$35.00

Extraordinaires aubaines. Paletots chauds, épais. Devant droit,

Carnet mondain

Rideau Hall
Son Excellence le vice-roi, le vicomte Alexander, sera l'invité d'honneur à un banquet offert par les officiers du Régiment de Montréal, samedi soir prochain.

Corps diplomatique
Mme John Raby, épouse du capitaine Raby, attaché naval et de l'Air à l'ambassade des Etats-Unis a reçu en fin d'après-midi hier, en l'honneur de Mlle Bridget Vesey, demoiselle d'honneur de la vicomtesse Alexander de Tunis.

Le colonel Alfonso Gurza, attaché militaire à l'ambassade du Mexique et Mme Gurza ont donné une réception hier soir à leur demeure.

Mme Walter Wood, épouse de l'attaché militaire adjoint à l'ambassade des Etats-Unis, est partie hier pour un séjour de quelques semaines dans les Laurentides.

Mlle Jacqueline Hauteclouque et sa sœur Huguette et son beau-frère, M. et Mme Alain Courson de la Villeneuve, sont de retour de Saint-Sauveur, Québec, où ils ont passé quelques semaines.

Mlle Françoise de Hauteclouque est retournée à l'université McGill, après avoir passé ses vacances avec ses parents, le comte et la comtesse Jean de Hauteclouque.

M. Jean Côté, de Québec, qui vient de rentrer de Paris où il agissait comme secrétaire à l'ambassade du Canada, est arrivé dans la capitale hier soir, pour y passer une semaine avant de se rendre à Washington où il assumera ses nouvelles fonctions.

Déplacements
M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, et Mme Bracken sont partis de Winnipeg hier soir pour venir à Ottawa. M. Bracken était dans son comté de Neepawa depuis le début de janvier.

M. et Mme J.-A. Gagnon, de Québec, sont arrivés dans la capitale où M. Gagnon est venu par affaires.

M. Camille Bernier, de Hull, a passé quelque temps dernièrement chez sa mère, Mme Daniel Bernier, au Cap-Saint-Ignace.

Mlle Carmen Gauthier, fille du Dr et de Mme Albert Gauthier, est retournée à l'université McGill où elle poursuit ses études, après avoir passé ses vacances chez ses parents.

M. Percy Philip est parti pour Windsor où il passera une semaine. Mme Philip est allée à New York comme invitée de M. Edwin James, rédacteur au New York Times, et de Mme James.

Le sénateur et Mme C. Hardy sont partis en croisière sur les côtes de la Floride.

Réceptions
Mmes C. Choquette et L. Albert ont reçu tout récemment à l'heure du thé en l'honneur de Mme Weston Hand, dont le mariage fut célébré dernièrement.

Mme R. Murphy présidait à la table de thé, décorée de jonquilles et de fleurs de saison. L'invité d'honneur reçut plusieurs cadeaux et on lui offrit un bouquet de coqsage.

Lady MacBrien a reçu en fin d'après-midi hier.

Le comité exécutif du Council of Women d'Ottawa, présidé par Mme Robert Dorman, a reçu à déjeuner au Château Laurier hier midi en l'honneur de la présidente nationale, Mme Robert Marshall, de Toronto, et de la vice-présidente internationale, Mme Edgar Hardy, CBE.

Mme L. Legault a reçu chez elle dernièrement à l'occasion du seizième anniversaire de sa fille, Mlle Louise Legault. On remarquait parmi les invitées Mlles Reina Dagenais, Hélène Tremblay et Claire Binet. On servit une pâtisserie goûter à la fin de la soirée.

A l'occasion du dix-huitième anniversaire de naissance de leur fille, Mlle Denise Courchesne, M. et Mme Norbert Courchesne, de Bouchette, ont donné une réception à leur demeure. On offrit plusieurs jolis cadeaux à l'héroïne de la fête.

M. Edgar Lacelle, 85 ans, 56, rue Springhurst, a été félicité récemment par sa famille à l'occasion de son anniversaire de naissance. La réception eut lieu chez son fils cadet, M. Edgar Lacelle. Deux frères, MM. J. et B. Lacelle, étaient présents, de même que ses trois filles, ses deux filles, quinze petits-enfants et de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Mlle Jeanne Lacelle, une de ses petites-filles, lui offrit une bouteille au nom de tous. M. Lacelle demeure à Ottawa depuis l'âge de cinq ans.

Mariage
A dix heures trente hier, en la chapelle particulière du Juniorat du Sacré-Coeur, a été béni le mariage de Mlle Marguerite Marion, fille de M. Alexandre Marion, de Rockland, et de Mme Marion, décédée, à M. Omer Gauthier, fils de M. Moïse Gauthier, de Buckingham, et de feu Mme Gauthier.

Recette au jus de citron qui soulage promptement la douleur arthritique

Si vous souffrez de douleur arthritique, rhumatismale, ou de névralgie, essayez cette recette domestique peu coûteuse. Prenez-vous un paquet de Prescription Ross et ajoutez-y votre pharmacie. Mélangez avec une pinte d'eau, laissez le jus de citron pendant deux heures et ajoutez-y un litre d'eau. Prenez une cuillère à soupe de ce jus trois fois par jour. Les douleurs ne sont pas promptement soulagées et si vous ne portez pas attention à la Prescription Ross de votre pharmacie. On vous remboursera votre argent s'il ne vous fait pas de bien. La Prescription Ross est en vente et commandée par les pharmaciens de partout.

60e anniversaire de mariage fêté à Pembroke, Ont.

PEMBROKE (Ont.) (D.N.C.) — M. et Mme Pierre Fournier, née Joséphine Lafrance, célèbrent samedi dernier, le 11 décembre, leurs noces de diamant. Une messe d'action de grâces fut dite en l'église St-Jean-Baptiste par M. l'abbé W.-H. Lafrance, curé de Corbeil, et neveu des jubilaires.

M. et Mme Moïse-X. Lafrance, frère et belle-sœur de Mme Fournier, agissaient comme témoins. Le chœur de chant, sous la direction des RR. SS. de Ste-Croix, fut exécuté par les élèves du cours secondaire. Mlle Jones touchait l'orgue.

Leur mariage fut célébré, le 11 janvier 1887, en la cathédrale par feu M. l'abbé Doucette. Ils sont toujours demeurés à Pembroke.

M. Fournier est né à St-André, Qué., tandis que Mme Fournier naquit sur l'île-aux-Allumettes, Qué. Ils sont respectivement âgés de 83 ans et 80 ans et jouissent tous deux d'une excellente santé.

Mme Fournier voit à l'entretien de son ménage, tricote et a même préparé une partie du menu de cette fête. Un dîner fut donné à la demeure des jubilaires pour les membres de la famille.

Une réception eut lieu dans l'après-midi, pour les parents et amis. Mme Fournier fait partie de La Fédération des F.C.F. A cette occasion la Fédération a présenté aux jubilaires un cabaret en argent.

De leur union naquirent 15 enfants, dont 11 vivent. Ce sont: Mmes Marc Huot (Lily), et Pierre Giroux (Mathilde), toutes deux de Pembroke; Mme J. McClelland, d'Ottawa; Mme G. Mayhew, de Smith's Falls, Ont.; Mme Florence Kennedy, Windsor; Mme Fred O'Connor, de Détroit; Mme Harold Kennedy, de Détroit; et M. John P. Fournier et Wilfrid Fournier, tous deux de Pembroke; M. Maurice Fournier, de Toronto, et M. Joseph Art. Fournier, de Timmins, Ont.

Ils ont également 24 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Sont venus de l'extérieur pour assister à la célébration, tous leurs enfants, à l'exception de leur fils, Maurice, retenu par la maladie.

RAMORE
RAMORE (Ont.) (D.N.C.) — Nos étudiants, Mlles Rita et Madeleine Bienvenu, de l'Académie Ste-Marie de Haileybury, Mlle Laurette St-Aubin, M. Paul St-Aubin, de Rigaud, Qué., M. Daniel St-Aubin, de l'Université d'Ottawa, M. Jean-Marie Champagne du collège Bourget, de Rigaud, Qué., sont retournés après avoir passé les vacances dans leur famille.

M. André Hurtibise, principal de l'école séparée No 1 Playfair, a passé les vacances parmi les siens. Mlle Jacqueline Vallière, d'Ottawa, rendit visite à ses parents, M. et Mme J.-L. Vallière dernièrement.

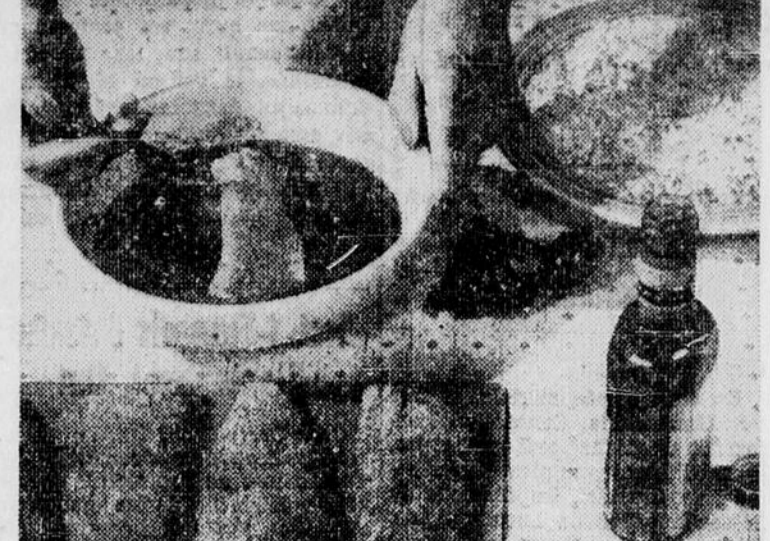
Mlle Aline Champagne, de New Liskeard, Ontario, passa les Fêtes de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

Mme Ernest LaSalle, ainsi que sa fille, Marie-Paule, de l'île du Grand Calumet, passaient quelques jours chez ses parents, M. et Mme Félix Robillard.

M. H. Richard, instituteur, est retourné dans sa famille à Latulipe.

M. et Mme Emile Cousineau, de Timmins, visitaient leurs parents et amis de Ramore dernièrement.

Sauce préparée pour rehausser la saveur du poisson



Le garde-manger canadien est en réalité la huitième merveille du monde. Quand un aliment semble être sur le point de faire défaut, il s'en présente un autre en abondance. On dirait que nos ressources sont inépuisables. Quand il y a pénurie de viande, le poisson est là pour le remplacer. Et quel poisson délicieux que le nôtre! Des mers, des lacs et des eaux intérieures du Canada proviennent d'innombrables variétés pour maintenir l'intérêt de vos menus toute l'année durant.

Le poisson a toujours été un mets favori des gourmets. Ce n'est que dans notre cuisine quotidienne que le poisson a été négligé. Et c'est peut-être parce que la plupart des poissons demandent l'accompagnement de bonnes sauces — une complication qui fait hésiter les ménagères. Mais il y a aujourd'hui une sauce parfaite pour le poisson à votre disposition.

Une sauce épaisse et dans la préparation exige des heures et de nombreuses épices. Les tomates sont le principal ingrédient et trois sortes de vinaigre y sont employées. Elle tire sa saveur d'un nombre de

Poisson au Gratin
1 œuf battu
1/4 de tasse de sauce 57 (pour bifteck)
1/4 de c. à thé de sel
1 lb. de filets de sole ou d'autre poisson blanc
Chapelure fine
Graisée

Couper le poisson en portions individuelles. Mélanger l'œuf la sauce 57 (pour bifteck) et le sel. Battre à la batteuse rotative. Tremper le poisson dans le mélange contenant l'œuf puis dans la chapelure. Frir dans la graisse chaude jusqu'au brun des deux côtés. Recette pour 4 ou 5 portions.

Mlle Gaétane D'Aoust, institutrice, a passé ses vacances à Sarsfield.

M. et Mme Wilfrid Tremblay ont passé quelques jours parmi leurs parents à l'occasion du Nouvel An.

M. J.-A. Valin visitait sa famille à Ottawa à l'occasion des Fêtes. Un groupe de parents et d'amis assistèrent à une soirée chez M. et Mme Félix Robillard en l'honneur de M. et Mme Gérard D'Aoust pour leur offrir leurs vœux à l'occasion de leur récent mariage.

MONTCEF, Qué.
MONTCEF (Qué.) (D.N.C.) — MM. Guy et Gilles Desrochers sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Mme Lorenzo Lacroix et son fils, Albin, ont fait un voyage dans la capitale.

Mmes A. Mathieu et Jos. Corneau ont visité leurs filles postulantes à Ottawa.

Mme Laure Gauthier, d'Ottawa, visite sa fille, Mme R. Leduc.

M. André Richard est de retour de Burlington, où il a visité sa fille, Mme R. Leblanc.

Le Cercle des Fermières a fait don aux RR. Soeurs qui enseignent au couvent d'un petit radio.

M. L.-P. Beausoleil est de retour de Montréal et de St-Gabriel de Brandon, où il a passé quelques jours au chevet de sa mère.

En Chine, 80 pour 100 de la population sont des fermiers.

Pour une Meilleure SAVEUR SAUCE HP

La sauce épaisse, avec un véritable saveur fruitée!

En Chine, 80 pour 100 de la population sont des fermiers.

La sauce épaisse, avec un véritable saveur fruitée!

En Chine, 80 pour 100 de la population sont des fermiers.

Le castor, ingénieur quadrupède, au service de ses collègues humains

WINNIPEG (PC) — Le castor, emblème national du Canada, est non seulement un petit animal actif, il est aussi très ingénieux. Du moins il sait ce qu'il désire et il connaît les moyens de l'obtenir. C'est là ce que prétend M. H. E. Beresford, directeur de la division d'arpentage du ministère des Ressources du Manitoba.

Le récit débute par la libération de six castors dans la rivière Fisher, comprise dans le plan de réhabilitation de l'industrie de la fourrure du gouvernement provincial. Mis en liberté au lac St-George, ils ont immédiatement entrepris un voyage qui les a conduits au lac Winnipeg; ils sont revenus jusqu'au ruisseau St-Patrice où ils ont construit un barrage à l'endroit même où le gouvernement du Manitoba avait décidé d'en construire un.

Tout en s'accordant avec les humains quant à l'emplacement, les ingénieurs à quatre pieds avaient des idées différentes quant aux matériaux. De fait, ils ne touchèrent pas aux arbres qui avaient déjà été choisis et firent eux-mêmes leur choix.

Les résultats dépassèrent de beaucoup tout ce qu'en avait rêvé le ministère. Le niveau des lacs St-David et St-Patrice fut relevé de trois pieds et, en moins de deux ans les rats musqués de la région se multiplièrent au point qu'on en compte maintenant quelque neuf mille.

Le deuxième acte de génie dont on fait preuve les castors ne comprend pas une aussi vaste entreprise mais le résultat a été aussi heureux. Un barrage du gouvernement avait été construit au lac Six, dans le nord du Manitoba, pour relever le niveau des lacs Six, Cinq, Thickwood et St-André, mais il fut jugé insuffisant. On décida de le hausser

Mme Jean J. St-Aubin, sœur de la mariée, chanta à l'Ave Maria. Mlle Rosalie St-Aubin touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse la réception eut lieu chez M. et Mme Félix Robillard. Les mariés partirent ensuite pour voyage à Sarsfield et à Cornwall. Pour voyager, Mme D'Aoust portait un costume noir et blanc avec blouse en sheer blanc.

Ils reçurent de nombreux et jolis cadeaux. Ils éliront domicile à Ramore, Ont.

Rhumes de l'enfant

Pour soulager les souffrances, victorieux avec le remède éprouvé

VICKS VAPORUB

SIMPLEMENT DÉLICIEUSES ET FACILES À PRÉPARER

CUSTARDES-PRÉSURE

Quand votre famille est fatiguée du lait pur, faites lui essayer la custarde à présure, délicieusement appétissante, qui se prépare en un clin d'œil avec la POUDRE-PRÉSURE "JUNKET". Non sucrée et de six saveurs différentes. Conserve toute la riche valeur nutritive du lait et y ajoute une qualité appétissante, une digestibilité facile à obtenir et qui sont excellentes pour toute la famille.

"THE JUNKET FOLK"
823 King St. West, Toronto, Can.

TABLETTES-PRÉSURE JUNKET

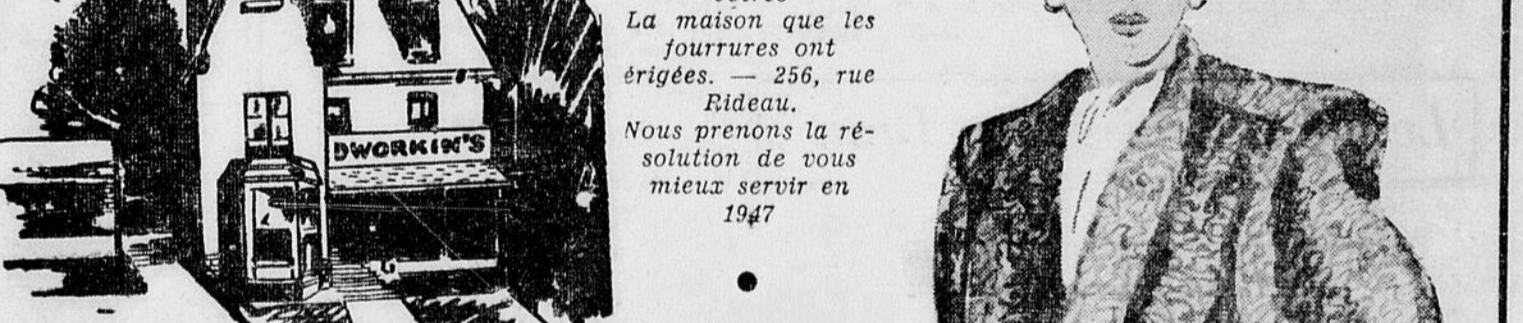
ENEZ EPARGNER JUSQU'À 50 %

DWORKIN FURS

Vente de Fourrures de janvier

de l'Atelier à la Porteuse

Insurpassable pour le style, la qualité et les valeurs... ne manquez pas une pareille occasion!



EXTRA SPECIAL

Manteaux de mouton

Perse de \$395

\$259

Vous épargnez \$136... Choix de nos meilleurs manteaux de Mouton de Perse de \$395... Peaux douces, souples, à ondulation uniforme... et garantis sans condition.

Personnellement votre maison que les fourrures ont érigées. — 256, rue Rideau.

Nous prenons la résolution de vous mieux servir en 1947.

EXTRA SPECIAL

Manteaux de Mouton de Perse

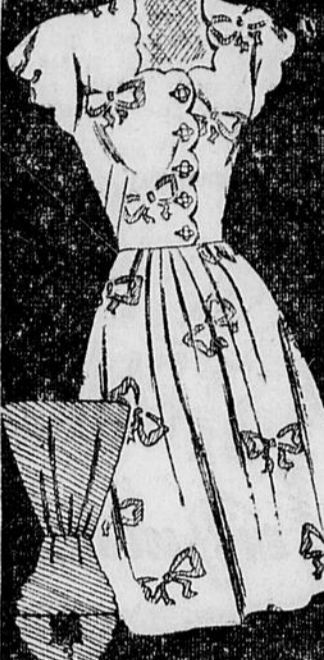
notre meilleur produit de \$495. Vous épargnez \$166.

\$3.29

DWORKIN FURS

"Le magasin que les fourrures ont érigé" 256, rue Rideau

Nouvelle silhouette



3054 SIZES 10-20

Nouvelle silhouette féminine, taille basique, jupe ample, manches capes et encolure carrée. D'une réalisation facile.

Le no 3054 se présente dans les tailles de 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La taille 16 exige seulement 2 1/2 yds d'un tissu de 35 pes ou de 2 3/4 pes.

Le prix du patron est de 25 sous. Pour faire remiser N'ENVIEZ PAS D'ARGENT PAR POSTE, mais de préférence par bon de poste.

Ecrivez libellément votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille ou l'âge selon le cas. Les patrons ne sont pas en vente à nos bureaux, et par conséquent de nos catalogues. Ils vous parviendront directement de nos fournisseurs à Toronto, qui envoient 2 semaines, quelques fois plus pour remplir les commandes.

Adressez vos commandes au Service des Modèles "Journal Le Droit", Ottawa, Can. Envoyez 50c pour le patron.

La Chine inaugure la fabrication de la pénicilline

NANKIN (Spécial) — La première usine pour la fabrication de la pénicilline, sur une grande échelle, s'est ouverte, à Pékin, le premier de l'an, sous les auspices du Bureau de prévention d'épidémie nationale. L'usine, lorsqu'elle sera à plein rendement, produira 100 fioles de pénicilline par jour.

La fabrication de ce remède merveilleux est sous la direction du docteur Tung Tsung qui a étudié la technique de la fabrication de la pénicilline, aux Etats-Unis, sous les auspices du Bureau américain du secours médical à la Chine.

Conférences sur la peinture anglaise

M. R.-H. Hubbard, conservateur de l'art canadien à la Galerie nationale, a commencé hier soir sa série de cinq conférences sur la peinture britannique, qui seront données à chaque deuxième mardi du mois.

M. Hubbard parlait, hier soir, de la peinture du Moyen-Age et du règne des Tudor. Le 11 février la causerie illustrée portera sur l'époque des Stuarts et des premiers Georges.

Quelque Chose de Bon pour le Déjeuner

... avec d'autres éléments nutritifs



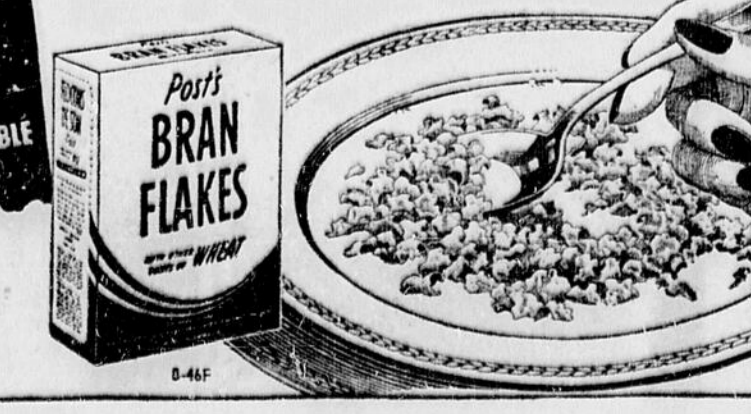
ELOCONS DE SON Post

AVEC D'AUTRES PARTIES DU BLE

UNE fois que vous aurez goûté aux Flocons de Son Post, vous vous rendrez compte de la différence qu'il y a entre eux et les autres céréales de son. La première cuillerée vous prouve que leur saveur est entièrement différente. Ces flocons dorés, enrichis de malt, et au goût de noisette sont vraiment délicieux.

Il y a aussi une différence dans leur valeur nutritive. Outre qu'ils contiennent suffisamment de son pour fournir le "volume" nécessaire à l'évacuation rapide des déchets alimentaires, les Flocons de Son Post fournissent d'autres éléments nutritifs parce qu'ils sont faits avec d'autres parties du blé.

Egalement délicieux et efficaces dans des muffins de son légers et tendres. La recette se trouve sur le Carton Régulier et le Carton Géant Économique.



Un Produit de General Foods

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'AMUSER
S'INSTRUIRE
S'ÉDIFIER

Février, mois marial

Oui, le deuxième mois de l'année commence par la grande Fête de la Purification de la T. S. Vierge. Le 2 février est, en effet, le jour consacré par l'Eglise à la louange de Marie.

Le mot Purification, vous en savez le sens. Un être purifié est un être replacé dans la pureté.

Evidemment, la T. S. Vierge, qui est la Vierge sans tache, la Vierge hors de l'atteinte du démon et du péché, n'avait pas besoin de subir une purification. Elle l'a cependant fait, pour nous donner l'exemple de l'obéissance et pour nous enseigner le prix de la pureté, la plus belle, la plus sainte des vertus de l'enfance.

En février, notre diocèse saluera le retour de Rome de S. Excm^{te} Mgr l'archevêque. C'est pour tous ses fils une très grande joie. Le 2 février, il n'essait, un autre 2 février, il était sacré évêque dans la cathédrale d'Ottawa. Monseigneur a été élu de la T. S. V. qu'il a appris à aimer sur les genoux de sa mère. Félicitons-nous, à l'occasion du centenaire du diocèse d'Ottawa, né du dévouement d'un serviteur de Marie, un oblat, Mgr Guigues, de retrouver à sa fête un autre évêque de cœur marial.

Pour nous, février 1947 sera vraiment marial... Nous en donnons les preuves bientôt.

Oncle JEAN

Que ferons-nous pour le Congrès marial?

Comme ce Congrès aura lieu en juin 1947, nous avons le temps de le préparer. Rien de plus vrai, mais il me semble que cette école d'Initiative, les sections juvéniles, peut faire quelque chose de très spécial.

Alors, que ferons-nous pour le Congrès marial?

J'attends votre réponse.

Oncle JEAN

Un livre nouveau par semaine

Une petite école ou une grande classe pourrait, sans grandes dépenses, acheter un livre par semaine. Cette "nouveau" exciterait au goût de la lecture, goût qui ne sera jamais trop développé chez les jeunes.

De préférence, les ouvrages entrant dans les bibliothèques scolaires devraient être canadiens-français. On sait qu'ils ne manquent pas, aujourd'hui, les ouvrages destinés à notre jeunesse.

Trente ou quarante volumes nouveaux, chaque année, suffisent aux besoins d'une école de rang ou d'une classe en ville.

L'important est de savoir choisir puis de faire lire.

Oncle JEAN

Première séance de section

Elle devrait être jouée en grande partie par son directeur ou directrice.

En effet, les mots de Fierté, Initiative et Désintéressement devraient être expliqués. Ainsi, que le plan d'une séance.

Comment passer sous silence la Prière d'ouverture et le Serment au drapeau?

Une demi-heure de séance, ce serait assez pour une première fois.

Oncle JEAN

Et le Concours de français

Vous y préparez-vous sérieusement?

Y pensez-vous tous les jours?

Ne vaut-il pas la peine de participer à ce Concours qui récompense royalement les Grands Lauréats?

Ce Concours est fait dans la joie; donc petites ou grandes écoles, toutes ont les mêmes chances.

Courage donc, pour arriver au succès.

Et remerciez les professeurs qui se dévouent pour vous faire profiter des avantages extraordinaires de ce Concours.

Bon lecteur, n'aimerais-tu pas faire honneur à ton école?

ONCLE JEAN

Les Mots Croisés du "Droit"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

1—Jeune outarde.
2—Abréviation de saintes—Disposés en anneaux.
3—Silicate naturel de titane—Laitre grecque renversée.
4—Chouli—Tente avec hardiesse—Gros perroquet.

VERTICALEMENT

1—Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage.
2—Dont on se sert—Fruit du poirier.
3—Opérateur—Désolé d'esprit—Possessif.
4—Roi de Judas—Poètes chanteurs du Moyen Age.
5—Avec désignation par le nom.
6—Sorte de baldaquin élevé au-dessus d'un autel—Particule négative anglaise.
7—Inflammation.
8—Animal rétin.
9—Deux voyelles—Entreprise hasardeuse.
10—Pareonyme des yeux—Particule négative anglaise.
11—Celui qui cherche à se séparer d'un Etat, d'une religion.

Bonne Fête

15 janvier 1947

Blaiz, Philippe, 14 ans, Pain-Court.
Clément, Gérard, 8 ans, Dalkeith.
DeLarochelle, Lucie, 12 ans, Mattawa.
Desjardins, Lorraine, 4 ans, Clarence.
Garon, Lauré, 11 ans, Verrier.
Gauthier, André, 13 ans, Bourget.
Lorin, Roland, 15 ans, Bourget.
Pauzé, Claude, 7 ans, St-Albert.
Simard, Laurette, 15 ans, Alfred.
Zanic, Teddy, 14 ans, Estaire.

16 janvier 1947

Bourassa, Yves, 12 ans, Sturgeon-Falls.
Fitz, Donald, 11 ans, Blind-River.
Gauthier, Jean-Claude, 15 ans, Papineau.
Lafleur, Paul-André, 11 ans, Rockland.
Lavoie, Raymond, 13 ans, Hammond.
Levesque, Hilde, 7 ans, Alfred.
Nault, Pierrette, 14 ans, Brodeur.
Ouellet, Carole, 9 ans, Windsor.
Rochau, Mireille, 13 ans, St-Albert.
Roussou, Thérèse, 15 ans, Asimier.
Vigne, Irène, 14 ans, Windsor.
Vincent, Gérard, 15 ans, Lavigne.

Section Mgr Laval Casselman, Ont.

Cher Oncle Jean,

En cette année mariale, la fête de l'Immaculée Conception renferme un cachet tout particulier. Pour célébrer avec plus d'éclat notre Mère du ciel, les divisions de la section Mgr de Laval se sont jointes et présenteront leur quote-part dans le programme.

Une double fête en rehaussant la splendeur car c'était la fête de la "reconnaissance" envers notre directrice qui a l'insigne faveur de porter le beau nom de "Marie-Immaculée".

Le programme se déroula comme suit:

- Prière d'ouverture.
- Serment de fidélité à la patrie.
- Lecture du procès verbal.
- Chœur d'ouverture: Célébrons le Seigneur.
- Récitation: L'hirondelle, par Mlle Rachel Gagné.
- Chant: La maisonnette, par les élèves de 2e année.
- Vie abrégée de la Ste-Vierge, par Mlle T. Plante, L. Boisclair, F. Couillard, R. Lussier, A. Laplante.
- Chant: Noël de Notre-Dame, par les élèves de 5 et 6e années.
- Leçon de catéchisme dramatisé: Adam et Eve, par les élèves de 1ère année.
- Chant: Noël de St-Pierre. Récitation par Mlle R. Marleau et M. F. Lalonde.
- Présentations des vœux, par Mlle J. Muldoon.
- O Canada.

La section Mgr de Laval offre à son cher Oncle Jean, l'hommage de félicitations, et tous se réjouissent de l'honneur que vient de lui faire notre Très Saint Père le Pape.

Vos neveux et nièces,
Yolande Charron, prés.
Pauline Racine, sec.

Etoiles filantes

Un jeune lecteur nous ayant demandé quelques explications sur les étoiles filantes, nous nous rendons avec plaisir à sa demande.

En énumérant le nombre des étoiles filantes que l'on voit au-dessus d'un horizon donné, pendant les différentes nuits de l'année, en calculant le nombre d'horizons analogues qui embrasseraient la surface entière du globe, en tenant compte des directions des étoiles filantes, des variations mensuelles, etc., on émettent géométriquement, a démontré qu'il ne tombe pas moins de cent quarante-six milliards (146,000,000,000) d'étoiles filantes par an sur la terre.

Le volume des météorites est estimé en moyenne à un million de tonnes par an. Le nombre annuel des étoiles filantes représente donc un poids de 1,750,000 livres. C'est autant d'ajouté tous les ans à la masse de la terre et à son volume. Or, tout le mouvement de rotation se ralentit à mesure qu'il s'accroît le rayon de la sphère en mouvement. Donc, le mouvement de rotation de la terre doit se ralentir et la durée du jour augmenter.

Ce changement, dans les conditions de notre planète, n'a cependant rien d'alarmant, car le ralentissement provenant de l'augmentation de la masse de la terre par l'absorption des météorites ne sera que d'une seconde en cent mille ans.

Paillettes d'or

Les plus grands élèves, on devrait les habituer à lire un journal, en leur montrant ce qui est accessoire et ce qui est essentiel. Savoir profiter véritablement de la lecture d'un journal n'est pas donné au commun des abonnés.

Oncle JEAN

La guerre aux "comics"

C'est la guerre aux mauvais "comics" que vous devez faire. Quant aux bons, vos professeurs vous les feront connaître.

Revenant sur les "comics" qui enseignent la platitude, le mensonge, le vol ou le meurtre, ajoutons qu'ils font de terribles dommages dans les consciences. Ils sont d'ailleurs fabriqués par des hommes avides d'argent, et peu scrupuleux. A tout prix, cette sorte d'amusement doit être bannie du foyer et de l'école.

Aux maîtres, je recommande la lecture de la chronique spéciale, en page 3, dans le "Droit" du samedi.

Oncle JEAN.

Sect. I-François d'Assise Plantagenet, Ont.

Cher Oncle Jean,

Notre section vous remercie bien sincèrement de l'admirable patron et de la belle devise que vous avez bien voulu lui donner, soit: "S.F. d'Assise" et "Pour Dieu je chante". Soyez assuré que nous lirons avec joie la Vie de ce grand Saint.

Notre première assemblée eut lieu le 20 novembre, à trois heures de l'après-midi.

Voici le résultat de l'élection:

Présidente: Thérèse Léveillé.
Vice-présidente: Noëlla Picard.
Sec-trés: Pierre Gratton.
Conseillers, 7e année: Raymond Brisebois, Edouard Cyr, Gérard Carrière, Hervé Léonard.
Conseillers, 6e année: Raymond Hébert, Aurèle Fairfield, Roger Drouin.

Notre présidente nous a dit, mais en attendant veuillez, Cher Oncle, croire à l'attachement et à la gratitude de vos très reconnaissants neveux et nièces de la section S.F. d'Assise de Plantagenet.

Mlle Yvonne Groulx, Institutrice.
Pierre Gratton, Sec-trés.

Sect. Ste-Jeanne d'Arc L'Original, Ont.

Cher Oncle Jean,

Je viens vous faire part de notre troisième assemblée qui eut lieu le 25 novembre. L'assemblée débuta par la prière suivie du serment d'honneur à la patrie. Après la lecture du procès verbal par le secrétaire, le président adressa la parole. Ensuite on procéda à notre programme.

Oncle JEAN

Saviez-vous! ...

Que les mollusques sont représentés par environ 60,000 espèces?

Que 45,000 chenilles sont nécessaires à une messange pour élever sa couvée?

Qu'une reine d'abeilles pond jusqu'à 60,000 oeufs au cours de son existence?

Qu'à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure il nous faudrait 170 ans pour atteindre le soleil?

Que les attitudes élevées détruisent les globules rouges du sang?

Qu'un couple de moineaux porte à ses petits 4,000 à 5,000 larves de mouches par semaine?

Que la couleur bleue calme les nerfs et développe la sensibilité?

Que notre corps est muni d'environ 500 muscles dont 450 striés et 50 lisses?

Que notre tympan reçoit tous les sons compris entre 20 et 3,000 vibrations par seconde?

"MADELON"

SOULAGE VITE

Mal de Tête 3 pour 5c

Chaque comprimé gravé pour votre protection. En vente partout.

UN SOURIRE SANS CHARME

S'ÉPANOUIT

EN 3 JOURS SEULEMENT!

Remarque comme la Poudre Dr. Lyon's, en trois jours seulement, donne plus d'éclat à votre sourire. Aucun autre dentifrice ne donnera plus de charme et de beauté à votre sourire que la Poudre Dr. Lyon's.

La Poudre Dr. Lyon's a bon goût... est si facile à employer... si économique. A prix égal, elle dure deux fois plus longtemps que la pâte dentifrice.

DR. LYON'S TOOTH POWDER

BRICK BRADFORD par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

Mason court à la porte de son appartement et voit les ombres des Wanchis.

Mettant un autre grand masque, il saute une queue de lion et se précipite vers les enlèveurs.

Egaré! Le sorcier, il est partout — sauvons-nous!

ANNNIE ROONEY la petite orpheline par BRANDON WALSH

Vous avez tout vendu... C'est malheureux.

Ne l'inquiète pas, ma chérie. On m'a bien payé pour tout ce que j'ai vendu, et j'ai déjà commandé de nouvelles marchandises.

J'avais bien peur, car si vous n'aviez rien à vendre, vous ne pourriez pas faire d'argent.

Je suis venu vous dire que la caravane a empié près d'ici hier soir. Elle sera bientôt ici.

LE CHEVALIER MASQUE par Fran STRIKER

Je vais arrêter cet homme masqué!

Prenez garde à Reuver!

Voilà votre mot de bienvenue.

LE FANTOME par LEE FALK et PHIL DAVIS

Pourquoi vous êtes ici? Vous faites maintenant partie de mon petit groupe. Vous allez travailler pour moi.

Vous avez tué le vieux Jasper, le marchand de diamants, avec un revolver que vous avez acheté... Si jamais la police trouve le vieux Jasper...

...il lui sera facile de prouver, par la ballistique, que c'est votre revolver qui a servi à ce meurtre... De plus, nous avons ce revolver qui porte vos empreintes digitales.

Si vous refusez de travailler pour moi, la police recevra ce revolver. Comprenez-vous?

Je comprends qu'on m'a attiré dans un piège... Mais pourquoi?

MANDRAKE, le magicien par LEE FALK et Ray MOORE

Je suis venu au sujet des vœux... et la levante de morture entre Narda. Je crois que c'est vous qui êtes responsable de tout cela!

Naturellement que c'est moi. Et ensuite?

Puisque vous préférez rester invisible... comme vous vendez. C'est curieux de vous entendre... et le ne pas vous voir... pourquoi êtes-vous venu, Mandrake?

MARISE DUCLAU et sa famille par McEVOY et STRIEVI

C'est l'ouverture officielle de la petite ville de chalets de Mme Hatteler, Monsieur, une véritable fête.

Sors!

Je vous demande vers... Je demande vers... Je donne la soirée!

Ensemble, bien?? Et leur projet est terminé, bien?? Terminé. C'est bien le mot.

HEURES DU MAGASIN : 9.30 a.m. à 6 p.m. - FERME à 1 p.m. LES MERCREDIS

Funérailles

M. Edgar Dussault
 GUIGUES (Qué.) M. Edgar Dussault est décédé le jour de Noël au milieu des siens, après une longue maladie, à l'âge de 57 ans et 10 mois.
 Ses imposantes funérailles eurent lieu le 28 décembre dernier auxquelles assistaient ses nombreux parents et amis. Le service fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé L. Z. Moreau, assisté par M. l'abbé L. Côté, curé de Notre-Dame-du-Nord et du R.P. Richard, o.m.i., supérieur de l'école Mofette. Le deuil était conduit par ses frères et sœurs. Les porteurs étaient MM. Gérard et Fabien Dussault, ses fils; Hervé Barrette, André Richard, Ivanhoe Pauzé, ses gendres; et Liguori Dussault, son frère. Portait la croix, M. François Dussault, son frère. Firent la quête, MM. Hervé Barrette et Ivanhoe Pauzé.
 L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses deux fils et ses brus: M. et Mme Gérard Dussault (Jeanne d'Arc Paquin), M. et Mme Fabien Dussault (Marielle Paquin). Ses filles: Mme Hervé Barrette (Annette) Mme Richard (Anita), Mme Ivanhoe Pauzé (Irma), ses gendres, mentionnés plus haut, et dix petits-enfants; ses frères, M. François Dussault, d'Angliers, Dollard Dussault, de Niagara Falls, Henri Dussault, de Notre-Dame-du-Nord, et Liguori Dussault, de Guigues; ses sœurs, Mmes E. Giroux, Anpelo Petosa et J.-B. Quesnel, de Guigues; ses deux beaux-frères, M.M. Angelo Petosa et J.-B. Quesnel; Une belle-sœur, Mme François Dussault (Ernestine Roy), d'Angliers.

Le défunt appartenait à l'une des familles les plus anciennes de ce vieux Témiscamingue. Né à Montréal, il arriva au Témiscamingue en 1889 alors qu'il était encore jeune bébé. Il y grandit, et y vécut jusqu'à sa mort. Parti en septembre dernier afin d'assister au grand Congrès familial de tous les Toupin-Dussault, il fit un stage à l'hôtel Dieu de Montréal pour revenir au milieu de sa famille sans espoir de guérison.

M. Joseph-Onille Boisclair
 JOGUES (Ont.) (D.N.C.) — Vendredi dernier ont eu lieu les funérailles de M. J.-O. Boisclair, époux de Cordélia Lavallée. M. Boisclair fut transporté à l'hôpital St-Paul de Hearst dans la nuit du lendemain de Noël, où il subissait une opération d'urgence. Le matin du 5 janvier, il mourut, des suites de cette opération, à l'âge de 63 ans et 4 mois. M. Boisclair était un ex-constable de la ville de Montréal, à sa retraite. Le défunt fut exposé en chapelle ardente, chez son fils Adrien. Pèze que tous les paroissiens sont venus prier pour le repos de son âme.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Camille, Lucien, Roméo, Onil, Paul, Adrien et Arthur, six filles, Geneviève (Mme veuve Paul Desjardins), de Montréal; Jeanne (Mme L. Dansereau), de Détroit, Lucienne (Mme Edouard Hogue), de Montréal, Thérèse (Mme Lucien Hogue), de Jogues, Marguerite (Mme Rosaire Dupuis), de Jogues, Pauline (Mme Roland Côté), de Jogues; un frère, Roméo Boisclair, de Montréal; deux sœurs, Adéline (Mme Camille Richard), Malvina (Mme Edmour Couture); et dix-huit petits-enfants.

Le cortège funèbre, conduit par M. Majorique Lapointe, quitta la demeure de son fils pour se rendre à l'église paroissiale Zoël Lambert, de Hearst, fit la descente des Marlyrs Canadiens. Mgr levée du corps. Le service fut chanté par M. le curé Jules-Victor Pelchat, assisté des abbés Grenier et D'Auteuil. Outre Mgr Lambert, quatre abbés assistaient au chœur. Le chant était sous la direction de M. Fr. Tremblay. Mme Marcel Léger, de Hearst, touchait l'orgue. On conduisit ensuite la dépouille mortelle au charnier de Hearst.

M. NAPOLEON MAGEAU
 NOTRE-DAME-DE-LA-SALLETTE (Qué.) — M. Napoléon Mageau est décédé le 5 janvier à sa demeure, à l'âge de 67 ans et 9 mois, après de longue maladie. Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Bernadette Marinier; trois filles, Mme Florimond Quevillon (Ida), de la Sallette, Mme Adélarde Verboncoeur (Malvina), de Norembege, et Rita, à la maison; six fils, Camille, Aldége, Romuald, Paul-Emile, Gérard et Damase; trois belles-filles, Mlle Emile Mageau (Bertine Matte), Mme Aldége Mageau (Annette Matte), Mme Romuald Mageau (Simone Boisvenu); trois frères, Jérémie, Damase et Joseph; trois sœurs, Mme Edouard Morin (Olive), Mme Salomon Larocque (Mathilde), Mme Charles Lapocque (Délina); et 21 petits-enfants.

Les porteurs étaient ses cinq fils et son neveu, Hector Larocque.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lacasse, de Notre-Dame-de-la-Sallette.

Le deuil était conduit par M. Orlas Malette, son neveu. Le défunt faisait partie de la ligue du Sacré-Coeur.

La famille remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, ou par leurs visites à la maison.

MONTRÉAL (PC) — Le site d'un nouveau transmetteur de 50 kilowatt de Radio-Canada a été choisi près de Lacombe, Alberta, a révélé hier soir, M. Davidson Dunton, président du bureau des gouverneurs.

M. Dunton dit que cet endroit semble le meilleur pour servir tous les endroits de la province. Huit des neuf gouverneurs de Radio-Canada assistaient à la réunion qui s'est terminée hier soir à Montréal.

Vente vedette de Janvier

Solde!
 3,000 paires de

A.J. FREIMAN

SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU

Mitaines et Gants
 pour dames et enfants

au Rayon des Gants chez Freiman, rez-de-chaussée

Mitaines à dos de fourrure

Deux groupes de mitaines à dos de fourrure, grande vogue de la saison à des rabais substantiels! Mitaines à paume de cuir, avec dos de pattes de mouton et anguille... mitaines de fourrure de lapin, paumes et poignets tricotés. Teintes: jaune, bleu, rouge, bleu et vert. Pointures petites, moyennes et grandes.

Rég. 4.95 et 5.95. **Maintenant 2.95**

Gants de laine pour enfants

Rég. 1.45. **MAINTENANT 1.00**

Les préférés des enfants, ces gants de laine, dans les teintes pastelées et foncées, dos joliment brodés. Pointures petites, moyennes et fortes. Appréciable aubaine!

Mitaines de ski

Rég. 1.59. **MAINTENANT 1.00**

Rég. 1.75 et 1.95. **MAINTENANT 1.39**

Mitaines de ski de rayonne brossée, vertes, rouges et noires... mitaines de ski en cuir, blanches, naturelles, bleues et brunes... Réduites pour écouler! Pointures petites, moyennes et fortes.

Mitaines de laine pour enfants

Rég. 35c et 39c. **MAINTENANT 25c**

Mitaines de laine unie, dans une variété de teintes blanc, rose, et bleu, cotés pour un prompt solde! Pointures petites, moyennes et fortes.

Mitaines de laine pour enfants

Rég. 65c et 85c. **MAINTENANT 49c**

Alléchantes épargnes en ces appréciables mitaines de laine en pastel uni. Pointures petites, moyennes et fortes.

Mitaines de cuir

Rég. 49c et 59c. **MAINTENANT 39c**

Rég. 79c, 89c, 98c. **MAINTENANT 59c**

Une grande variété de mitaines de cuir chaudement doublées pour solder à ces bas prix. Plusieurs teintes. Pointures petites, moyennes et fortes.

Mitaines de laine

Rég. 1.50. **MAINTENANT 1.00**

Attrayantes mitaines de laine, une valeur réduite d'un tiers! Teintes: Bleu, vert, jaune et vin dans le groupe. Pointures moyennes et fortes.

Gants laine et angora

Rég. 1.29 à 4.95. **MAINTENANT 1.00 à 3.95**

Une éclatante vente d'écoulement de luxueux gants de laine et doux angora. Quelques-uns unis brodés dans des teintes vives. Pastelles, teintes plus foncées et noir dans le groupe. Pointures, moyennes et grandes.

Ensembles laine et angora

Rég. 5.90 à 11.90. **MAINTENANT 4.95 à 6.95**

Bonnets et écharpes, écharpes et mitaines, écharpes et gants... tous les ensembles sont réduits dans ce solde! Teintes pastelées et foncées dans le groupe. Quelques ensembles de bonnet. Echarpes et gants dans l'assortiment.

Echarpes laine et angora

Rég. 2.95. **MAINTENANT 1.95**

Echarpes unies pour agrémenter vos manteaux d'hiver et vêtements sport! Teintes pastelées et foncées, dans une grande variété.

Chaussettes après le ski

Rég. 3.50. **MAINTENANT 2.95**

Chaussettes tout laine, après le ski, avec semelles de cuir ou de daim... choix de jolis dessins! Teintes: Rouge, bleu, vert, jaune. Pointures: moyennes et grandes. Une splendide occasion.

Vente! Pantoufles pour hommes

Poil de seal chaud! Peau de mouton!

Rég. 3.56 à 4.25. **MAINTENANT 2.95**

Alléchantes épargnes pour l'homme qui désire se reposer en tout confort. Pantoufles souples, chauds, poil de seal ou peau de mouton. Modèles Everette ou Opéra. Doublure entière en mouton ou doublure duveteuse. Teintes: Rouge, bleu, brun. Pointures 6 à 11.

Rayon des chaussures pour hommes chez Freiman

Genres opéra et sandale

Rég. 3.00. **MAINTENANT 1.99**

Pantoufles parfaites pour l'usage de tous les jours, toute l'année durant... pour se reposer dans la maison. Confortables genres Opéra ou Everette en simili-cuir, avec semelles et talons durables en caoutchouc. Rouges, brunes, noires. Pointures 6 à 11. Venez de bonne heure pour profiter de cette épargne!

Rayon des chaussures pour hommes chez Freiman, rez-de-chaussée

CALEÇONS

de coton pour fillettes

42c chacun

Caleçons à bord replié, en coton, pour fillettes. Taille élastique tout le tour. Bleu marine seulement. Tailles 2-14.

Costumes de nuit

à revers duveteux pour enfants

1.25

Confortables costumes de nuit à revers duveteux confortables pour enfants. Dos à boutons, siège tombant. Bleus et rose. Tailles 2-6 dans le groupe.

Oxfords pour enfants

1.88

Solde d'oxfords pour enfants. De cuir noir et brun. Semelles et talons durables. Plusieurs modèles au choix. Pas toutes les pointures en chaque genre. Pointures 11 à 2½. Rég. 2.09. Maintenant, 1.88.

Parkas pour enfants

6.95

Parkas inusul paca pour enfants. Devants à boutons et glissière, deux poches. Tous confortablement doublés, quelques-uns doublés de fourrure. Capuchon à même, garni de fourrure. Couleurs: Vert bouteille, beige, bleu et rouge. Tailles 3-6X.

Jambières pour enfants

2.89

Jambières de chinchilla de coton pour enfants. Genre fourreau avec élastique à la taille au dos. Couleurs: Bleu royal et brun. Tailles 3-6.

Jupes plaid pour fillettes

1.95

Jupes jumper plaid tout laine pour petites filles. Attrayante bande à la taille, se boutonnant au côté, plis en avant et en arrière. Plaid vert et rouges. Tailles 4 à 6X.

Gilets-tricot pour enfants

2.19

Gilts-tricot 100% de laine pour enfants. Modèles à encolure en V et sans collet, devant à boutons. Poignets et taillé à côtes. Couleurs: Vert, vin et bleu avec gris. Tailles 2-6.

MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN

MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN

HEURES DU MAGASIN: 9.30 a.m. à 6 p.m. - FERME à 1 p.m., MERCREDI.

A.J. FREIMAN



**Nouveaux Worsteds!
Nouvelles lignes!**

COMPLETS
pour hommes

- Devant droit
- Devant croisé
- "Lounges" . . . nouvelles lignes plus agréables et plus droites
- Dropés . . . jeunes et ajustement de circonstances.
- Genres naturels . . . sobres, bien ajustés.

42.00

Freiman est renommé comme guide dans les vêtements pour hommes! Voici les derniers complets qui nous sont arrivés pour le jeune homme et pour l'homme de bureau. Vaste choix de worsteds de belle qualité. Nouvelles teintes de bleu, gris, brun dans le carreauté, chevronné, uni et rayé. Tous les genres sont d'une coupe par excellence. Réguliers, courts, grands et corpulants dans les tailles de 36 à 44. C'est maintenant le temps de choisir . . . chez Freiman.

Freiman, rayon des vêtements pour hommes — rez-de-chaussée

Vente
DU MANUFACTURIER
BLOUSES
D'ÉTÉ
1.99

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| blouses échantillon | sheers rayonnées |
| blouses du soir | crêpes rayonnées |
| blouses de costume | sheers spuns |
| enveloppantes | garnitures laçées |
| blouses de sport | garnitures de sequins |
| d'apparat et fronçées | jerseys rayonnées |
| de chic fronces | imprimés fleuris |
| blouses peplum | nouvelles teintes unies |

Des centaines et des centaines de jolies blouses . . . toutes, dans les nouveaux genres de printemps pour garnir votre garde-robe pour maintenant et plus tard. Un des assortiments les plus distingués que nous ayons eu depuis des années . . . une si grande variété dans les genres, tailles et teintes, et sans oublier le blanc en si grande demande. Manches courtes et longues . . . nouvelles manches gonflées. Encolures transformables. Ceintures. Jabots. Dos et devants à boutons. Insertions lacées. Venez . . . voyez pour vous-même. Vous en voudrez plusieurs. Tailles 12 à 20.

Freiman, rayon des blouses — rez-de-chaussée

Souliers de qualité
pour dames

Rég. 7.95 à 9.75

VENTE

5.88

. . . Golden Pheasant . . . Nada . . . Autres marques réputées, Lacés, escarpins, à bandes d'apparat

Le plus beau choix de la mode . . . incluant des souliers par les manufacturiers les plus réputés. Les épargnes sont si extraordinaires que nous vous avisons de venir de bonne heure pour un meilleur choix . . . PAS TOUS LES GENRES NI TOUTES LES TEINTES DANS TOUTES LES POINTURES. Dans le groupe il y a des pointures de 4 à 9.

- CHEVREAU
- VEAU
- COMBINAISONS

Freiman, salon du soulier — troisième étage

Achats extraordinaires
de la
VENTE
de
FOURRURES
"tant espérée"
de Freiman

N'oubliez pas . . . Freiman a acheté pour \$50,000 de fourrures pour cette grande vente . . . les a achetées à des prix beaucoup plus bas que durant les années de guerre et voilà pourquoi vous avez des épargnes insurpassables.

Du dernier cri, luxueux
MANTEAUX DE SEAL
FRANÇAIS
(lapin teint)

Unis ou garnis de fourrure opposition

Rég. \$269.

\$ 179

Vente . . .

Tous confectionnés de peaux entières et de la plus belle qualité. D'une douceur sans pareil et d'un velouté extraordinaire. Dos ample et froncés. Manches élaborées. Dispositions d'empiecements. Vous serez surprise de leur beauté. Unis ou garnis d'écureuil et de rat musqué teint. Remarquez l'épargne!

Chat sauvage peaux allongées

Chat sauvage d'apparat . . . Chat sauvage d'occasion! Et . . . tous de première qualité à leur prix d'origine. Une vente que vous ne devez pas manquer . . . vous économisez \$141 ici.

Rég. \$339.

\$198

Vente

Pattes de Mouton de Perse Russe

Manteaux de fourrure qui respirent un air d'élégance . . . resplendissants, noir soyeux . . . peaux de la plus belle qualité . . . et . . . du plus haut ton. Tuniques, manteaux courts, pleine longueur et longueur 3/4 avec manches et dos amples. A une épargne de plus de \$100.

Rég. \$339.

\$219

Vente

Chat sauvage argenté peaux allongées

Splendides manteaux de chat sauvage. Joliment rayés et étincelants. Durables . . . et du plus haut ton . . . genres d'apparat ou d'occasion. Soyez parmi les six chanceuses qui choisiront ici.

Rég. \$379. à \$425.

\$259

Vente

Manteaux de dos de rat musqué

Tous les genres sont d'une confection superbe et richement assortis. Centres de dos de première qualité qui ajoutent à l'importance de leur valeur.

Rég. \$439. à \$450.

\$295

Vente

Manteaux de dos de rat musqué

Ces manteaux de Rat musqué sont insurpassables . . . Tous . . . des beautés . . . dos nordiques . . . très durables et si luxueux et veloutés. Assortis pour ressembler à la martre de roche, renard bleu, vison sauvage et martre royal. Assurez-vous de les voir de bonne heure pour un meilleur choix.

Rég. \$495 à \$550.

\$379

Vente

La C.T.C.C. présente un mémoire au Cabinet Duplessis

La Confédération des Travailleurs suggère des modifications aux lois

QUEBEC (Spécial) — Voici le mémoire principal annuel présenté par la C.T.C.C. au Cabinet provincial et voici les principales modifications que la C.T.C.C. désire voir apporter aux lois ouvrières de notre province.

Syndicats professionnels
Depuis plusieurs années, la C.T.C.C. réclame une réforme de la Loi des Syndicats professionnels. Le Conseil Supérieur du Travail, au début de l'an dernier, a fait rapport sur cette question. Il semble bien que le temps est arrivé de donner suite à ces suggestions et de réformer cette loi.

A tout événement, la C.T.C.C. suggère les modifications suivantes:

1. Que l'incorporation des syndicats de travailleurs sous la Loi des Syndicats professionnels soit obligatoire pour pouvoir bénéficier des avantages de la législation existante et jouir du privilège de représentation auprès des corps publics.

2. Que le nombre de personnes requises pour obtenir la constitution d'un syndicat professionnel soit réduit à quinze.

3. Que soient inscrits dans un registre spécial, au Ministère du Travail, tous les syndicats professionnels dûment constitués.

4. Que la loi précise la structure syndicale, en prévoyant la constitution en corporation des organisations suivantes: syndicats professionnels et syndicats interprofessionnels; fédérations professionnelles; fédérations interprofessionnelles; confédération groupant syndicats et fédérations.

5. Que la loi interdise les associations d'employés fondées ou dominées par les employeurs ou leurs agents.

6. Que la loi prévoie un minimum de six (\$6.00) dollars par année à titre de contribution de chaque membre d'un syndicat à la caisse d'administration.

7. Que les caisses spéciales prévues par l'article 6 de la loi soient constituées en corporations distinctes, tout en étant administrées par le syndicat qui en demande la formation pour le bénéfice de ses membres.

8. Que les syndicats aient la faculté de constituer les fonds des caisses spéciales prévues à l'article 6 de la loi, soit par prélèvement spécial régulièrement autorisé, soit en mettant de côté, dans un fonds spécial, un pourcentage déterminé de la contribution syndicale, comme la chose existe dans plusieurs cas.

9. Que la loi précise que peuvent faire l'objet d'une convention collective les questions de salaires, heures de travail, apprentissage, et toutes autres conditions de travail et d'emploi.

10. Qu'il soit expressément dit que l'invalidité d'une clause de la convention collective n'affecte en rien les autres clauses.

11. Enfin que l'application de la loi soit confiée au Ministre du Travail.

Différends ouvriers de Québec
Comme la C.T.C.C. le suggère dans son mémoire principal de l'an dernier, cette loi devrait s'intituler "Loi relative à la conciliation et à l'arbitrage", et devrait être modifiée sur plusieurs points, vu l'évolution considérable de la législation du travail durant ces dernières années.

La C.T.C.C. insiste en particulier sur les modifications suivantes:

1. Que tous les employeurs assujettis à la Loi des relations ouvrières et à la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés soient également assujettis à la Loi des différends ouvriers, et que dans ces trois lois, les mots "employeur", "salarié" et "différend" aient la même signification.

2. Qu'un service de conciliation aussi efficace que possible soit établi sous l'autorité d'un directeur des relations industrielles.

3. Qu'un délai limité (dix jours) soit fixé pour la désignation par chaque partie de son arbitre lors de la formation d'un conseil d'arbitrage, et qu'à défaut par l'une ou l'autre partie ou par les deux de s'y conformer, le Ministre du Travail fasse lui-même les nominations nécessaires.

4. Qu'un temps limité soit accordé aux conseils d'arbitrage pour connaître d'un conflit et en faire rapport au Ministre du Travail, et que devant un conseil d'arbitrage la procédure soit aussi expéditive et simple que possible.

5. Qu'une cour supérieure d'arbitrage soit établie, à laquelle les parties pourraient en appeler de toute décision arbitrale ayant force exécutoire. Les décisions de cette cour devraient être publiées dans la Gazette Officielle ou, du moins, dans les bulletins du Service d'Information du Ministère provincial du Travail.

Salaires minimum
La C.T.C.C. suggère les modifications suivantes à la Loi du salaire minimum ou aux ordonnances de la Commission du salaire minimum:

1. Que les employeurs soient tenus d'accorder une période d'au moins trente minutes avec salaire, pour le repas des ouvriers des équipes de huit heures.

2. Que l'on accorde une prime de salaire aux ouvriers qui travaillent de nuit.

3. Que les employeurs soient tenus d'accorder au moins une semaine de vacances après un an de services, et quinze jours après cinq ans de services.

4. Que tout syndicat de travailleurs et toute fédération de syndicats puisse exiger de la Commission du salaire minimum la formation d'un bureau de conciliation, lorsqu'il y a lieu de préparer une ordonnance particulière.

5. Que la Commission puisse exercer non seulement les recours qui naissent d'une ordonnance en faveur des salariés, mais tous les recours qui naissent de la loi elle-même.

En délégation à Montréal sur un train du C.P.R.

VAL D'OR — Tous les secteurs de l'Abitibi sont représentés dans le train spécial du Canadian National qui a quitté Noranda hier soir, avec la délégation des hommes d'affaires du Nord-Ouest québécois en voyage de bonne entente à Montréal.

M. Lucien Tourigny, C.R., administrateur régional des Chambres de Commerce de l'Abitibi et organisateur du voyage qui est sous le patronage de la Chambre de Commerce de Val-D'Or, rapporte une large représentation des villes suivantes: Noranda, Rouyn, Cadillac, Malartic, Val-D'Or, Senneterre, La Sarre, Amos, Barraute, Belcourt et Makamik.

Dans la délégation y furent MM. David Gour, député de Chapleau, Nil Larivière, député de Temiscamingue à Québec, Henri Drouin, député de l'Abitibi-est à Québec, Emile Lesage, député de l'Abitibi-ouest à Québec, J.-E. Bédard, maire de Val-D'Or, et Armand Dumais, maire de Malartic. MM. les présidents des Chambres de Commerce Albert Couty, Rouyn; J. R. Linklater, Noranda; J. L. Chartier, Malartic; Lucien Tourigny, C.R., Val-D'Or; L. M. Fortin, Senneterre; J.-B. Boutin, Amos; et J.-A. Vallée, Barraute.

La presse française est représentée par M. Hermès Maurice de la Frontière et Antonio Lussier, de la Gazette du Nord.

M. J. K. Smith, représentant du Board of Trade de Montréal, s'étant rendu à Val-D'Or pour y rencontrer les voyageurs, ce-ci sont aussi accompagnés de M. R. B. Corrigan, surintendant, P. Tanguay et G.-E. Noël, du service des voyageurs du Canadian National.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même. — La ROCHE-FOUCAULD.

L'autonomie hindoue supprime les castes

L'antique régime va disparaître

ROME (NC) — Le mouvement en faveur de l'indépendance de l'Inde a amené l'écroulement du régime des castes, autrefois si strict dans la nation, a déclaré, Mgr Pothacumy, évêque de Bangalore, l'Église n'aurait aucune raison de nourrir des craintes, mais devrait plutôt prendre l'attitude contraire, si éventuellement l'indépendance était accordée à l'Inde et si les Britanniques se retiraient.

Mgr Pothacumy, qui se rendit à New York après une visite ad limina à Rome, dit que tandis que la chrétienté aux Indes a fait des progrès remarquables sous les Britanniques, il est également vrai qu'on a peur que le nombre des chrétiens augmente au dépens de la population, hindoue avec une baisse conséquente dans la puissance politique de celle-ci.

Mais nous croyons, poursuit Mgr Pothacumy, que si les Britanniques se retirent il n'y aura aucune raison pour que nos adversaires considèrent la chrétienté comme une poussée de la civilisation occidentale. Le nombre grandissant des prêtres et des évêques indigènes contribuera à faire disparaître cette objection.

Il y a cinquante ans, il n'y avait aucun évêque hindou, maintenant il y en a dix-neuf. Les trois quarts de nos 5,000 prêtres et 7,000 de nos 10,500 religieux sont hindous.

"Durant la guerre, les chefs nationaux étaient méfiants et soupçonneux envers les missionnaires, mais maintenant ils sont intéressés à satisfaire les intérêts religieux et éducatifs de la minorité chrétienne. Mahatma Gandhi, le chef de l'Inde hindoue, a rendu hommage au dévouement désintéressé avec lequel les missionnaires ont soulagé les malades et les pauvres de l'Inde, en particulier les lépreux."

"Je ne dis pas que l'Église n'a pas de difficultés à envisager, mais que j'ai confiance qu'avec le temps nos compatriotes comprendront mieux les visées spirituelles et le caractère surnaturel de la chrétienté. Nous comptons sur la vérité intrinsèque de notre prédication et sur la bonne volonté de l'auditeur, et non sur une puissance étrangère."

Mgr Pothacumy souligne qu'en 1938, quand la hiérarchie fut établie aux Indes, il n'y avait que 1,600,000 catholiques; il ajoute qu'aujourd'hui, la population catholique est au nombre de 4,500,000. Il termine en exprimant l'avis qu'une clause constitutionnelle assurera la protection des minorités dans l'Inde indépendante; quatre catholiques siègent à l'Assemblée constituante.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson a occupé dans le service de l'exploitation de la compagnie toute une série de postes de plus en plus importants. Il fut successivement surintendant de plusieurs divisions du réseau de l'ouest, dont il devint général en 1944. En janvier 1946, il vint à Montréal assumer les fonctions de vice-président chargé du personnel de la compagnie.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.



K. W. TAYLOR qui sera à la tête de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, d'ici quelques mois, remplacera probablement à son poste d'avant-guerre, comme sous-gouverneur de la Banque du Canada, M. Taylor est employé de la Commission depuis sa fondation.

Nomination de M. William Manson

MONTREAL (Spécial) — On annonce aujourd'hui au bureau-chef du Pacifique Canadian à Montréal, la nomination de M. William Manson au poste de vice-président chargé de tous les services de chemins de fer et de communications de cette compagnie au Canada. Il aura ses bureaux à la gare Windsor à Montréal.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson a occupé dans le service de l'exploitation de la compagnie toute une série de postes de plus en plus importants. Il fut successivement surintendant de plusieurs divisions du réseau de l'ouest, dont il devint général en 1944. En janvier 1946, il vint à Montréal assumer les fonctions de vice-président chargé du personnel de la compagnie.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

M. Manson est un homme de chemins de fer très averti, dont la réputation s'étend à travers tout le Canada. Il naquit au Manitoba en 1892 et entra au Pacifique Canadian, à Winnipeg, en 1909. Il a subi son entraînement à bonne école, ayant servi dans l'ouest canadien sous l'administration de quitter la présidence de la compagnie, et sous celle de M. W. M. Neil son successeur, dont la nomination a été annoncée hier.

Questions particulières en marge de la législation du travail au Canada

Quebec (Spécial) — Voici un mémoire spécial soumis aux autorités provinciales par la confédération des Travailleurs Catholiques du Canada à l'honorable ministre du Travail de la province de Québec.

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada Inc. a formulé dans son mémoire principal diverses suggestions de portée générale concernant les problèmes ouvriers et la législation du travail. Elle a cru utile de soumettre, dans un mémoire additionnel, diverses questions particulières, afin de donner suite à toutes les résolutions du dernier congrès.

1.—Travail du dimanche.
Il y a lieu, dans l'opinion de la C.T.C.C., d'interdire par des sanctions sévères, le travail du dimanche. Il est vrai que, dans certains cas, il est impossible d'arrêter le fonctionnement de l'industrie le dimanche, mais alors le travail devrait être payé à taux double.

La C.T.C.C. souligne spécialement, dans le cas des usines à papier, qu'aucun loi devrait obliger ces industries à fermer assez tôt le samedi pour faire les réparations avant minuit, afin de permettre aux ouvriers qui font ce travail d'avoir leur dimanche libre.

Certaines fêtes religieuses, soit le jour de l'An, l'Épiphanie, l'Ascension, la Toussaint, l'Immaculée Conception et Noël devraient être déclarées fêtes chômées dans toute l'industrie et tout poste de commerce de la province.

2.—Réformes à la loi électorale.
La C.T.C.C. demande l'institution d'un vote obligatoire, et, à cette fin, l'établissement d'un système d'identification adéquat et utile au bien commun.

De plus, elle demande que la Loi électorale soit amendée de façon à permettre aux ouvriers qui travaillent en dehors de leurs comités de voter dans leurs localités avant le jour de la votation, suivant le privilège accordé aux voyageurs de commerce et aux employés de chemin de fer.

3.—Crédit ouvrier.
Afin de répondre aux besoins pressants de la classe ouvrière, il serait nécessaire d'instituer un crédit ouvrier d'après un système simple et à la portée de tous. Aussi, la C.T.C.C. en renouvelle formellement la demande auprès du gouvernement.

4.—Cout de la vie.
La C.T.C.C. est d'avis que le gouvernement provincial devrait établir son propre système de statistiques sur le coût de la vie et que ces statistiques devraient être confonctionnées en rapport avec la famille.

5.—Industrie de la boulangerie.
En ce qui concerne le prix du pain, la C.T.C.C. suggère au gouvernement d'instituer une commission qui aurait pour but d'établir un standard de pesée et de qualité du pain dans la province.

Cette commission aurait aussi pour fonction d'établir des prix de vente, si possible, afin de faire disparaître la concurrence déloyale qui se pratique entre employeurs dans cette industrie et par le fait même, empêche les employés de

cette industrie d'obtenir des salaires raisonnables.

La C.T.C.C. suggère également la prohibition du travail du dimanche et du travail de nuit dans les boulangeries.

6.—Taxe de vente sur les produits pharmaceutiques.
Les produits pharmaceutiques constituent un objet de première nécessité et la taxe de vente qui existe sur ceux-ci devrait être abolie.

7.—Sécurité industrielle.
La C.T.C.C. demande que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour faire accepter dans toutes les industries un système d'aération raisonnable pour protéger la santé des ouvriers.

Elle demande en outre que le gouvernement fasse en sorte d'obtenir une observation rigoureuse de la Loi des établissements industriels, particulièrement dans les ateliers où l'on taille le granit, en vue de l'élimination des poussières qui causent le silicose.

La C.T.C.C. appuie auprès du gouvernement les revendications répétées des syndicats de l'amiante. Elle demande en outre que l'on adopte des mesures efficaces pour empêcher la possibilité d'amiante de se répandre dans les mines et les municipalités environnantes.

8.—Hygiène publique.
Dans le domaine de l'hygiène publique, la C.T.C.C. demande que l'observation des règlements d'habitation soit assurée par des services sociaux et de ceux qui travaillent dans les inspecteurs, la loi demeure pratiquement inopérante.

Il serait à propos également de rendre obligatoire pour toute personne qui sert le public dans cette province, un examen médical complet, au moins une fois par an. Une loi pourrait être émise à la suite de cet examen.

9.—Bourses d'études.
La C.T.C.C. croit qu'il serait opportun que le gouvernement établisse des bourses d'études en faveur des enfants de ceux qui travaillent dans les industries sociales et de ceux qui pourraient fréquenter un collège du travail, collègue dont la fondation est actuellement en voie de réalisation.

Le gouvernement devrait également encourager les bourses d'études, en vue de faire l'apprentissage, et cela à même la Loi de l'aide à la jeunesse.

10.—Assurances pour automobilistes.
La C.T.C.C. est d'avis que tout propriétaire d'une automobile devrait être tenu de souscrire une assurance raisonnable pour les dommages à autrui (dommages à la personne). Nous croyons qu'il s'agit là d'une mesure de sécurité publique devenue nécessaire à raison de plus en plus nombreux accidents d'automobiles de plus en plus nombreux.

11.—Fonds de pension des corporations municipales et scolaires.
La C.T.C.C. suggère au gouvernement d'autoriser par une loi spéciale les corporations municipales et scolaires à se procurer, par un règlement, les fonds nécessaires pour créer un fonds de pension collectif suffisant pour couvrir les années antérieures de service des employés permanents.

12.—Loi des mécaniciens en tuyauterie.
La C.T.C.C. suggère que cette loi soit amendée de manière à prévoir le droit à un pourcentage d'avancement en faveur des apprentis qui suivent des cours d'apprentissage aux écoles des Arts et Métiers ou aux centres d'apprentissage d'après les temps qu'ils auront passés à ces écoles, centres d'apprentissage. Nous suggérons en outre que la loi exige pour le métier concerné, un apprenti par trois compagnons.

13.—Loi des mécaniciens de machines fixes.
La C.T.C.C. suggère que cette loi soit amendée, à l'effet que chaque opérateur de machines fixes soit obligé d'avoir un diplôme dans sa classe respective avant de pouvoir opérer telle machine.

La C.T.C.C. suggère aussi que les mots "tout homme" à l'article 2-2e de la loi soient remplacés par les mots "tout homme".

14.—Livres d'électricité en français.
La C.T.C.C. demande que le gouvernement fasse imprimer des livres en français pour les électriciens, sur la radio, les moteurs électriques, les magnéto, les frigidaires, les soudeurs électriques, les machinistes, et sur l'électricité en général.

15.—Loi concernant les électriciens et les installations électriques.
La C.T.C.C. suggère que cette loi soit amendée de manière à prévoir des examens plus complets. La loi devrait en outre distinguer entre les électriciens de l'industrie manufacturière et les électriciens de l'industrie du bâtiment. De plus, nous suggérons la création d'un apprenti par trois compagnons.

16.—Mesures spéciales en vue d'empêcher la dilapidation de nos sucreseries.
La C.T.C.C. demande au gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires afin de faire cesser la dilapidation de nos sucreseries, laquelle se fait actuellement sans aucun management.

17.—Personnel ouvrier du parlement.
La C.T.C.C. demande au gouvernement de la province de Québec que son personnel ouvrier fasse partie du service civil.

NANKIN (Spécial) — La production du sel dans la province Hou-Pé sera, selon ce que s'attend l'Administration de la région du sel de Changlu, de 3,800,000 tonnes, soit le double de celle de 1946.</

Un nouveau laboratoire à l'Université d'Ottawa

Les étudiants de chimie du High School de l'Université d'Ottawa et de la classe de chimie organique de la Faculté des Arts sont entrés dans leur nouveau laboratoire, hier matin, dans l'édifice des sciences, rue Wilbrod.

Le nouveau laboratoire qui place cinquante élèves est dirigé par le R. P. Domina Caron, o.m.i. professeur de chimie. Il prend la place des salles qui servaient autrefois à l'École de Musique et de Déclamation de l'Université, rendue maintenant à 175, rue Waller.

La table de laboratoire inventée par le R. P. René Lavigne, o.m.i. l'an dernier pour son laboratoire de physique, a été transformée, cette fois en table d'expérience. La salle est éclairée à la lumière fluorescente, comme toutes les classes du Pavillon des Arts, respire l'air d'une atmosphère d'étude et de recherches.

Le grand laboratoire de chimie de l'édifice des sciences est encore sous la direction du R. P. Ernest Renaud, o.m.i., professeur de chimie avancée, et un nouveau laboratoire de sciences appliquées pour l'école de Génie a aussi été complètement installé.

Accord général conclu entre les United Air Lines et Air France

NEW YORK — Un accord général groupant les 160,000 kms. du réseau général d'Air France et les 14,000 kms. du réseau intérieur d'United Air Lines vient d'être signé à New York.

Par cet accord, les places pourront être réservées et le voyage organisé dans plus de soixante villes des États-Unis pour n'importe quel point du réseau français lequel dessert 51 pays sur les cinq continents. Les deux compagnies assureront un service entre New York et la plupart des capitales mondiales.

Ce service groupe via United et Air France sera tellement rapide, qu'il sera possible de faire de Chicago à Paris en 21 heures et demie, à Saignon en 69 heures, à Amsterdam en 23 heures et demie, à Alger en 26 heures 05, à Bruxelles en 22 heures et demie, à Nice en 24 heures et demie. Juste un jour entre les ombres du lac Michigan, et les palmiers de la Riviera!

Dès que United Air Lines commença son service jusqu'à Hawaï au début de cette année, ce point du pacifique sera facilement reliable grâce au système Air-France-Air-Lines, aux villes d'Asie, d'Afrique, de sud-Amérique et d'Europe.

Cet accord ne permet pas seulement la vente des billets, la location des places et les relations directes entre tous les points desservis par les deux compagnies, mais aussi donne la possibilité d'enregistrer les bagages directement du point d'origine pour le point de destination.

Air-France et United Air Lines ont toutes deux mis en service le type d'avion quatre moteurs, lequel est actuellement le plus puissant. Air-France réalise actuellement le Lockheed Constellation Comets qui assure le service sur l'Atlantique. United Air Lines utilise le Mainliner quatre moteurs 230's en plus de son deux moteurs 121 passagers, et bientôt elle mettra en service 35 nouveaux Mainliners quatre moteurs contenant de 52 à 58 passagers.

Tracadie, terre d'avenir, compte une léproserie séculaire et unique

(Par John MOSHER)

TRACADIE, N.B. (P.C.) — La contraction de la lèpre dans notre pays du monde est un mauvais souvenir d'un passé obscur, mais Tracadie n'a pas cessé depuis des siècles de dispenser les soins aux lépreux; ce travail se continue dans une léproserie située près de l'Hôtel-Dieu, qui surplombe le village florissant, la baie de Tracadie et le golfe St-Laurent.

La nouvelle léproserie est un immeuble à deux étages qui contient douze chambres. Elle compte actuellement sept patients, trois femmes et quatre hommes, y compris trois Russes et un Chinois envoyés à cette institution des provinces de l'Ouest, un Polonais et un patient de l'Ontario. Sept sœurs prennent soin d'eux. La léproserie a une cuisine, un parloir, un bureau, des chambres de bains et un chapelier.

Quand les sœurs de St-Joseph assumèrent la responsabilité des lépreux, en 1868, la colonie comptait vingt patients. Depuis lors, jusqu'à 1937, les lépreux furent au nombre de 315; 295 moururent durant cette période.

L'ancienne léproserie, terminée en 1896, fut détruite par le feu le 6 janvier 1943.

L'histoire de la maladie dans cette région remonte à 1757, en 1840 après que les Bretons, les Basques et les Normands fussent établis le long de la rivière Miramichi. Cette année-là, le vaisseau français d'Indienne s'échoua près de la Baie-du-Vin. Quelques membres de son équipage furent atteints de la lèpre, et contractèrent la lèpre, pendant qu'ils étaient en contact avec les Indiens qui leur étaient contagieuses. Les autorités se servirent de l'île Sheldrake pour la léproserie, mais les 52 patients se révoltèrent contre la misère et les mauvais traitements, et une série de fuites s'en suivit.

Finalement, dix-huit mois plus tard, en 1845, l'édifice principal fut détruit par le feu. Après quatre autres années une nouvelle léproserie fut construite à Tracadie, en 1852, elle fut détruite par un incendie. Une autre fut érigée à l'île de la Tracadie, en 1868, six Sœurs de la Charité natif de Montréal pour s'occuper de la colonie des lépreux.

Trainé sur une distance de 50 pieds, rue Bank

William Joseph Mooney, 65 ans, 429, rue McLaren, fut gravement blessé, vers sept heures hier soir, lorsqu'il fut heurté par un tramway, rue Bank, en face des rues Lisgar et Cooper.

Les constables René Miner et Thomas Walsh, qui firent enquête, déclarèrent que M. Mooney fut traîné par le tramway sur une distance d'environ 50 pieds. C'est en traversant la rue Bank de l'est à l'ouest que M. Mooney fut frappé et renversé par un tramway qui allait du nord au sud. Le blessé fut transporté à l'hôpital municipal où le Dr C. Whitley déclara que M. Mooney souffre de choc.

Ce matin, les autorités de l'institution ont déclaré que son état est satisfaisant.

L'assailant de Mme Quinn est recherché

La police est encore à la recherche de l'individu qui a assailli Mme Peter Quinn, 32 ans, 106, rue Des Cèdres, qui fut trouvée au seuil de la porte d'une maison de Rockcliffe, gravement blessée, mardi matin.

Les autorités de l'Hôpital Général ont déclaré que l'état de Mme Quinn est "bon". Lors de son admission à l'hôpital, Mme Quinn souffrait de graves contusions à la poitrine, de choc, et d'une perte abondante de sang.

Les autorités judiciaires sont à la recherche d'un individu d'âge mûr, portant un chapeau melon noir, et répondant au nom de "Bill". Les postes de police du district furent avertis d'avoir l'œil ouvert pour un homme répondant à cette description.

Amende de \$800 plus les frais

Aime, Joseph et Elzéar Mongeon, propriétaires de la laiterie agissant sous la raison sociale de National Dairies Limite, 138, rue Botetourt, ont été condamnés à une amende de \$800 plus les frais pour avoir enfreint les règlements de la Commission des prix et du commerce. Me James Burrows occupait pour la Commission défendant que Me J.-C. Aubin défendait les accusés qui s'avouèrent coupables.

Avait-on le droit d'appeler John L. devant le tribunal?

WASHINGTON (PA) — La Cour Suprême des États-Unis entend aujourd'hui la question de savoir si le gouvernement américain avait le droit légal d'appeler John L. Lewis devant le tribunal en novembre dernier comme moyen de mettre fin à la grève des mineurs.

Il s'écoulera peut-être des semaines avant que la Cour Suprême annonce sa décision, à cause du temps requis pour rédiger une opinion, mais Les Seigneurs sauront probablement samedi ce que sera la réponse, ainsi que celle à la deuxième question:

Lewis et ses mineurs unis (AFL) devaient payer en tout ou en partie l'amende de trois millions et demi imposée pour mépris de cour?

Le tribunal a écouté hier durant trois heures les différents plaidoyers dans cette cause.

Le seul incident de cette longue audience s'est produit moins de cinq minutes avant qu'elle ne se termine. Le juge Frankfurter posait une longue série de questions au procureur général adjoint John F. Sonnett sur l'histoire législative de la loi Smith-Connally concernant les différends industriels durant la guerre, sous le régime de laquelle le gouvernement a saisi les houillères de charbon bitumineux les printemps derniers.

Finalement, quand le signal d'une lumière blanche fut donné, quand il ne restait que cinq minutes du temps alloué à l'avocat, le juge Jackson interrompit Sonnett pour lui dire qu'il devrait passer à un autre point de son argumentation.

Comme Sonnett répondait qu'il était heureux de se rendre à la demande, Frankfurter tourna sur sa chaise, saisit une pile de documents qu'il laissa tomber sur le parquet. Sonnett poursuivit pour un instant, puis la lumière rouge s'alluma à côté de la blanche. Son temps était épuisé, et la cause terminée.

Le point que Jackson voulait entendre Sonnett discuter était le suivant: Qu'arriverait-il si les tribunaux américains n'avaient pas le droit d'émettre une injonction dans un cas comme celui du différend dans l'industrie du charbon?

Le principal point en litige dans cette cause est de savoir si la loi Norris-La Guardia concernant les injonctions s'applique quand le gouvernement est une des parties à un différend ouvrier.

M. Beaulieu défend l'attitude du Québec

Peut-on forcer la religion de porte en porte? L'achat de trois lots est la cause d'une discussion. Un chapitre d'histoire juridique.

MONTREAL (P.C.) — Les Témoinis de Jéhovah, colporteurs et membres de la secte de la loi mais ministres du culte à leurs propres yeux, sont en train d'écrire un chapitre d'histoire juridique devant les tribunaux de la province de Québec.

Au défit de l'autorité qui tente de les maintenir dans les limites fixées par les lois de la province, des membres de la secte continuent presque tous les jours, avant l'aurore, à distribuer des brochures et des pamphlets en dépit des poursuites intentées contre eux en nombre de plus en plus grand.

Déjà plus de mille causes attendent l'attention des tribunaux, la plupart pour simple infraction au règlement municipal qui exige un permis pour la distribution de circulaires. D'autres sont d'une nature plus grave parce que la littérature distribuée par des membres de la secte serait séditieuse et diffamatoire, prétention qui a donné lieu à une avalanche de lettres d'approbation et de condamnation.

Les doctrines des Témoinis vont à l'encontre des croyances de la population en forte majorité catholique du Québec et, en novembre dernier, la secte a jeté de l'huile sur le feu en publiant un pamphlet intitulé "La haine ardente du Québec", dans lequel il est dit que les prêtres catholiques sont les instigateurs de la "persécution" de ses membres.

Le pamphlet critique également la police et les autorités provinciales, ce qui a porté le premier ministre Duplessis à qualifier son contenu de matière diffamatoire et séditieuse, et à autoriser des poursuites pour conspiration séditieuse contre les personnes qui en font la distribution. Plusieurs personnes ont été arrêtées et accusées de ces crimes.

Leur argument veut que "Les Témoinis n'ont pas à demander la permission de l'homme pour faire l'œuvre de Dieu", ils ajoutent à cela que la loi garantit la liberté de culte.

Les hommes, les femmes et les enfants sont admis comme membres de la secte et, dans le comté de Beauce, une fillette de 12 ans a été traduite devant les tribunaux comme distributrice, mais la cause fut renvoyée par le juge en raison de l'âge de la défenderesse.

La question du cautionnement a été brûlante depuis les débuts de la campagne contre la secte et, en conséquence, Frank Roncarelli, gros restaurateur de Montréal, s'est vu enlever son permis de restaurateur.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le R. P. Fortin, supérieur du Saint-Sacrement

MONTREAL (P.C.) — Le R. P. Fortin, fils de M. et Mme Alphonse Fortin, de Québec, a été nommé supérieur de la Congrégation du Saint-Sacrement à Rome, a annoncé le R. P. Ludovico Longari, supérieur général de l'Ordre.

C'est la première fois qu'un Canadien occupe ces fonctions. Le R. P. Fortin est né à Saint-Lazare de Bellechasse, le 5 décembre 1902, et il fut ordonné prêtre à Rome, le 7 juillet 1929.

Il fit son cours classique à Terrebonne et son noviciat à Québec. Il commença ses études ecclésiastiques à Montréal, puis se rendit à Rome où il demeura de 1928 à 1933. A son retour au pays, il enseigna les scolasticas de Montréal et de Sherbrooke.

Le R. P. Fortin partira pour Rome bientôt.

Le siège de W. C. Macdonald déclaré vacant

L'un des sièges de Halifax aux Communes est maintenant officiellement vacant à la suite du décret publié aujourd'hui par l'hon. Gaspar Fauteux, président de la Chambre. Ce comté se trouve sans député depuis la mort de M. W. C. Macdonald, libéral. La date de la prochaine élection complémentaire dans cette circonscription reste toujours hypothétique.

Rodgers a comparu en Cour suprême

Harold Rodgers, 26 ans, 12 avenue Westmount, a comparu devant le juge A. W. Dreleaux, à la Cour suprême d'Ontario, pour recevoir le verdict du jury. Rodgers sur qui pèsent deux accusations de vol avec effraction, deux autres de recel et une de vol, était défendu par Me Roger Séguin, qui en est à sa première cause depuis son retour à la vie civile.

Me Raoul Mercier, c.r., substitut du procureur général, occupait pour la Couronne.

Le juge Dreleaux fit une révision de la cause avant que le jury aille délibérer.

Club Lions d'Ottawa

"Avoir réussi l'organisation actuelle du Carleton College malgré toutes les difficultés que nous avons à remonter, dit à midi M. MacDrum, vice-président du Carleton College aux membres du club Lions d'Ottawa.

M. MacDrum expliqua la réussite du College qui commença par des cours du soir dans plusieurs salles de la ville et qui donne maintenant des cours du jour à 450 étudiants. "Nous avons le fondement d'un collège classique puissant, dit-il, et nous pouvons réussir pleinement à la condition que les citoyens d'Ottawa nous aident".

"Il n'y a aucun endroit au pays mieux approprié pour établir un collège du genre que la capitale du pays où tous les moyens de recherche sont à portée de la main. Nous avons maintenant un local convenable et nous avons de bons professeurs, il nous faut la sympathie complète des citoyens".

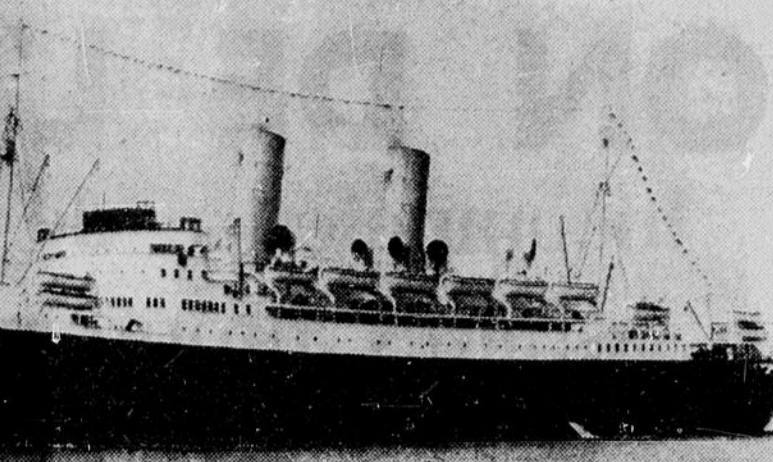
M. MacDrum fut présenté par M. Merrill Tucker et fut remercié par M. Howard Young. La réunion était sous la présidence de M. Lloyd Gillespie.

Le Canada ne subira pas une nouvelle dépression

TORONTO (P.C.) — Le Canada, qui occupe actuellement la meilleure position financière potentielle de son histoire, est sur le point d'entrer dans une ère de grande prospérité et ne connaîtra pas la dépression économique, ont prétendu hier des orateurs devant les membres de la Fédération des détaillants canadiens.

W. E. S. Bryan, président de la Fédération, a dit que la récolte de blé du Canada, avec un prix garanti de \$1.55 le boisseau, vaut un tiers de plus que la récolte de 1945, ce qui doit inspirer "une saine confiance".

"Il n'existe aucune raison de croire que nous marchons vers la crise économique comme cela s'est produit durant les années



Le "DUCHESS OF BEDFORD", l'un des trois paquebots du Pacifique Canadien qui ont survécu à la guerre, sera libéré par le War Office lorsqu'il aura terminé son voyage à Bombay. Le navire sera remodelé et rebaptisé "Empress of India".

M. Beaulieu défend l'attitude du Québec

Peut-on forcer la religion de porte en porte? L'achat de trois lots est la cause d'une discussion. Un chapitre d'histoire juridique.

MONTREAL (P.C.) — Les Témoinis de Jéhovah, colporteurs et membres de la secte de la loi mais ministres du culte à leurs propres yeux, sont en train d'écrire un chapitre d'histoire juridique devant les tribunaux de la province de Québec.

Au défit de l'autorité qui tente de les maintenir dans les limites fixées par les lois de la province, des membres de la secte continuent presque tous les jours, avant l'aurore, à distribuer des brochures et des pamphlets en dépit des poursuites intentées contre eux en nombre de plus en plus grand.

Déjà plus de mille causes attendent l'attention des tribunaux, la plupart pour simple infraction au règlement municipal qui exige un permis pour la distribution de circulaires. D'autres sont d'une nature plus grave parce que la littérature distribuée par des membres de la secte serait séditieuse et diffamatoire, prétention qui a donné lieu à une avalanche de lettres d'approbation et de condamnation.

Les doctrines des Témoinis vont à l'encontre des croyances de la population en forte majorité catholique du Québec et, en novembre dernier, la secte a jeté de l'huile sur le feu en publiant un pamphlet intitulé "La haine ardente du Québec", dans lequel il est dit que les prêtres catholiques sont les instigateurs de la "persécution" de ses membres.

Le pamphlet critique également la police et les autorités provinciales, ce qui a porté le premier ministre Duplessis à qualifier son contenu de matière diffamatoire et séditieuse, et à autoriser des poursuites pour conspiration séditieuse contre les personnes qui en font la distribution. Plusieurs personnes ont été arrêtées et accusées de ces crimes.

Leur argument veut que "Les Témoinis n'ont pas à demander la permission de l'homme pour faire l'œuvre de Dieu", ils ajoutent à cela que la loi garantit la liberté de culte.

Les hommes, les femmes et les enfants sont admis comme membres de la secte et, dans le comté de Beauce, une fillette de 12 ans a été traduite devant les tribunaux comme distributrice, mais la cause fut renvoyée par le juge en raison de l'âge de la défenderesse.

La question du cautionnement a été brûlante depuis les débuts de la campagne contre la secte et, en conséquence, Frank Roncarelli, gros restaurateur de Montréal, s'est vu enlever son permis de restaurateur.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le R. P. Fortin, supérieur du Saint-Sacrement

MONTREAL (P.C.) — Le R. P. Fortin, fils de M. et Mme Alphonse Fortin, de Québec, a été nommé supérieur de la Congrégation du Saint-Sacrement à Rome, a annoncé le R. P. Ludovico Longari, supérieur général de l'Ordre.

C'est la première fois qu'un Canadien occupe ces fonctions. Le R. P. Fortin est né à Saint-Lazare de Bellechasse, le 5 décembre 1902, et il fut ordonné prêtre à Rome, le 7 juillet 1929.

Il fit son cours classique à Terrebonne et son noviciat à Québec. Il commença ses études ecclésiastiques à Montréal, puis se rendit à Rome où il demeura de 1928 à 1933. A son retour au pays, il enseigna les scolasticas de Montréal et de Sherbrooke.

Le R. P. Fortin partira pour Rome bientôt.

Le siège de W. C. Macdonald déclaré vacant

L'un des sièges de Halifax aux Communes est maintenant officiellement vacant à la suite du décret publié aujourd'hui par l'hon. Gaspar Fauteux, président de la Chambre. Ce comté se trouve sans député depuis la mort de M. W. C. Macdonald, libéral. La date de la prochaine élection complémentaire dans cette circonscription reste toujours hypothétique.

Rodgers a comparu en Cour suprême

Harold Rodgers, 26 ans, 12 avenue Westmount, a comparu devant le juge A. W. Dreleaux, à la Cour suprême d'Ontario, pour recevoir le verdict du jury. Rodgers sur qui pèsent deux accusations de vol avec effraction, deux autres de recel et une de vol, était défendu par Me Roger Séguin, qui en est à sa première cause depuis son retour à la vie civile.

Me Raoul Mercier, c.r., substitut du procureur général, occupait pour la Couronne.

Le juge Dreleaux fit une révision de la cause avant que le jury aille délibérer.

Club Lions d'Ottawa

"Avoir réussi l'organisation actuelle du Carleton College malgré toutes les difficultés que nous avons à remonter, dit à midi M. MacDrum, vice-président du Carleton College aux membres du club Lions d'Ottawa.

M. MacDrum expliqua la réussite du College qui commença par des cours du soir dans plusieurs salles de la ville et qui donne maintenant des cours du jour à 450 étudiants. "Nous avons le fondement d'un collège classique puissant, dit-il, et nous pouvons réussir pleinement à la condition que les citoyens d'Ottawa nous aident".

"Il n'y a aucun endroit au pays mieux approprié pour établir un collège du genre que la capitale du pays où tous les moyens de recherche sont à portée de la main. Nous avons maintenant un local convenable et nous avons de bons professeurs, il nous faut la sympathie complète des citoyens".

M. MacDrum fut présenté par M. Merrill Tucker et fut remercié par M. Howard Young. La réunion était sous la présidence de M. Lloyd Gillespie.

Le Canada ne subira pas une nouvelle dépression

TORONTO (P.C.) — Le Canada, qui occupe actuellement la meilleure position financière potentielle de son histoire, est sur le point d'entrer dans une ère de grande prospérité et ne connaîtra pas la dépression économique, ont prétendu hier des orateurs devant les membres de la Fédération des détaillants canadiens.

W. E. S. Bryan, président de la Fédération, a dit que la récolte de blé du Canada, avec un prix garanti de \$1.55 le boisseau, vaut un tiers de plus que la récolte de 1945, ce qui doit inspirer "une saine confiance".

"Il n'existe aucune raison de croire que nous marchons vers la crise économique comme cela s'est produit durant les années

Un insigne distinctif a été remis à l'ex-président du club Richelieu

M. A.-J. Pelletier fut le conférencier au dîner-causserie, sous la présidence du Dr Paul Côté.

Le gouverneur de la Société Richelieu a remis à M. Arthur Desjardins, président sortant de ce club, un bouton-insigne spécial Richelieu pour ses mérites.

Le Dr Viau a aussi lu un message du président de la Société, M. Jean-Jacques Tremblay, secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada, qui a souligné tout le travail accompli par M. Desjardins.

M. A.-J. Pelletier a brossé un tableau de la situation économique de la Jamaïque, au cours de sa causerie au dîner hebdomadaire du club Richelieu Ottawa-Hull, sous la présidence du Dr Paul Côté. Ce dernier a aussi présenté le conférencier.

Parmi les invités, on a pu remarquer: L'échevin Alexis Maurice, procureur de la ville de Hull; M. Léopold Toussaint, de Montréal, Edouard Potvin, E. Massé, P. Hetcheson, et J.-G. Wall.

On remarqua à la table d'honneur, outre les personnes précitées: le Dr Jean Terrien, M. Léopold Beaudoin, le Dr Aimé Couture, M. Louis Bisson, Gérant du Transport Urbain de Hull; M. Maurice Roger et M. L.-J. Chatelain.

Avant de parler de la situation économique de la Jamaïque, le conférencier rappela brièvement l'évolution et la regression du gouvernement depuis 1655.

La question économique de cette colonie anglaise est surtout difficile à analyser, dit-il, à cause du manque de pouvoir des députés et aussi à cause de la diversité de races dans la classe dirigeante.

M. Pelletier fit remarquer que l'industrie compte pour très peu à la Jamaïque, sauf pour le sucre et le rhum. Depuis quelques années, dit-il, il y a cependant des améliorations considérables: On trouve en effet des manufactures de savon, d'huile de table, de noix de coco, de parfumerie, de vêtements, de cuir, etc. des manufactures de la main-d'oeuvre.

Le conférencier souligna que pour les hommes, 182,000 employés sont à gages et que 31 pour 100 de la population sont sans emploi; 102,000 femmes sont employées à gages et 30 pour 100 sont sans emploi.

Les petits salaires et le chômage furent les causes, dit-il, des émeutes de 1865, de 1938, de 1945 et de 1946.

Au sujet de l'enseignement, M. Pelletier fit remarquer que 80 pour 100 des enfants de moins de 7 à 14 ans vont à l'école; et que 24 pour 100 des enfants de 7 ans et plus ne sont jamais allés à l'école.

Après avoir parlé du système bancaire, le conférencier souligna que la dette par tête est très petite et que le remède qui s'impose en général pour la Jamaïque, c'est de développer les industries et le commerce. M. Pelletier déclara encore qu'il avait beaucoup de mécontentement à la Jamaïque.

M. L.-J. Chatelain et Georges Pelletier ont dirigé le programme musical.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de la couronne et de la défense. Le procès a duré à peine un jour et demi.

La couronne a présenté neuf témoins tandis que la défense ne s'est borné qu'à présenter cinq témoins dont l'accusé lui-même.

L'accusé a dit au cours de son témoignage qu'il avait rencontré Vitali Pavlov, ancien second secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa et soi-disant chef de la police secrète russe au Canada, à la fin de l'année 1943. Il a ajouté qu'il avait rencontré environ quatre fois la première année dans des réunions sociales, et qu'il ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il ne lui avait jamais donné de l'argent.

Poland a admis qu'il avait en suite appelé Pavlov trois ou quatre fois plus tard jusqu'il l'estimait bien et le trouvait bon causeur. C'est pourquoi, dit-il, il avait inscrit son nom à plusieurs reprises sur une tablette à son bureau.

Poland a dit qu'il n'avait aucune tendance communiste et qu'il était un libéral avant voté pour le parti aux dernières élections. Il ajouta même qu'il avait travaillé pour le parti lors des élections.

Il affirmait que l'on ne lui avait jamais demandé des informations et qu'il n'en avait jamais donné de l'usage de la Russie. Il n'avait jamais douté que Pavlov était un espion russe.

À la suite du jugement, le juge McDougall entreprendra le procès du docteur Henry Harris, de Toronto, otométriste, sur qui pèse une accusation de conspiration.

Le jugement de Poland sera connu demain

Le juge A.-G. McDougall, de la cour de comté, rendra son jugement, demain matin, dans le procès de Frederick-William Poland, 57 ans, chef d'escadron et ancien employé au service d'intelligence de l'aviation canadienne, l'un des accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada au compte de la Russie Soviétique. Le jugement terminera le quinziesme des dix-huit procès d'espionnage au Canada.

Le juge McDougall a réservé son jugement à demain matin, après avoir entendu les preuves de

Les Rois du Bois partagent la tière pace avec Ottawa

Pembroke gagne 3-1 sur les Sénateurs avec l'aide du gardien Bethell

La fonte des neiges affolle les hommes de la forêt à la pensée du flottage des billes qui sera suivi du tirage des fillets. Les "Rois du Bois" ont subi la même infortune hier soir. Nous ignorons mais à la fin de 60 minutes de jeu fort contesté au Palais Gorman, ils plaçaient un verdict de 3-1 dans leur gousset pour retourner à Pembroke.

La victoire de Pembroke sur les Sénateurs intermédiaires d'Ottawa permet aux "Rois" de partager ce soir la première place du circuit "Upper Ottawa" avec leurs victimes d'hier soir. C'était le premier revers des Sénateurs à l'Auditorium depuis leur entrée dans le circuit des pays d'en Haut.

Les "Lumber Kings" avaient laissé leurs grosses haches à la maison mais ils avaient amené monsieur Jackie (Zéro) Bethell leur phénomène gardien de buts. De son côté le vétéran des campagnes d'Italie et du front de l'ouest, Louis St-Denis, était dans son assiette. Au lieu de donner la crampé d'écrivain au statisticien, les canadiens d'Ottawa et de Pembroke ont dû se contenter de quatre points en soixante minutes. Un record dans une ligue où les chiffres astronomiques sont en vogue.

UN MATCH RAPIDE ET FURIEUX

Les spectateurs ont donc été témoins du meilleur match de la saison intermédiaire. Le jeu était rapide et furieux. Les mises en échec savantes. Il y eut même un beau combat de boxe entre Louis Lecombe d'Ottawa et Clayton Lamothe de Pembroke, dans la 2e strophe, et pendant leur absence, Ab Renaud évitait un blanchissage au club local en comptant sur le but de toute beauté avec l'aide du styliste du Hull-Volant, Ted Hibberd.

Pembroke avait ouvert le pointage dans la première période quand Fred Giesbrecht s'empara d'une rondelle évasive à sa

René Sanctuaire réussit 8 points

René Sanctuaire a accompli un exploit digne de mention en participant à tous les points de son club dimanche contre l'équipe Roger. En effet, en plus de compter 4 points il a contribué aux 4 autres pour donner la victoire à Wrightville par le pointage de 8 à 3. C'est la première fois qu'un fait semblable se produit dans la ligue du Rotary. Il va sans dire que les autres clubs se joignent à ses co-équipiers pour lui offrir leurs plus sincères félicitations.

1ère période
Wrightville, Nadon (Sanctuaire), Wrightville, Nadon (Sanctuaire), Wrightville, Nadon (Sanctuaire), Wrightville, Nadon (Sanctuaire).
2ème période
Roger, Chénier (Lortie), Roger, Chénier (Lortie).
3ème période
Wrightville, Nadon (Sanctuaire), Wrightville, Nadon (Sanctuaire), Wrightville, Nadon (Sanctuaire), Wrightville, Nadon (Sanctuaire).

Les Cataractes pourront-ils répéter leur exploit d'il y a quinze jours

Les Cataractes de Shawinigan, qui ont joué de malheur depuis le départ de leur cerbère étoile, Gerry Côté, envahissent la glace de l'Auditorium avec un nouveau gardien de buts, dans la personne de Len Colvin et c'est avec l'espoir de vaincre les Sénateurs chez eux que les visiteurs joueront ce soir. La même équipe qui a joué avec tant de brio contre le Royal samedi dernier, sera opposée au club de la Mauricie car Ottawa sera encore privés des services de Stu Smith et de Bobby Copp.

Brown blessé
Le courageux Connie Brown, qui a redonné la vie au deuxième trio des Sénateurs, jouera ce soir, mais il ne pourra pas se dépêcher comme d'habitude, ayant subi une blessure à un genou lors de la visite du Royal à Ottawa, samedi dernier. Connie qui a bien débuté avec les Sénateurs, sera tout probablement sur l'alignement ce soir, et on compte beaucoup sur lui pour garder Check et Slowinski en grande forme d'ici à la fin de l'année.

Les Sénateurs ont pratiqué sérieusement au cours du début de la semaine, et le pilote Buck Boucher est déclaré enchanté du travail de ses équipiers, surtout du travail des joueurs de défense qui vont mieux qu'au début de la saison. Le gros Frank Mathers a reçu sa large part de félicitations car le solide gaillard fait sans cesse des progrès à la ligne bleue de l'équipe de la capitale.

Les Cataractes ont connu un bel élan il y a quelques semaines, et n'eût été le départ inattendu de Côté pour le club Providence, il est certain que le club de la Mauricie occuperait la seconde place dans le classement régulier de la ligue. Les Cataractes avaient en effet rossé d'importance les Sénateurs et le Royal, avant de se faire battre à trois reprises par les As de Québec. Colvin va bien dans la cage des visiteurs

Rowe prédit sa meilleure saison pour Phils. en 1947

CHARLOTTE, N.C. (PA) — Lynn (Schoolboy) Rowe, le brillant lanceur des ligues majeures vient de prédire lors de son trentième anniversaire, que 1947 "sera l'une des années les plus fructueuses de ma carrière".

Rowe lance dans les majeures depuis plusieurs années. Les statistiques lui donne 35 ans, mais il vient d'admettre qu'il en a vraiment 36.

Rowe était de passage à Charlotte en route pour Philadelphie où il doit s'entretenir avec Bob Carpenter des Phils de Philadelphie au sujet de son contrat pour l'année 1947. Le grand et mince lanceur d'Arkansas a fait un grand "retour" au dernier avec la Philadelphie, il gagnait 11 parties contre 3 défaites, et une moyenne de 2.12 pour buts comptés. Son bel effort s'arrêta au cours de la saison quand il se blessa à la jambe, mais il se sent beaucoup mieux aujourd'hui et rassure ses partisans qu'il sera complètement rétabli pour le début de la saison.

"Je ne suis pas aussi rapide qu'en 1934, alors que je débutais sur le monticule des Tigres de Detroit" a-t-il admis, "mais maintenant je lance avec ma tête".

On se souvient que lors de la série mondiale de 1934, Rowe retourna 22 Cardinals de St-Louis de suite pour gagner la joute de 12 manches au compte de 3-2.

Garibaldi affrontera Holbrook dans la semi-finale du match Russel-Nagurski

La lutte nous revient jeudi soir à l'Auditorium et l'excellent promoteur Eddie Quinn est en train de préparer une soirée d'ouverture toute spéciale, qui plaira aux fervents de tous les genres de lutte. Seule la présence de Bronko Nagurski remplirait plusieurs arènes américaines. En effet Nagurski qui bouleversait tout sur son passage, alors qu'il jouait au football pour les meilleures équipes de Etats-Unis, après avoir malmené les meilleurs lutteurs du continent pendant plusieurs années, est en train de regagner le championnat du monde, dans le domaine de la lutte.

Son adversaire n'est pas étranger à nos parages. Rebel Bob Russel possède une réputation de vainqueur et plusieurs milliers de fervents font voir le géant Nagurski tenter d'apaiser le méchant garçon par excellence, du sport de matelas. Russel a la vilaine habitude de froter les yeux de son adversaire avec un ruban gommé puis alors que celui-ci est aveuglé sur le plancher, il prend

N'allons pas tout de même croire que Garibaldi dévorera Holbrook jeudi soir. Le nouveau venu sur le matelas du palais Gorman, un colosse de 6'3" pesant 245 livres a rencontré sur le côté du pacifique d'où il vient, des gladiateurs aussi forts et aussi rapides que Garibaldi. Holbrook arrive ici, le protégé de Johnny Weismuller, étoile de l'écran dans son rôle de Tarzan

Pour la préliminaire Eddie Quinn veut présenter un spectacle aussi intéressant que les deux autres combats. Il cherche tout d'abord un adversaire pour Don Evans, un autre colosse qui n'a pas froid aux yeux.

Le jeune et rapide Phil Maloney qui vogue très bien pour le club de Shawinigan retournera à l'offensive pour les visiteurs de ce soir. Phil qui a été découvert et développé par les Volants est en passe de devenir une étoile qui sera prêt pour la Nationale d'ici une ou deux saisons. Agé de dix-huit ans seulement il joue dans la sénior comme les meilleurs vétérans et il sera à surveiller de ce soir.

On attend une foule record pour cet engagement qui promet des sensations car les deux clans possèdent de solides joueurs qui ne se ménagent pas. Les milliers d'amateurs qui se presseront dans l'enceinte du palais Gorman sont assurés de ne pas s'ennuyer au cours de la joute de ce soir.

Sport-Eclair

Le vicomte Alexander est définitivement un enthousiaste du ski. Hier encore il partait pour les collines de la Gatineau et non content de faire du ski en amateur, il se permit de descendre la rude côte du Canyon Trail avec une technique qui a émerveillé ceux qui ont vu le premier gouverneur du Canada, réussir cet exploit. Le gouverneur général avait décidé de prendre un repos bien mérité et hier matin, il partait pour la Gatineau où il s'adonna au ski durant tout le reste de la journée.

C'est ce soir à Toronto que doit avoir lieu la première phase d'un duel entre les Canadiens de la victoire et les Leafs de Toronto. Une victoire pour les Habitants de ce soir et un autre triomphe juppé prouveraient à leurs supporters, que même défaits au cours de leurs trois dernières joutes, que les Habitants restent encore la meilleure équipe de la Nationale. Si Canadiens perdent ces deux joutes, il ne faudra pas se surprendre de voir plusieurs changements s'opérer sur l'alignement des Habitants.

La grande course de fond qui doit se disputer dimanche pour le championnat d'Ottawa chez les juniors et les seniors donnera à nos meilleurs skieurs une chance de se faire valoir dans des parcours de 10 et de quatre milles. Ceux qui désirent participer à ce concours doivent obtenir une carte de la zone, carte qu'on peut se procurer à Camp Fortune. De plus il faudra envoyer son nom avant vendredi soir à 8 heures. On peut s'inscrire en appelant 2-5656 entre 9 heures a.m. et 6 p.m. et 2-3819 après 6 heures. Il en coûtera .25 sous.

L'équipe intermédiaire de balon-au-païen de l'Université d'Ottawa a remporté une belle victoire sur les Sailors de ce même circuit par le pointage de 43-25. Gilles Jolicoeur, l'athlète parfait de la ville de Hull et le grand John Barclay y allèrent de dix points chacun pour les vainqueurs.

Howard Wake, un joueur de cingling de l'ouest du Canada vient de gagner le tournoi de \$12,000. On parle maintenant de matcher l'équipe de Wood à celle de Fawcett qui n'a pas encore été défaité dans les compétitions pour le concours Nipawin.

Jean Laframboise, le rapide skieur d'Ottawa, qui étudie présentement la médecine à Québec, s'est classé neuvième lors des

Goupille brille pour Sherbrooke

CORNWALL (PC) — Les Cougars de Cornwall ont encaissé leur troisième défaite consécutive en se faisant blanchir par les St-François de Sherbrooke menés par les attaquants de la ligue Provinciale de hockey. Morny McIntyre, le joueur de centre de la ligne des noirs de Sherbrooke enfila un beau point sur une passe des frères Carnégie dans la deuxième période, et quelques minutes plus tard, Morehouse l'imait dominant ainsi une belle avance aux meneurs.

Cliff compte
Le solide Cliff Goupille, ancien capitaine du Hull-Volant dans la ligue sénior y est allé d'un but lui aussi, au troisième verset pour augmenter l'avance de Sherbrooke. Goupille accepta une passe de Demers et il ne manqua pas sa chance. Le Rouge joue avec grand brio pour St-François et il a retrouvé son air d'aller des dernières saisons.

Première Période
Aucun point.
Punitions: Hogson (2), Gardner, Goupille.

Deuxième période
1-Sherbrooke, McIntyre (O. Carnégie, H. Carnégie) 5:43
2-Sherbrooke, Morehouse (Côté) 12:40

Troisième Période
1-Sherbrooke, Goupille (Demers) 15:16
Punition: Goupille

Deux ex-Volants brillent hier

VERDUN (P.C.) — Les Tigres de Victoriaville ont sorti leurs griffes dans la troisième verset de leur joute contre Verdun, et conduits par deux ex-joueurs du Hull-Volant, Armand Duffault et Norm Dussault, qui ont enfilé respectivement deux et trois points, les Tigres ont rossé les Aigles par 9-1.

La première période ne donna lieu à aucun point, mais dans la seconde, les Tigres commencèrent à se montrer plus féroces en prenant une avance de 3-1 sur des coups de Gagnon, Duffault et Burnett. C'est au troisième verset que Duffault compléta son truc du chapeau en marquant deux buts de suite pour voir ensuite Norm Dussault l'imiter. Larry Thibault a obtenu deux passes et Dussault et Duffault une chacun.

Première période
Pas de point.
Punition: Burnett.

Deuxième période
Victoriaville, J.-P. Gagnon (Thibault, Duffault) 6:25
Verdun, Lauzon (Kelley) 7:54
Victoriaville, Duffault 12:58
Victoriaville, Burnett (Gauthier, Hayden) 19:05

Troisième période
Victoriaville, Dussault (Thibault) 0:07
Victoriaville, Dussault (Valent) 10:47
Victoriaville, Valent (Mar-cotte, Leduc) 12:25
Victoriaville, Duffault 13:55
Victoriaville, Duffault (Dussault) 15:49
Victoriaville, Burnett 16:50
Punitions: Valent (2), Tremblay, Dussault, J.-P. Gagnon.

LA BOXE

On se demande de qui la NBA a voulu se moquer en publiant son classement

WASHINGTON (P.A.) — Le récent classement des boxeurs, préparé par la National Boxing Association, ne fait aucune mention des pugilistes canadiens en dépit du fait que quelques-uns se sont mis en évidence dernièrement. Chez les poids-lourds on a classé Joe Louis comme le seul homme de sa catégorie, en ne nommant pas un seul aspirant logique au titre de champion. Par contre Tami Mauriello, qui se faisait passer l'endorimitor en une ronde, est encore considéré comme le candidat le plus sérieux au prochain massacre de Louis. Billy Conn a vu son nom rayé des listes pugilistiques. Sa piètre tenue lui a valu cet honneur peu enviable.

Arnrior bat Renfrew, 7-5

ARNPRIOR (Spécial) — Les Chemises Vertes d'Arnrior viennent de passer en troisième place de la ligue intermédiaire de la Vallée de l'Outaouais, par suite de leur victoire de 7-5 sur les Lions de Renfrew, dans une joute rapide disputée ici hier soir. Arnrior joueur ne parvint à marquer plus d'un but au cours de la rencontre, bien que Mulvihill ait été le héros de l'affaire en comptant une fois, en plus de donner trois passes. Renfrew dut se rallier après que les Chemises vertes eurent pris une avance de 3-1 sur Jack Coups d Mulvihill, Hall et Clark. Mais les deux clubs se partèrent les honneurs dans le second verset tout comme dans le troisième et dans cette période chaque club marqua trois buts pour faire passer la joute tantôt à l'un tantôt à l'autre.

Première période
Arnrior, Freemark 1:00
Arnrior, McDougall (Charlton, Séguin) 7:25
Arnrior, Hall (Mulvihill) 14:00
Arnrior, Clark (Mulvihill) 16:45
Punitions: Cheyne, Rooke.

Deuxième période
Arnrior, Marcellus (Letang) 2:38
Arnrior, Vitkuski (Freemark) 3:38
Aucune punition.

Troisième période
Renfrew, Boyle (Dennison) 1:15
Arnrior, Sévigny (Mulvihill) 6:25
Renfrew, McDougall (Rooke, Boucher) 8:00
Renfrew, Munro (Boyle, Slater) 11:05
Arnrior, Séguin (Clark) 12:20
Arnrior, Letang (Séguin, Marcellus) 19:30
Aucune punition.

THOMAS MONCION

Résultats des Joutes de Jeudi 9 Janvier 1947

Deslauriers a gagné 3 joutes sur Clément.
Lajoie a gagné 3 joutes sur Gratton.

Le classement à date

Equipe	P	P	P
1-Lajoie	24	12	36
2-Deslauriers	23	13	36
3-Robert	17	19	36
4-Gratton	16	20	36
5-Clement	16	20	36
6-Lajoie	11	25	36

Les meilleurs de la soirée

Hommes
Série Corde
Marcel Deslauriers 712 267
Robert 671 259
Bob Lajoie 619 214
Robert Sarrazin 598 266
Lajoie 588 270

Dames
Série Corde
Mlle Sybil Gouboin 627 226
Mlle Adrienne Roy 607 225
Mlle Aline Golin 568 241
Mlle Stéphanie Lajoie 511 214
Mlle Pauline Laurin 554 218

Les hautes moyennes

Hommes
Robert Boudreau 215
Lucien Meunier 214
Lajoie 214
Jean-Paul Lévesque 195
Marcel Deslauriers 181
Mlle Sybil Gouboin 196
Mlle Lucille Shaffer 173
Mlle Pauline Laurin 167
Mlle Lucille Vadeboncoeur 166

Embranché Bébé.

Notre-Dame gagne 10-2 contre Roger

Le club Notre-Dame a donné une belle exhibition de hockey vendredi en remportant une victoire facile, par le pointage de 10 à 2, au dépend du club Roger de la ligue Rotary. C'est la troisième victoire de l'équipe. Presque tous les joueurs contribuèrent au triomphe en comptant un but ou en coopérant de leurs efforts pour compléter.

NOTRE-DAME — Buts, Robert Bélanger; défenses, Germain Claioux, Robert Labelle; centre, Gilbert Villeneuve; ailes, Gaston Séguin, Yves Dagenais; subs, Gérard Laurin, Claude Blain, Pierre Perron, Gilbert, Beauparlant, Jacques Massé.

ROGER — Buts, Yvon Sabourin; défenses, Claude Hudon, Germain Lortie; centre, Jean Gervais; ailes, Eugène Bernier, Maurice Bonneau; subs, Chouinard, Gérard Groulx, Fernand Chénier, Claude Misonneuve, Pierre Couture, Marcel Asselin, J.-Claude Lachapelle.

1ère période
Notre-Dame, Villeneuve (Dagenais) 1:15
Notre-Dame, Perras (Massé) 3:10
Notre-Dame, Dagenais (Villeneuve, Claioux) 5:20
Notre-Dame, Dagenais (Villeneuve, Claioux) 7:25
Notre-Dame, Massé (Labelle) 10:45
Notre-Dame, Dagenais (Villeneuve, Séguin) 12:40

2ème période
Notre-Dame, Claioux 11:10
Roger, Chénier (Bélanger) 12:40
Punition: J.-C. Lachapelle (2), Bernier.

Notre-Dame, Séguin (Dagenais, Labelle) 4:45
Roger, Chénier 10:10
Notre-Dame, Claioux (Séguin) 11:40
Notre-Dame, Dagenais (Séguin, Claioux) 17:30
Punitions: J.-C. Lachapelle (3), Villeneuve, Claioux, Séguin, Dagenais, Perras.

CHALEUR plus rapide + plus facile + plus propre DANS VOTRE POELE

Champion: Ray Robinson, New York.
Aspirant: aucun.
Mention honorable: Tommy Bell, Ohio; Larkin, New Jersey; Charles Fuzari, New Jersey; Beau Jack, Georgia; Tony Anzio, Ohio; Bernard Footner, Louisiana; Tony Pelonne, New York.

Poids léger
Champion: The Williams, New Jersey.
Aspirants: Bob Montgomery, Pennsylvania; Johnny Bratten, Illinois.
Mention honorable: Edna, Kansas; Mexico, John Thomas, California; Larry Johnson, California; Willie Joyce, Indiana.

Poids mi-moyen
Champion: Willie Pop, Connecticut.
Aspirants: Phil Aronson, New York; Carlos Chavez, California.
Mention honorable: Oscar Carlos Verdugo, Mel Tarkenton, Angleterre; Jacky Grave, Minnesota; Chas. Cabey Lewis, New York.

Poids coq
Champion: Harold Dade, California.
Aspirants: Manuel Ortiz, California; Kwi Kong Young, Hawaii; Theo, Medina, avec.
Mention honorable: Luis Gastil, Mexique; Tony Olivera, California; Harold Dade, California; Georges Mounie, France; Banty Doran, Angleterre; Simon Verzas, Panama; Cliff Anderson, Angleterre.

Poids plume
Champion: Jackie Peterson, Angleterre.
Aspirants: Rihy Monaghan, Angleterre; Marko, Hawaii; Jimmy Gill, Angleterre.
Mention honorable: Joe Curran, Angleterre; John Smith, Australie; Alfred Chavez, California.

LUTTE

Auditorium, jeudi, 16 janvier, à 8 h. 30 p.m.
Bronko NAGURSKI VS Rebel Bob RUSSELL

Plus deux autres grandes luttés Prix 75c, 1.00, 1.25
Retenues: 3-6292
Toutes les retenues doivent être réclamées avant 6 h. p.m. le jour de la lutte

Plus deux autres grandes luttés Prix 75c, 1.00, 1.25
Retenues: 3-6292
Toutes les retenues doivent être réclamées avant 6 h. p.m. le jour de la lutte

LA BOXE HIER

par F. A.
Hartford, Conn. — Eddie Copp, 129, New Haven, décision Eddie Smith, 12612, New York (8).
Detroit — Bobby McQuillar, 134, Port Huron, Mich, décision Ace Miller, 136, Toledo, (10).
Buffalo, N.Y. — Phil Muscato, 194½, Buffalo, décision Lee Oma, 196½, Detroit, (10).
Salem, Mass. — Max Perez, 135, Paris, France, décision Walter "Cabby" Lewis, 135, Brooklyn, (10).

SHAWVILLE bat Bryson 11-2

SHAWVILLE — Les Légionnaires de Shawville ont écrasé Bryson 11-2 dans la ligue intermédiaire de Pontiac, hier, avec le concours de "Red" Dale, qui a enfilé cinq points et de Tom McCredie, trois Rochelieu et Beaudry ont évité le blanchissage au club Bryson.

"MACK'S" VOTRE MAGASIN POUR HOMMES ET GARÇONNETS

OXFORDS pour hommes
Rég. jusqu'à 8.00
5.57

Manteaux Mackinaw DE FRIEZE
5.95 - 7.95

PANTALONS D'HIVER pour hommes
Rég. jusqu'à 7.50
4.95

BREEKS EPAIS pour hommes
Rég. jusqu'à 6.95
3.95

BREEKS épais et Breeks d'équitation
Valant jusqu'à 9.50
4.95

GANTS doublés pour hommes
Rég. jusqu'à 4.50
2.89

Camisoles et Caleçons
1.50

Gants de laine pour hommes. Rég. jusqu'à \$2.50
79c

Gants de laine pour hommes. Rég. \$2.85
\$1.00

Pyjamas de flanellette pour garçonnets. Tailles 24, 26, 28.
97c

Casques de gabardine pour garçonnets
\$2.00

LA BOXE HIER

par F. A.
Hartford, Conn. — Eddie Copp, 129, New Haven, décision Eddie Smith, 12612, New York (8).
Detroit — Bobby McQuillar, 134, Port Huron, Mich, décision Ace Miller, 136, Toledo, (10).
Buffalo, N.Y. — Phil Muscato, 194½, Buffalo, décision Lee Oma, 196½, Detroit, (10).
Salem, Mass. — Max Perez, 135, Paris, France, décision Walter "Cabby" Lewis, 135, Brooklyn, (10).

SHAWVILLE bat Bryson 11-2

SHAWVILLE — Les Légionnaires de Shawville ont écrasé Bryson 11-2 dans la ligue intermédiaire de Pontiac, hier, avec le concours de "Red" Dale, qui a enfilé cinq points et de Tom McCredie, trois Rochelieu et Beaudry ont évité le blanchissage au club Bryson.

"MACK'S" VOTRE MAGASIN POUR HOMMES ET GARÇONNETS

OXFORDS pour hommes
Rég. jusqu'à 8.00
5.57

Manteaux Mackinaw DE FRIEZE
5.95 - 7.95

PANTALONS D'HIVER pour hommes
Rég. jusqu'à 7.50
4.95

BREEKS EPAIS pour hommes
Rég. jusqu'à 6.95
3.95

BREEKS épais et Breeks d'équitation
Valant jusqu'à 9.50
4.95

GANTS doublés pour hommes
Rég. jusqu'à 4.50
2.89

Camisoles et Caleçons
1.50

Gants de laine pour hommes. Rég. jusqu'à \$2.50
79c

Gants de laine pour hommes. Rég. \$2.85
\$1.00

Pyjamas de flanellette pour garçonnets. Tailles 24, 26, 28.
97c

Casques de gabardine pour garçonnets
\$2.00

LA BOXE HIER

par F. A.
Hartford, Conn. — Eddie Copp, 129, New Haven, décision Eddie Smith, 12612, New York (8).
Detroit — Bobby McQuillar, 134, Port Huron, Mich, décision Ace Miller, 136, Toledo, (10).
Buffalo, N.Y. — Phil Muscato, 194½, Buffalo, décision Lee Oma, 196½, Detroit, (10).
Salem, Mass. — Max Perez, 135, Paris, France, décision Walter "Cabby" Lewis, 135, Brooklyn, (10).

SHAWVILLE bat Bryson 11-2

SHAWVILLE — Les Légionnaires de Shawville ont écrasé Bryson 11-2 dans la ligue intermédiaire de Pontiac, hier, avec le concours de "Red" Dale, qui a enfilé cinq points et de Tom McCredie, trois Rochelieu et Beaudry ont évité le blanchissage au club Bryson.

"MACK'S" VOTRE MAGASIN POUR HOMMES ET GARÇONNETS

OXFORDS pour hommes
Rég. jusqu'à 8.00
5.57

Manteaux Mackinaw DE FRIEZE
5.95 - 7.95

PANTALONS D'HIVER pour hommes
Rég. jusqu'à 7.50
4.95

BREEKS EPAIS pour hommes
Rég. jusqu'à 6.95
3.95

BREEKS épais et Breeks d'équitation
Valant jusqu'à 9.50
4.95

GANTS doublés pour hommes
Rég. jusqu'à 4.50
2.89

Camisoles et Caleçons
1.50

Gants de laine pour hommes. Rég. jusqu'à \$2.50
79c

Gants de laine pour hommes. Rég. \$2.85
\$1.00

Pyjamas de flanellette pour garçonnets. Tailles 24, 26, 28.
97c

Casques de gabardine pour garçonnets
\$2.00

LA VIE AGRICOLE

En collaboration avec l'Union des Cultivateurs
Case Postale 63, Ottawa
franco-ontariens.



On paiera plus cher pour le bacon d'exportation

Les abatages de porcs inspectés par le Gouvernement fédéral ont baissé de 26 p.c. en 1946 par comparaison à 1945. Les établissements inspectés ont produit 539 millions de livres de produits de porc et 40 millions de livres de saindoux. La production des établissements non inspectés est évaluée à 251 millions de livres de produits de porc. La production totale de produits de porc, calculé sans changements dans les stocks d'entrepôts, s'est élevée à 790 millions de livres.

Les exportations de produits de porc s'établissent à 295 millions de livres, dont 204 millions de livres ont été envoyées au Royaume-Uni. Le marché domestique en a reçu 495 millions de livres dont près de 3 millions de livres ont été alloués aux usagers privilégiés.

Tout indique que le nombre total d'abatages inspectés en 1947 sera à peu près le même qu'en 1946. On a recommandé un objectif de 5 millions de porcs pour 1947. Toutefois, si les abatages inspectés ne dépassent pas les ventes de 1946, les exportations de bacon au Royaume-Uni ne s'élèveront qu'à 200 à 275 millions de livres pour cette année, selon que le marché domestique recevra ou non tous les produits de porc qu'il pourra absorber.

Un inventaire récent prévoit que les ventes de porcs augmenteront dans notre deuxième moitié de 1947. L'un des facteurs favorables à l'augmentation de la production du porc est le rapport du prix des porcs au prix des aliments; depuis septembre 1946 le prix a été plus élevé qu'à toute autre époque depuis 1943. Le prix du bacon à \$25 les 100 livres pour le bacon de la catégorie A. f. b. port de mer canadien, fit pour la période de 1947 avec le Royaume-Uni, est plus élevé que le prix en importation quelconque au cours de la guerre. Les négociations préliminaires avec le Royaume-Uni assurent un débouché en 1948 pour 400 millions de livres de bacon à un prix d'au moins \$22.50 les 100 livres pour le bacon de la catégorie A. f. b. port de mer canadien. Un prix définitif sera révisé plus tard.

Marché assuré pour le fromage canadien

La production du fromage Cheddar a fortement décliné en 1946; elle n'a été que de 140 millions de livres, soit plus de 44 1/2 millions de livres de moins que la production de 1945. Cette diminution est attribuable en partie au fait que l'on a détourné du lait vers d'autres produits laitiers et au fait que la baisse dans la production laitière dans les régions frontalières de l'Ontario et du Québec.

En vertu d'un contrat actuellement en vigueur, le ministre britannique des Vivres s'est engagé à acheter 123 millions de livres de fromage pendant l'année finissant le 31 mars 1948 à un prix de 20 cents la livre f. b. point d'expédition de la fabrique ou point d'expédition du poste de classement; il a en même temps déclaré qu'il consentait à prolonger le contrat jusqu'au 31 mars 1949 à un prix qui sera fixé plus tard.

Le marché domestique absorbera au moins 55 millions de livres de fromage par an pour les deux prochaines années et en plus environ 3 millions de livres ont été recommandés pour l'exportation à d'autres pays.

Cela signifie qu'il y a un marché assuré pour au moins 163 millions de livres de fromage en 1947 et en 1948.

Du plus du prix de contrat de 20 cents la livre f. b. point d'expédition de la fabrique ou point d'expédition du poste de classement pour le fromage, le gouvernement fédéral verse une prime de qualité de 1 cent 2 cents la livre sur le fromage de haut pointage et, en vertu de l'arrêté en conseil actuellement en vigueur, il continuera de payer la prime aux producteurs de 30 cents les 100 livres de lait entrant dans la fabrication du fromage Cheddar jusqu'au 30 avril 1947. L'Ontario a également payé un boni de 2 cents la livre sur tout le fromage Cheddar fabriqué dans la province pendant la période de réquisitionnement par l'Office des produits laitiers.

Cours pour cultivateurs à Bourget, Ont.

Cours de comptabilité agricole — Artisanat — Travaux manuels — L.U.C.F.O. encourage fortement ces cours.

Les cultivateurs de l'Est de l'Ontario sont privilégiés puisqu'ils auront du 27 au 31 janvier prochain, à Bourget, Ontario, un Cours de Formation Rurale organisé par la Commission d'Éducation des Adultes de l'Ontario. Du succès de ces cours dépend l'organisation de cours semblables à Casselman et à Plantagenet.

Les coopérateurs spécialement ont intérêt à suivre ces cours puisqu'ils y donneront un cours complet de comptabilité agricole. En plus, il y aura des cours sur l'organisation d'une ferme, les animaux de la ferme, l'école rurale, l'embellissement de la ferme, l'artisanat et les travaux manuels. Tous les soirs, il y aura soirée récréative avec chants, folklore et cinéma éducatif et récréatif.

Il est donc important que nos cultivateurs répondent à l'invitation qui leur est faite par le directeur-adjoint de l'Éducation des Adultes, et qu'ils montrent autant d'intérêt dans ces cours que ceux qui les organisent pour le bienfait de la classe agricole.

Fait important, c'est que tous sont invités: Hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles. Il se peut qu'un cultivateur ne puisse pas venir lui-même à ces cours; dans ce cas, qu'il se fasse remplacer par son fils ou sa fille, qui à leur tour pourront aider leur père en faisant sa comptabilité agricole.

Ces cours sont gratuits et pour les gens de l'extérieur de Bourget la seule dépense à défrayer consistera dans les frais de chambre et pension qui sont réduits au minimum grâce à la collaboration de la population de Bourget.

L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens espère que ses membres se feront un devoir d'assister à ces cours qui seront un bienfait pour tous ceux qui sauront en profiter.

L'éducation populaire rurale

Tous les cultivateurs se doivent de lire attentivement le communiqué ci-contre intitulé: "Cours pour les cultivateurs à Bourget, Ont."

On sait qu'il existe en Ontario La Commission d'Éducation des Adultes de l'Ontario, un organisme éducatif qui a pour directeur-adjoint dans notre région une figure bien connue, M. Raymond Bériault. Ce dernier consacre son temps depuis plusieurs mois à propager l'éducation populaire. Non seulement les citadins ont connu le fruit de ses efforts mais aussi les cultivateurs.

Ici nous voulons insister sur le dévouement qu'apporte M. Bériault à la classe agricole. Dès sa nomination, il a voulu faire bénéficier les agriculteurs de sa grande expérience en matière d'éducation adulte. Il a parcouru les campagnes et chaque paroisse rurale connaît sa voix sympathique et rend témoignage de sa haute personnalité. Même plus, déjà des cours d'éducation populaire sont organisés et d'autres le seront plus tard. Dans chaque coin de la province on s'efforce de profiter des avantages offerts pour parfaire son éducation.

De nos jours, il faut s'en rendre compte, ce sont ceux qui possèdent le plus de cordes à leur violon qui triomphent. Hier on pouvait se passer de l'instruction mais pas aujourd'hui. La science agricole moderne requière une éducation avancée et la prospérité appartient aux plus clairvoyants. Certes, tout le monde n'a pas le bonheur de passer par l'université mais tous peuvent s'instruire le soir à la maison, au cercle de l'U.C.F.O. ou encore aux cours d'éducation populaire.

Remarquez bien qu'il aura à Bourget, du 27 au 31 janvier, des cours destinés aux ruraux: pères, mères, garçons et filles. Des cultivateurs et des agronomes donneront ces cours; M. Bériault lui-même les dirigera.

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens espère que les cultivateurs répondront nombreux à l'appel et il appartient à eux d'en profiter.

Jacques TOWNER, agronome, sec.-adj. de l'U.C.F.O.

Influence des conditions hygiéniques sur l'alimentation du porc

Le Québec agricole ne pourra jamais se passer de l'élevage porcin, puisque ce dernier est le complément normal de l'industrie laitière. Une exploitation économique nécessite la transformation des sous-produits agricoles pour que l'ensemble produise le maximum d'efficacité.

Depuis vingt-six ans, on travaille à l'amélioration du type à bacon. Avant, c'étaient des porcs pesants qui élevaient les cultivateurs. Cette substitution s'est opérée en raison de la demande du marché local et du marché d'exportation, car la production doit toujours répondre aux exigences de ces débouchés.

Le porc à bacon doit être prêt pour le marché vers l'âge de six mois. C'est un laps de temps assez court et il faut faire en sorte de ne pas gaspiller aucun moment. De tous les animaux de la ferme le porc est la production qui donne le plus de viande, le porc est le meilleur transformateur des aliments. Tirs donc profit de cette caractéristique.

Pour que l'alimentation donne son plein rendement, il y a certaines conditions qui ne faut pas oublier, telle la propreté. On pense que le porc est un animal malpropre; or tel n'est pas le cas. Si on donnait aux porcs une litière de paille fraîche dans un coin de l'étable, et si on nettoyait plus souvent, on serait autrement. On voit souvent, en effet, les porcs se vautrer dans la boue. Il faut se souvenir que le porc ne transpire pas par la peau, et pour se débarrasser de cet excédent de chaleur, il recherche les endroits humides.

Le jeune porc a aussi besoin d'exercice pour fortifier ses membres. De plus, l'exercice favorise une meilleure fonctionnement des organes vitaux, et l'assimilation est rendue plus parfaite. Les bons soins aident le porc à se maintenir en santé et à lui faire atteindre plus rapidement le poids requis. Si l'on ralentit la croissance, par suite de mauvaises conditions hygiéniques, c'est le cultivateur qui y perd.

Il ne faut pas oublier que le porc n'est pas ruminant, comme la vache, et dès lors il ne peut digérer de grandes quantités de fourrages. Il importe donc de nourrir le porc aux concentrés qu'il digère mieux que les autres animaux de la ferme. Pour donner du volume à la ration, on peut servir des aliments verts et des succulents, parce que ces derniers sont moins fibreux que les fourrages.

Les bons engrais complets constituent l'idéal. A défaut de ceux-ci, un mélange d'orge, d'avoine, de blé et de lait écrémé donne de bons résultats. Si on est à court d'autres grains, on peut employer seulement de l'orge avec du lait écrémé. Une alimentation intensive au maïs et au lait écrémé donne de piètres résultats. Le lait de fromage ne peut pas être considéré comme une source importante de protéine et c'est pourquoi certains éleveurs obtiennent de médiocres effets.

Voici un tableau donnant les équivalents alimentaires dans l'alimentation du porc:

Une livre de concentré remplace: 12 livres de lait de fromage, 6 livres de lait écrémé, 9 livres de racines.

Aujourd'hui, comme certains aliments de source protéine sont rares, on peut remplacer une livre de tourteau de lin par neuf livres de lait écrémé ou de lait de beurre, et une livre de farine de viande cuivée ou desséchée par quinze livres de lait écrémé ou de lait de beurre.

Encore une fois, je voudrais souligner l'importance des conditions hygiéniques. Sans elles, l'alimentation ne donnera pas les résultats attendus. Beaucoup d'éleveurs les négligent et sont surpris de la mauvaise croissance de leurs porcs. Rien de plus naturel. Souvenons-nous qu'un porc en santé se développe mieux. Faisons donc en sorte de garder ainsi, et l'élevage porcin sera plus profitable.

Raymond DEQUOY, Agronome.

Activités des dames de la Fédération pendant l'année '46

REMBROKE (Ont.) (D.N.C.) — Récentement, la Fédération des F.C.F. tenait son assemblée annuelle, à la salle paroissiale de l'église St-Jean-Baptiste. Mme Albert Demers a été réélue présidente. Les autres officières réélues sont: Mme Isale Béland, vice-présidente; Mme A. Landoucer, deuxième vice-présidente; Mme L. H. Perrier, trésorière; et Mmes M. Coriveau, Nap. Lafrance, Eug. Sylvestre, Gloire Boucher, Félix Lacombe et A. Demers, conseillères.

Mme Perrier fit la lecture du rapport financier. La section a surtout travaillé pour l'église; plusieurs chapeaux furent remis au profit de l'église; achat de fleurs; part active prise lors du bazar annuel; \$10.00 pour les missions; shower organisé pour venir en aide à un prêtre nommé curé d'une paroisse; achat de soutiens pour enfants de chœur; goûter servi aux enfants qui font partie du chœur, messes chantées pour le repos de l'âme de Mmes Art. Godin, Moïse-D. Lafrance, N. C. Giroux et Vic. Laroche, membres décedés au cours de l'année.

Pour la Croix-Rouge, 129 articles de couture et 23 tricots; grand-messe chantée. Le 11 novembre pour l'âme des soldats tombés sur le champ d'honneur et croix déposées au cénotaphe, le Jour du Souvenir.

Couture pour l'hôpital, plus de 1000 articles ont été cousus ou raccommodés et vêtements taillés. Cadeaux offerts lors de la Première Communion des enfants de la paroisse; \$25.00 pour prix scolaires; \$5.00 pour l'Association C. F. d'E. d'Ont.; \$5.00 pour la Ligue des aveugles; \$5.00 pour l'Aide du Souvenir.

Cadeaux offerts aux membres du clergé et autres cadeaux présentés aux membres de la Fédération.

Plusieurs cartes de félicitations, de bon souvenir à la Noël, ainsi que des cartes de condoléances ont été envoyées.

Avis

La retraite annuelle organisée par l'U.C.F.O. aura lieu du 21 au 24 janvier à la Maison des retraités fermés située à Hull.

Nous espérons que les cultivateurs seront nombreux. Il ne faut pas oublier que la meilleure façon de commencer une année est bien celle de la r'ovation de l'âme. Venez-y avec vos voisins.

LA DIRECTION

Les contrats assurent un bon débouché pour les bovins

Les abatages de bovins dans les salaisons qui fonctionnent sous l'inspection du gouvernement fédéral s'établissent à 1.7 million de têtes, soit une réduction de 5% sur le chiffre sans précédent de 1945. Le poids moyen habillé des abatages inspectés a baissé de trois livres, mais il dépasse encore de vingt livres celui des années d'avant la guerre. La production du bœuf préparé pour l'entreposage s'est élevée à environ 801 millions de livres provenant des abatages inspectés et 264 millions de livres de sources non inspectées, soit un total de 1.06 milliard de livres.

Les exportations totales de bœuf frais congelé et en conserve sont élevées en 1946 à 231 millions de livres, base de carcasse, ce qui équivaut à environ 478,000 têtes de bovins sur pied. Du total des exportations de bœuf, 170 millions de livres de viande fraîche congelée ont été expédiées au Royaume-Uni et 53 millions de livres en conserves ont été achetées surtout par des pays d'Europe. La production inspectée, autre que les exportations a fourni 5 millions de livres pour les usagers privilégiés et 564 millions de livres pour l'usage domestique.

Les abatages inspectés de 1.7 million de têtes en 1947, basés sur le poids habillé moyen de 1946, fourniraient 825 millions de livres de bœuf en quartier. On évalue à environ 219 millions de livres, la portion de ce total qui serait disponible pour l'exportation.

L'accord de 1947 conclu avec le Royaume-Uni exige de 120 millions de livres de bœuf en carcasse et absorbe toute quantité en excès de ce montant, à des prix variant, suivant la catégorie, de \$19.20 à \$24.25 les 100 livres, poids congelé.

Le port de mer canadien. Les négociations préliminaires avec le Royaume-Uni assurent pour 1948 un débouché pour une quantité allant jusqu'à 120 millions de livres de bœuf en quartier à des prix non inférieurs à ceux qui étaient en vigueur avant le 19 août 1946.

Après avoir négocié avec la catégorie depuis \$18.70 jusqu'à \$22.25 les 100 livres, poids congelé, f. b. port de mer canadien.

Bien que le nombre de bovins sur les fermes ait diminué en 1946 par comparaison à 1945, on y garde néanmoins beaucoup plus d'animaux que les années d'avant la guerre. La conférence d'Agriculture fédérale-provinciale de 1946 a recommandé aux cultivateurs et aux éleveurs de bénéficier des prix satisfaisants qu'ils peuvent maintenant obtenir pour leurs bovins, ainsi que du débouché assuré.

TIMMINS

Plus de journée de chauffeurs de taxis

TIMMINS (Ont.) (D.N.C.) — Le conseil municipal rejette la journée de 8 heures pour les chauffeurs de taxis de notre ville.

Après une longue discussion au conseil municipal mercredi soir dernier, il a été décidé que les chauffeurs de taxis de notre ville pourraient travailler tant qu'ils le voudraient, au lieu d'être limités à 8 heures par jour tel que le "moult" la loi passée l'an dernier.

M. le conseiller Léon Del Villano proposa la motion qui fut adoptée par MM. les conseillers, Bartleman, Châteaufort et Doran.

M. le maire J.-Emile Brunette s'opposait à cette motion, avec MM. les conseillers, Philippe Fay et W. Roberts dit que les chauffeurs de taxis avaient demandé la journée de 8 heures l'an dernier. Cette demande, d'ajouter le maire, était raisonnable. Un chauffeur qui a fait sa journée de 8 heures s'est fatigué et il a besoin de repos. Celui qui donne dix-huit et vingt heures de travail par jour devient une menace pour le public.

Après que cette loi eut été passée l'an dernier, il y eut beaucoup moins d'accidents.

Le vote 4 à 3 signifie que maintenant les chauffeurs de taxis de notre ville pourront travailler aussi longtemps qu'ils le voudront.

Nouvelles régionales

ALFRED (Ont.)

ALFRED (Ont.) (D.N.C.) — Vendredi, le 20 décembre, avait lieu à notre école No 14, une petite séance donnée par nos jeunes enfants, sous la direction de notre institutrice, Mlle Juliette Groulx. Ce fut un succès. M. et Mme J.-Baptiste Groulx, M. et Mme Chartrand, M. et Mme J. Leduc, Mlle Dupont, Mlle Mainville, de Curran, M. et Mme E. Carrière, M. et Mme R. Carrière, M. et Mme P.-E. Deforges, M. et Mme Berc. Cadieux, M. et Mme Placide Legault, M. et Mme Laurier Lortie, d'Alfred, et plusieurs autres parents et amis assistaient à cette soirée.

M. et Mme Bruno Granger passaient la Noël à Detroit, les invités de la famille M. et Mme Henri Lepage.

Parmi nos visiteurs à l'occasion du jour de l'an: M. Rhéaume Brisebois, Mlle Madeleine Brisebois, d'Ottawa; M. Maurice Brisebois, du collège Bourget, Rigaud, chez M. Albert Brisebois.

M. et Mme Henri Dupuis, M. Gilles Lalonde, de Montréal, M. Jean-Noël Clément, de Noranda, Mlle Anita Clément, de Cornwall, chez M. Eugène Bélanger, de Cornwall, M. et Mme Eddy Bélanger, de Cornwall, M. et Mme Gérard Léger, d'Ottawa, Mlle Agathe Léger, de Montréal, chez M. Doris Léger.

M. et Mme Roland Bourdais, Orel Bissonnette, de Longueuil, Lionel Bissonnette, d'Ottawa, M. et Mme Fernand Bissonnette, Mlle Marie-Ange Giroux, d'Ottawa, chez M. J. Giroux.

M. et Mme Léon Cadieux venaient leurs parents de Cornwall au jour de l'an.

Mlle Gracia St-Jean, de Brownsburg, chez M. Victor St-Jean. Mlle Aline Londe, de Casselman, chez M. Henri Lalonde.

LAC STE-MARIE

LAC STE-MARIE (Qué.) (D.N.C.) — M. C.-Auguste Lafrenière, du collège St-Alexandre, a passé les fêtes chez ses parents, M. et Mme C. Lafrenière.

Ettaient en visite chez M. et Mme S. Lachapelle, M. et Mme G. Ducher, de Montréal, M. et Mme C. Lachapelle, de Gracefield, M. et Mme A. Noël, d'Ottawa. Ces derniers venaient aussi M. et Mme J.-B. Noël et autres parents.

M. et Mme T. Emond est né un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme J. Collin de Hout, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme E. Morin, Mlle Robert, M. et Mme A. St-Denis et leurs enfants sont allés à Ottawa.

M. le curé Robert prend beaucoup de mieux.

M. Léveillé, de North-Bay, visitait ses parents et amis. Cette semaine, il rendit visite à sa mère, Mme J.-B. Léveillé et autres parents, à Hull.

ST-ANDRÉ-AVELLIN

ST-ANDRÉ-AVELLIN (Qué.) — (D.N.C.) — Tous les paroissiens se sont rendus pour la messe de minuit qui fut chantée par l'abbé Trittle, assisté d'un Père du Jubilé de Papineauville et du Père Aldéric Séguin. Ce dernier fit le sermon de circonstance. Le chant était sous la direction des RR. FF. du Sacré-Coeur.

M. et Mme Arthur Bourgeois recevaient leurs enfants, le lieutenant-colonel Girard Bourgeois, de Montréal.

M. et Mme Eugène Lalonde, de Hull, Mlle Jeanne-Alice d'Ottawa, M. et Mme Bernatchez sont revenus d'un voyage à Beauveville où ils visitaient leur famille.

Mlle Boss-Alme Gréghier, de Montebello, était de passage, ici. Mlle Madeleine Bélanger, d'Ottawa, a rendu visite à ses parents à l'occasion du Jour de l'An.

Les Soeurs de la Providence ont fait l'acquisition de la propriété de Mme France Bélanger. Cette dernière nous a quitté pour aller demeurer à Val d'Or.

VICTOR, AÏMÉ ET LÉON DE CRYSLER

Victor, Aimé et Léon de Crysler, le Dr Ernest Quesnel, de Rhode Island, et Albert, de Vars; quatre soeurs: Exilia, la R. S. Antoine de Milan, de Montréal, Yvonne, Mme Arthur Aprux, de St-Albert, Alma, Mme Ernest Aprux, de Hammond, et Bertha, Mme Edgar Hamel, de Moose Creek; cinq fils: Alcide, Roland, Raymond et Roger, de Vars, et Adélaïde, de Navan; deux filles: Sonia, Mme Noé Bourgeois, et Dorilla, Mme Léo Laplante, de Sarsfield; trois belles-filles, Mmes Alcide, Roland et Adélaïde Trudeau; deux gendres: MM. Noé Bourgeois et Léo Laplante, de Sarsfield et dix-huit petits-enfants.

Une fille, Gisèle, est née à M. et Mme Alcide Trudeau (née Gilberte Bourdeau). Parrain et marraine, M. et Mme Donat Surprenant, oncle et tante de l'enfant.

TIMMINS, (Ont.)

Les anciens qui reçoivent une pension de la ville de Timmins, devront retourner travailler.

Mercredi soir dernier, au conseil municipal a été discuté un grand changement par lequel les anciens employés de notre ville qui reçoivent une pension de \$50 par mois depuis environ un an et demi, s'en verraient privés.

M. le conseiller J.-P. Bartleman élu au conseil pour cette année et qui n'était pas satisfait du fait qu'une pension soit accordée aux anciens employés de notre municipalité fut le premier à mettre cela sur le tapis cette année.

Il dit que les anciens employés devront retourner à l'ouvrage quand ils seront appelés.

Le conseiller W. Doran, lui demanda ce qui arriverait dans le cas où l'employé serait trop âgé et par conséquent incapable de faire sa journée de travail.

S'ils ne peuvent pas travailler, dit Bartleman, ils vivront du secours-direct.

M. Vic. Saloma, commis pour la ville, voudrait savoir si les employés doivent retourner à leurs anciens emplois.

Le conseiller Bartleman répond affirmativement, ce qui veut dire que dans plusieurs départements il y aurait deux têtes.

M. le maire J.-Emile Brunette dit que, en attendant que les choses soient réglées, les chèques devraient être faits et envoyés aux anciens employés qui bénéficient de la pension.

Le conseiller Bartleman n'approuve pas parce qu'il dit que toute l'idée de cette pension municipale est illégale. Il dit aussi que ceux qui reçoivent la pension devraient retourner à leur emploi.

Le conseiller J.-H. Châteaufort, dit de même.

Le conseiller W. Roberts dit que dans ce cas, si les hommes ne tournent pas à l'ouvrage pour gagner leur pension, ils n'en recevront point.

MOOSE-CREEK (Ont.)

MOOSE-CREEK (Ont.) (D.N.C.) — M. et Mme Barthélémy Giroux, de Montréal, M. et Mme Ulric Guertin, de Wendover, M. et Mme Omer Guertin, M. et Mme Emile Brouelle, M. et Mme Fernand Rochan, de St-Albert, et plusieurs autres, sont venus à Moose-Creek à l'occasion du mariage de M. et Mme Zénon Guertin.

M. et Mme Henri Villeneuve, de Greenfield, étaient les invités de M. et Mme Maurice Villeneuve dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid St-Pierre et leurs trois enfants, André, Claude, Donald, rendaient visite à des parents de Crysler et de Winchester.

M. et Mme Hector Prévost, de Crysler, rendaient visite à M. et Mme Bruno Gibault dimanche dernier.

LARDER LAKE

Pour un pilote retrouvé, un autre de perdu

LARDER LAKE (Ont.) (D.N.C.) — Lundi après-midi, Lee Walker, de la police provinciale, partit au volant d'un avion "Taylorcraft" pour aller à la recherche de Jack Lamont.

Lamont était parti en envolée de routine au-dessus de la forêt. Or, trente minutes après que Walker se fut envolé à la recherche de Lamont, ce dernier revenait à la base. A son tour Walker retarda à revenir et Lamont partit à la recherche du constable.

Ce n'est que mercredi matin que Walker fut retrouvé au bord d'un lac isolé, à 30 milles au nord-ouest du village.

Walker était affaibli et fatigué lorsqu'on le ramena à la base de Larder Lake mais la rassemblement son énergie pour téléphoner à son épouse et la rassurer.

Walker est au repos à son domicile.

Durant les deux jours qu'il passa dans la forêt, Walker quitta le pain qu'un pain mouli. "Ce pain n'était certes pas délicieux", disait le constable Walker, "mais il était assez nutritif pour me soutenir".

Mme Walker fut surprise lorsqu'elle fut appelée par téléphone mais elle affirme n'avoir jamais perdu l'espoir de le voir revenir sain et sauf.

Le pilote raconta qu'il fut forcé d'atterrir alors qu'une fumée noire et épaisse commença à sortir de son engin. Il y avait du brouillard mais il pouvait voir le mont Chémunis à l'horizon. Il choisit le lac le plus rapproché et se prépara pour un atterrissage d'urgence. Juste au moment où il était au-dessus des arbres, le moteur s'arrêta. En dépit de cela, il put atterrir avec succès.

Lamont dit ne pouvoir expliquer la panne de moteur.

Le lendemain de son atterrissage forcé, Walker entra dans une hutte abandonnée et y trouva, sur une tablette un radio qui lui communiqua les résultats des recherches faites par sa personne.

Lamont après maintes tentatives finit par apercevoir un monoplane sur le milieu d'un lac. Il se dirigea vers le lac et le suivant constamment que Walker avait marché sur terre ferme. Il avait raison. Même avant que la police ait pu entendre le son de l'avion, Lamont avait aperçu Walker.

ST-PASCAL BAYLON

ST-PASCAL BAYLON (Ont.) (D.N.C.) — M. et Mme René Montreuil ainsi que leur fils, Maurice, rendaient visite à des parents de St-Pascal. M. et Mme Ovide Bourdeau ainsi que leur fils, de Montréal, rendaient visite à M. et Mme Donat Bourdeau de St-Pascal.

Plusieurs de nos jeunes filles nous ont quitté pour retourner au couvent, parmi lesquelles sont Mmes Françoise Gareau, Claudette Sigouin, Claudette Brunet, Marielle Lalonde, et Raymond Lalonde.

M. et Mme Gérard Lalanque, de Greenfield, étaient les invités de M. et Mme Maurice Villeneuve dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid St-Pierre et leurs trois enfants, André, Claude, Donald, rendaient visite à des parents de Crysler et de Winchester.

M. et Mme Hector Prévost, de Crysler, rendaient visite à M. et Mme Bruno Gibault dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid St-Pierre et leurs trois enfants, André, Claude, Donald, rendaient visite à des parents de Crysler et de Winchester.

M. et Mme Hector Prévost, de Crysler, rendaient visite à M. et Mme Bruno Gibault dimanche dernier.

Funérailles

M. l'abbé John Ryan PEMBROKE (Ont.) (D.N.C.) — Vendredi matin, ont eu lieu les funérailles de M. l'abbé John Ryan, chapelain de l'Hôpital Général, et frère de feu S.E. Mgr P.-T. Ryan, évêque de Pembroke.

Le service fut chanté en la cathédrale par S.E. Mgr W. Smith. M. l'abbé Ryan est décédé mercredi matin, à l'Hôpital Général, à l'âge de 79 ans. Bien que ne jouissant pas d'une bonne santé, rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Le défunt est né à Depford, Angl. et vint demeurer avec ses parents à Pembroke, alors qu'il était encore enfant. M. l'abbé Ryan a fréquenté l'école primaire de notre ville, et plus tard poursuivit ses études à l'Université d'Ottawa et ses études théologiques au séminaire de Montréal, où il fut élevé à la prêtrise par S.E. Mgr Paul Bruchési, en 1900. Avant de devenir chapelain de l'Hôpital Général, en 1926, le défunt a exercé son ministère à Renfrew, Mount St. Patrick, Eganville Wyllie et Whitney.

M. l'abbé Ryan laisse dans le deuil, une sœur, Mme Martin McDonald, de Renfrew, Ont.

L'inhumation de M. l'abbé Ryan se fit à Pembroke.

Mme Cyril Guimond PEMBROKE (Ont.) (D.N.C.) — Vendredi matin, est décédée à l'Hôpital Général de Pembroke, Mme Cyril Guimond, née Elida Chartrand. Née sur l'Île-aux-Allumettes, Qué. La défunte, âgée de 70 ans, habitait à Pembroke, où elle fut élevée à la prêtrise par S.E. Mgr Paul Bruchési, en 1900. Avant de devenir chapelain de l'Hôpital Général, en 1926, le défunt a exercé son ministère à Renfrew, Mount St. Patrick, Eganville Wyllie et Whitney.

Pour vos petites annonces, signalez 3-4061, de 8.30 a. m. à 5.00 p. m., le samedi jusqu'à midi

Dr A. BARABE, 15A, rue Principale, Hull. Spécialités: Yeux, oreilles, nez, gorge. Tél.: 2-8149, 74-94, 8-8144.

PHILIPPE BELANGER, 74, rue Laurier-est, Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél.: 4-1117.

GERALD BRISSON, F.A.C.S., Champs-Élysées des Femmes, 175, Champlain, Hull. Consultations sur rendez-vous. Tél.: 2-2215, 1-60.

FRANÇOIS COTE, chirurgie oculaire, consultation sur rendez-vous. 32, rue Metcalfe. Tél.: 6-1284.

CORRIVEAU - Yeux, oreilles, nez, gorge, 150, Metcalfe, Médical Bldg. Tél.: 6-4407.

DE HAÏTRE, des hôpitaux de Paris, 161, rue Stewart. Spécialités: Chirurgie, maladies des femmes, maladies des organes génito-urinaires. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél.: 4-1244.

DESJARDINS, 128, rue Wellington, HULL MÉDECINE GÉNÉRALE. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél.: 2-2802.

DROUIN, 318-319, édifice Transportation, 48, rue Rideau. Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél.: 3-9162.

LAMY, 211, rue Stewart. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél.: 3-7025.

ALFRED LAROCQUE - 418, rue Rideau. Spécialité: Chirurgie. Tél.: 2-5184. Consultations sur rendez-vous.

ANTONIO LECOURS, 508, King-Edward. Tél.: 4-1822. Chirurgie. Consultation sur rendez-vous.

PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél.: 2-5454. Spécialités: Rayons X au bureau, diagnostic et traitement. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

ARTHUR POWERS - médecine générale, spécialités: Maladies pulmonaires et radiographie 111, rue Front, Hull, de 11 h. à midi, de 2 à 4 h. et de 7 à 8 h. p.m. et de 2 à 4 h. et de 7 à 8 h. p.m. Tél.: 3-5214.

HENRI RACINE, B.A., L.M.C.C. Médecine, chirurgie, et maternité, 29, rue Montezum, Hull. Heures de consultation: 10 à 12 a.m., 1 à 6 p.m., 7 à 9 p.m. et sur rendez-vous. Tél.: 2-5537.

DAMIEN ST-PIERRE - Médecine générale, Physiothérapie. Consultation sur rendez-vous. 298, rue Dabouss, Ottawa. Tél.: 3-4101.

VALIN, 165, rue Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations: 1 à 3 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél.: 4-1922.

HORACE VIAU, 457, rue Rideau. Spécialité: Maladies des enfants exclusivement. Consultations: 1 à 4 h. et sur rendez-vous. Tél.: 4-2540.

Orthopédistes 89

LADELPHA - Rhumatisme, arthrose, courbure, courbure, arthrose, courbure, arthrose, courbure. 150, Metcalfe. Tél.: 6-5904. 15 janv. 1 an

Monuments 10

VENEZ constater que le plus gros choix de monuments des deux villes et de la région est chez Brousseau, Engr. Livraison prompte. 359, Mainstone, Hull. Tél.: 5-4921. 10-10-40.

MONUMENTS DE CHOIX CHEZ J.-D. AMBROISE, 265, chemin Montréal, situé à 400 verges du cimetière Notre-Dame. Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos exécutions. Tél.: 2-7235. 10-10-40.

MONUMENTS de caractère distinctif et moins coûteux. Catalogue sur demande. J.P. Laflamme, 100, rue Georges. Tél.: 4-0417. 10-10-40.

Service funéraire

EMOND, Hull. Service funéraire moderne, Kent et St-Laurent. 2-0982; boul. St-Joseph. 2-5744.

Perdu 11

MONTRE-BRACELET d'homme, chemin de la Montagne, entre boul. St-Joseph et Fairmount. Récompense. Tél.: 3-5829. 11-12

INSTITUTEURS demandés 18

INSTITUTEUR demandé pour école du village d'Ossatche, position libre immédiatement, pour enseigner à la 2e et 3e années. S'adresser: Arthur Beauvois, Ossatche, Ontario. 15-16

INSTITUTEUR demandé pour école répète 60 Cumberland, immédiatement. S'adresser: sec.-trés. Henri Tétreault, Ottawa, R. R. No 1. 15-16

Ouvrage en Feuilles Métalliques VENTILATION Toitures dans toutes ses branches J. R. DOUGLAS, Ltd. 260, rue Slater - Tél. 2-1536 Nous donnons un prompt service

Feuilleton du Droit

Sous le charme par Pierre Dhôtel

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

Devant elle s'ouvrait un grand coffret de laque peinte, tout plein de photographies de divers formats.

M. de Redern et sa femme étaient passés maîtres en art photographique.

Depuis la naissance de leur fille, ils avaient accumulé les jolies images retraçant, avec une fidélité émouvante, leurs plus intimes et plus doux souvenirs.

L'extrême délicatesse de Françoise se défendait de laisser voir à sa tante son chagrin, celle-ci ayant bien assez de sa propre peine.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Jeune fille cherissant cette soeur unique de son père, qui ressemblait trait pour trait à M. de Redern, aussi bien au physique qu'au moral.

Francoise courait à son cabinet de toilette; pour poudrer ses joues ambrées, et lisser ses beaux cheveux d'ébène.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Francoise conservait, comme autant de reliques, les albums où s'étaient inscrites ainsi sa jeunesse et celle de ses parents bien-aimés.

Après avoir perdu, il y a trois ans, un mari très aimé, la mort de son frère avait été pour elle un coup terrible.

Tenue d'un carnaval de sport dans la ville d'Ottawa

Le Bureau des commissaires d'Ottawa hâte le travail de cette initiative

Les membres du bureau des commissaires ont approuvé, au cours de leur assemblée d'hier après-midi, la tenue d'un carnaval de sport sur les terrains du parc Lansdowne en avril prochain. Les membres du bureau ont appuyé une proposition du maire Lewis à l'effet que la somme de \$5,000 soit immédiatement prêtée au comité industriel et de publicité pour qu'il puisse commencer son travail d'organisation.

L'échevin L.-L. Coulter, président du comité industriel et de publicité, s'est fait le porte-parole de ses confrères et des membres de l'Association des expositions du centre du Canada et du club de chasse et pêche d'Ottawa. L'échevin a bien expliqué aux commissaires et au maire Lewis que ce sera le premier carnaval du genre au Canada et que la capitale du pays s'approprierait admirablement à la réalisation d'un tel projet.

M. Coulter ajouta qu'il avait l'appui de presque toutes les industries de sport et les magasins de détail à cette fin. Le carnaval, dit-il, en plus de contribuer largement à augmenter le tourisme dans la capitale, permettra aux industries et aux magasins d'articles de sport d'exposer leurs produits. Les citoyens de la capitale et des environs s'intéresseront par le fait même à nos propres produits et respecteront davantage la vie de nos bêtes sauvages.

On sait en effet que l'on se propose de tenir en même temps une exposition des différents poissons et des animaux sauvages de la province. Des experts démontreront avec exemples les modes de chasse et de pêche.

L'échevin Coulter prévoit des revenus assez sensibles pour la première année. Il est entendu que le carnaval se tiendra régulièrement dans la capitale à cette période de l'année. M. Coulter a prétendu que l'on pourrait facilement bénéficier d'une somme de \$2,500 pour les espaces qui seront loués dans les édifices du parc Lansdowne afin de permettre au commerce et aux magasins de sport d'établir leurs produits. Il prévoit que les revenus d'admission se chiffrent à environ \$5,500.

Le commissaire Grenville Goodwin a félicité l'échevin Coulter et les membres du comité de leur heureuse initiative. Il souligne que la ville aurait probablement à dépenser une somme quel-

conque à cet effet pour la première année, mais il prévoit que le carnaval accusera des revenus assez considérables les années suivantes.

Le commissaire McRae s'est dit en faveur du projet, tandis que le commissaire Bourque proposait de profiter de l'occasion pour tenir une exposition de l'art domestique de la province de Québec.

L'échevin Wilbert Hamilton, l'un des membres du comité industriel et de publicité, a ajouté que l'on avait obtenu des résultats très satisfaisants dans les États-Unis à cet effet.

M. F.-T. Wall, président du club de chasse et pêche d'Ottawa, a dit que les membres du club emporteront tout ce qui est possible pour intéresser les citoyens dans la chasse et la pêche. Ils se proposent en plus d'amener des sauvages qui démontreront la façon de construire des canots d'écorce.

M. W.-E. Steele, représentant du ministère des terres et forêts de la province d'Ontario, a dit qu'il ne pouvait parler pour le ministère avant d'en obtenir l'autorisation mais qu'il pouvait assurer les organisateurs du projet de son étroite collaboration puisqu'il était particulièrement intéressé dans la conservation des forêts et des animaux sauvages de la province.

L'échevin Coulter suggéra que le directeur du bureau industriel et de publicité de la ville soit envoyé à Boston en rapport à l'organisation du projet. Le commissaire Grenville Goodwin proposa que l'échevin Coulter se rende lui-même sur les lieux.

Nomination du lieutenant-colonel H.-A. Smith, comme commandant

La Garde à pied du Gouverneur a été présentée à son nouveau commandant, le lieutenant-colonel H.-A. Smith, D.S.M. Hier soir, au manège militaire du Carré Cartier, au cours d'une cérémonie des plus impressionnantes. C'est le lieutenant-colonel Pat Hannaford, ex-commandant de la Garde, qui présenta le nouveau commandant aux troupes. Le colonel Hannaford a été attaché à la Garde depuis quinze ans.

Avant la cérémonie d'installation le colonel Hannaford remit des médailles de long service à certains membres de l'unité et un certificat de brevet au sergent-major régimentaire James Callaghan. La décoration d'efficacité fut reçue par le capitaine W. Lancelotti, quartier-maître de la Garde; la Médaille canadienne d'efficacité avec trois agrafes par le sergent-quartier-maître régimentaire H.-C. Kemp;

la Médaille d'efficacité avec agrafe au sergent-major de compagnie A. McKeever et la Médaille canadienne d'efficacité au garde J.-A.-S. Giroux.

Après le message du colonel Smith à ses troupes l'unité passa en revue devant son commandant sortant de charge.

Le sergent-major régimentaire Callaghan au nom des sergents présenta au colonel Hannaford un service à coquel en argent et en cristal avec l'écusson du régiment. Le nouveau commandant n'est âgé que de 27 ans. Envoyé outre-mer dès le début de la guerre avec un régiment canadien de l'est, il fit la campagne africaine comme observateur canadien, se rendit en Sicile et en Italie avec le Ontario Tank Regiment et à la fin des hostilités devenait commandant au nord-ouest de l'Europe de la Canadian Grenadier Guards.

La compagnie d'Eastview plaidera sa cause au comité de circulation

Les représentants de la compagnie d'autobus de la ville d'Eastview auront l'avantage de plaider leur cause devant les membres du comité municipal de la circulation en ce qui concerne l'établissement d'un nouveau terminus et le changement de route de leurs véhicules après-midi, pendant l'assemblée du Bureau des Commissaires.

M. Samuel Berger, C.R., représentant la compagnie d'autobus d'Eastview, a demandé la tenue d'une assemblée entre les représentants de la ville d'Ottawa et ceux de la compagnie en vue de discuter les recommandations qui ont été faites par les membres du comité municipal dernièrement.

On sait, en effet, que les membres du comité municipal de la circulation ont recommandé que le terminus actuel des autobus soit transféré sur la rue Georges au coin de la rue Dalhousie en vue de décongestionner la circulation sur la Plaza. Les membres ont en plus proposé l'établissement d'une nouvelle route. Les véhicules se dirigeraient en effet sur la rue Rideau jusqu'à King-Edward, sur King-Edward jusqu'à la rue Georges, sur la rue Georges jusqu'à la rue Dalhousie. Les autobus retourneraient sous forme de U, reprenant la rue Georges jusqu'à la rue Cumberland, sur Cumberland jusqu'à la rue Rideau et sur la rue Rideau jusqu'à la ville d'Eastview.

Me Berger a dit que l'Eastview objecte des membres du comité dépendait du fait que plusieurs autobus étaient stationnés en face du monument en même temps, contribuant à congestionner la circulation à cet endroit. Il a dit que les directeurs de la compagnie avaient l'intention de corriger ces erreurs et qu'un inspecteur serait d'ailleurs posté à cet endroit. Les directeurs se proposent en plus d'opérer certaines améliorations.

Il s'oppose au changement de route puisque le majorité des voyageurs veulent se rendre dans le centre de la ville. Il explique en plus que les citoyens de la municipalité encourageaient passablement les maisons commerciales de la capitale.

«Les intérêts de la compagnie seraient passablement atteints par l'établissement d'un nouveau terminus et d'une nouvelle route, et je crois, dit-il, que l'on devrait nous accorder la chance de plaider notre cause.»

Le commissaire G.-M. Geldert a

de- andé, Me Berger si les directeurs de cette compagnie avaient déjà discuté avec les représentants des autres compagnies d'autobus de l'établissement d'un terminus central dans la ville d'Ottawa. De ce fait, dit-il, que la réalisation d'un tel projet contribuerait à remédier aux problèmes de la circulation et du transport des voyageurs.

L'échevin Grant Shaw, représentant le comité de la circulation, a affirmé que la compagnie n'avait jamais fait de demande officielle au comité.

Le commissaire Bourque déclara que les véhicules de la compagnie arrieraient n'importe où et qu'ils n'observaient pas les règlements de la circulation. La seule solution au problème, dit-il, est de rétablir le circuit de ramways entre la ville d'Ottawa et la ville d'Eastview par le pont Cummings.

Le maire Lewis et le commissaire Grenville Goodwin étaient d'avis que l'on devait donner aux représentants de la compagnie la chance de plaider leur cause.

L'échevin Grant Shaw a assuré les membres du Bureau que le comité de la circulation se ferait un plaisir d'entendre les déclarations des directeurs de la compagnie d'autobus.

Ottawa fournira les services d'eau au projet de Manor Park

Plusieurs représentants du canton de Gloucester, qui avaient à leur tête le bailli J.-B. Potvin, ont demandé aux membres du bureau des commissaires, hier après-midi, que le département de l'aqueduc de la ville d'Ottawa fournisse les services nécessaires d'eau et d'égouts pour le nouveau projet de construction de maisons à Manor Park, situé à l'est de Rockville.

C'est la première fois qu'une demande officielle a été faite à cet effet et le maire Stanley Lewis a avisé le bailli Potvin de faire la demande par écrit. Les taxes seraient semblables à ceux qui sont en vigueur dans le village d'Overbrook.

Les autorités de la capitale coopéreront avec les représentants du canton du moment que leur projet sera accepté par le comité d'agrandissement et d'embellissement de la capitale. Le bailli Potvin était accompagné de M. Alexandre Roger, conseiller du canton; et M. Norman MacRostie, ingénieur du canton de Gloucester.

M. Potvin a souligné que les travaux de construction seraient

complets par la Hill Clark Francis Limited mais que l'on ne pouvait être commencé avant d'obtenir l'assurance que les services nécessaires d'eau et d'égouts seront fournis.

Le commissaire Grenville Goodwin a souligné qu'à la première rencontre avec les organisateurs du projet, ceux-ci avaient déclaré qu'ils n'avaient pas besoin de l'aide de la ville et qu'ils obtiendraient les services d'eau et d'égouts de la ville d'Eastview.

Le bailli Potvin a dit qu'il ne savait pas ce qui avait été déclaré à cette assemblée mais il assura les membres du bureau que ce qui avait été dit n'avait pas été autorisé par le conseil.

Le commissaire Goodwin ajouta que le projet devait être approuvé par le comité d'embellissement de la capitale et par le ministère de la reconstruction de la province. Les commissaires E.-A. Bourque et G.-M. Geldert étaient d'avis que les services demandés pourraient être accordés si la ville d'Eastview était prête à renouveler son contrat avec les autorités de la capitale. Le maire Lewis souligna que l'actuel descriptif de construction des édifices et projetait en plus l'établissement d'une section commerciale, mais qu'elle n'avait pas encore fait de demande officielle pour un service additionnel d'eau et d'égouts.

Le commissaire Finlay McRae a proposé qu'une assemblée soit tenue entre les représentants du canton de Gloucester et les membres du comité d'embellissement pour discuter de l'établissement des services d'eau et d'égouts dans cette partie de Rockville. Il proposa que l'assemblée soit tenue aussitôt que les nominations du conseil sur le comité d'embellissement seront approuvées par la province. Les plans du projet devront alors être soumis aux autorités municipales.

Le maire a dit que tous étaient intéressés dans la construction de maisons mais que les développements devaient être accomplis en conformité avec les plans rédigés par le comité d'embellissement.

M. N.-B. MacRostie, l'un des membres du comité d'embellissement a dit que les autorités du canton de Gloucester accorderont toute la coopération nécessaire dans la réalisation du projet.

L'échevin Martin Walsh, président du comité proposé à l'annihilation de la fumée dans la capitale, a proposé au nom de ses confrères la nomination de M. Theas Warner, comme inspecteur de la fumée dans la ville. La recommandation a été renvoyée à M. F.-C. Askwith, commissaire des travaux publics, qui devra donner son opinion à cet effet. On demandera aussi à l'avocat de la ville, Me Gordon Medcalf, de donner la sienne.

Gouverneur de la prison du comté de Carleton, Ont.

M. James A. Forward, fils de feu l'échevin James Forward, a été nommé gouverneur de la prison du comté de Carleton. Il succède à M. J. A. Graham. Le gouverneur Graham part immédiatement pour Brampton, où il sera surintendant de la maison de correction.

M. Forward, récemment licencié du C.A.R.C., a appris sa nomination lundi. Il demeure à 126, avenue Clarendon. M. Forward occupait le rang d'officier-pilote.

Le nouveau gouverneur de la prison entrera en fonctions aujourd'hui. Il est âgé de 41 ans, et servit pendant six ans avec le C.A.R.C. M. Forward est marié et père de trois enfants.

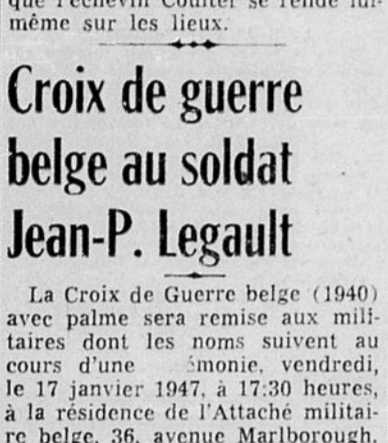
Le nouveau gouverneur de la prison entrera en fonctions aujourd'hui. Il est âgé de 41 ans, et servit pendant six ans avec le C.A.R.C. M. Forward est marié et père de trois enfants.

Croix de guerre belge au soldat Jean-P. Legault

La Croix de Guerre belge (1940) avec palme sera remise aux militaires dont les noms suivent au cours d'une cérémonie, vendredi, le 17 janvier 1947, à 17.30 heures, à la résidence de l'Attaché militaire belge, 36, avenue Marlborough, Ottawa, Ontario.

Major — A. R. MacFarlane, 47, avenue Harmer, Ottawa.

Soldat — Jean-Paul-Clod Legault, 116, rue Waller, Ottawa.



Le soldat Jean-Paul-Clod LEGAULT

Les transports immobilisés dans les Prairies

WINNIPEG (PC) — Une tourmente qui dure depuis trente heures, et qui, d'après les anciens est la pire depuis bien des années, se dirige vers le nord-ouest de l'Ontario et de la baie d'Hudson, aujourd'hui, après avoir balayé le sud de la Saskatchewan et du Manitoba et a laissé derrière elle les transports paralysés.

Les compagnies d'aviation ont interrompu toutes les envolées. Les trains ont été en retard de jusqu'à neuf heures en certains endroits. La plupart des autobus ont attendu que les chemins soient débarrassés pour reprendre la route.

D'après les statistiques officielles, il est tombé entre cinq et six pouces de neige, mais le vent, qui a atteint en quelques endroits jusqu'à 40 milles à l'heure, amoncela la neige en des bancs très épais. Au plus fort de la tempête, la température descendit sous zéro.

Dans la région de Winnipeg, il est tombé un peu plus de sept pouces de neige; l'enlèvement ne tarda pas. Les autobus et les tramways, quoiqu'en retard, ont maintenu leur service.

Mais dans les secteurs ruraux, toute circulation a été arrêtée. Nombre d'automobiles et de camions ont été abandonnés sur le chemin jusqu'à ce que les charrettes les secoururent. Même quelques charrettes furent prises.

De la radio de Moose Jaw, Sask., on demanda l'aide d'une cinquantaine d'hommes pour aider à débarrasser trois charrettes du Pacifique Canadien prises dans des bancs de neige. Plusieurs départs de trains furent interrompus; deux trains locaux sont immobilisés dans le sud de la Saskatchewan, mais les autorités du chemin de fer disent qu'il y a assez de vivres à bord pour parer à toute éventualité.

Le mercure est descendu à 20° sous zéro au commencement de la tempête, mais l'on croit qu'il montera à cinq sous zéro d'ici ce soir.

Le mercure est descendu à 20° sous zéro au commencement de la tempête, mais l'on croit qu'il montera à cinq sous zéro d'ici ce soir.

L'année fiscale la plus prospère dans l'histoire du N.-B.

FREDERICTON (PC) — Le Nouveau-Brunswick a vu l'une de ses années fiscales les plus prospères depuis longtemps, selon les chiffres révélés hier soir par l'honorable J.-J. Hayes-Doone, trésorier de la province. Le Nouveau-Brunswick avait le 31 octobre un surplus de \$2,237,115, après avoir reçu et payé plus d'argent que durant toute autre période de douze mois de son histoire.

Le revenu annuel se monte à \$18,723,592, un record de tous les temps, de même que les dépenses qui s'élèvent à \$16,486,477.

Le surplus dépasse celui des autres années: 1945, \$465,305; 1944, \$82,103; 1943, \$1,742,950; 1942, \$1,150,250; 1941, \$901,233; 1940, \$539,143.

Le facteur le plus important du surplus est le profit net fourni par la Commission des liqueurs de la province. Il se monte à \$6,890,561, \$2,643,260 de plus qu'en 1945. Les autorités n'ont pas expliqué la cause de l'augmentation, mais on croit que c'est parce que les produits bruts se trouvaient en plus grande abondance.

Voici les autres sources de revenus: Droits de succession, \$1,072,414; terres et mines, \$1,711,353; trésor, \$486,925; permis de voitures, \$1,600,560; taxe d'essence, \$82,837,132; taxe de tabac, \$710,967.

À la clôture de l'année fiscale, la dette nette du Nouveau-Brunswick se monte à \$88,363,659, alors qu'elle s'élevait à \$84,159,633, le 31 octobre 1945.

M. Journeaux, élu président du comité des arbres

L'échevin F.-M. Journeaux, du quartier Central, a été élu président du comité des arbres de la ville d'Ottawa, lors d'une assemblée tenue hier soir dans les bureaux de l'hôtel de ville. M. Journeaux remplace l'ancien échevin N.-A. Bordeleau, qui a occupé ce poste pendant plusieurs années.

M. Clément Aubin, qui a été élu aux dernières élections municipales comme échevin du quartier Central, a été choisi comme vice-président.

M. R.-F. Waugh, secrétaire du comité, dans son rapport annuel présenté aux membres du comité, a révélé que 81 arbres morts avaient été attachés au cours de l'année, tandis que 87 arbres dangereux furent coupés. Cent trente-deux arbres furent coupés à la demande des propriétaires; 603 furent émondés et enfin 69 nouveaux arbres ont été plantés.

Le comité se compose des membres suivants: les échevins F.-M. Journeaux, Clément Aubin, William Newton, Daniel McCann et L.-L. Coulter.

Nouvelle fédération de J.O.C.

CHICOUTIMI — En raison du développement de la J.O.C. dans les régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean et pour répondre aux nécessités particulières de ces deux régions, la fédération jocoiste actuelle de Chicoutimi vient de scinder en deux, formant à l'avenir la fédération de Chicoutimi et la fédération du Lac St-Jean, nous annonce le secrétariat jocoiste diocésain. La formation de la nouvelle fédération du Lac St-Jean a été approuvée par Son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi.

La nouvelle fédération comprendra les sections masculines et féminines de St-Joseph d'Alma, Roberval, Desbiens, Chambord, Mistassini et Dolbeau et s'étendra aux villes ouvrières de St-Félicien, Hébertville, Ile Malgoué et... ou des sections jocoistes seront bientôt fondées. Le siège social sera établi à St-Joseph d'Alma et l'aumônier de la nouvelle fédération sera M. l'abbé Charles Bouchard. Deux responsables, Paul-Emile Gagnon et Irène Trudel dirigent actuellement la fédération en attendant que les comités masculin et féminin soient définitivement formés.

FOURNAISES A L'HUILE - TROPICAL - CHAUFFERETTES ELECTRIQUES

"AMCO" — "SUPERIOR" — "COSETTE" — "BLACK HEAT" — "WARMSPRING A L'EAU CHAUDE" — A partir de \$6.00

RADIO "MARCONI" PHONOGRAPHE \$32.95 à \$139.00

BRULEURS A L'HUILE POUR CUISINE — SILENT GLOW — DOMINION Garage et Taxi

A. JULIEN 227, rue Dalhousie. Tél. 3-8471

CE SOIR, 8 h. 30

Au CAPITOL Concert Tremblay No 3 LEONARD WARREN Baryton du Metropolitan

Sur la scène: \$1.50. Places debout: \$1.20. — Il y aura peut-être quelques places réservées. Tél. 2-2800 jusqu'à 6 h. A compter de 7 hrs: 2-1579

On demande pour boucherie

DU BOEUF AGE DE 6 MOIS A 3 ANS R. HECTOR AUBREY Viandes de qualités 43-45, rue York, Ottawa Tél. 3-4093

Charbon

Evitez tout retard Commandez à bonne heure SOYEZ PREVOYANTS Il est temps de penser à votre chauffage POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS Pour qualité supérieure TELEPHONÉZ CHEZ D. Grandmaître Bureau Résidence 2-0241 3-9674 71, chemin de Montréal Eastview Charbon de toutes sortes Livraison immédiate

GOLDEN GRILL

Dégustez ces délicieux mets Bar-B-Q Poulets Steaks et Spaghetti 303, RUE BANK Ouvert le soir et le dimanche

MONUMENTS

Le plus grand choix de monuments dans Ottawa. Il y a de votre intérêt de nous consulter. J.-P. LAURIN 103, rue Georges, Ottawa Tél. 4-0417

OTTAWA LIGHT HEAT & POWER Co. Ltd.

Siège social: 56, rue Sparks. Téléphone: 2-4801 Soirs et congés 2-1138 Succursale: 22, rue Principale, Hull. Téléphone: 2-5883 Soirs et congés 2-1138

Série de cours du Dr J. Auer

Le docteur Joseph Auer, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa, commencera, vendredi prochain, une série de cours sur l'anatomie chirurgicale pour les médecins de la région. Ces cours auront lieu pendant les mois de janvier, février et mars au laboratoire d'anatomie à l'Université. Le professeur Auer est une autorité dans ce sujet et a déjà publié en anglais et en hollandais un livre d'anatomie ainsi que quelques traités sur le sujet.

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse Canadienne)

Pronostics:
BEAU et FROID
MINIMUM (ce soir) 10
MAXIMUM (demain) 18

Ottawa et la région: Beau ce soir et demain. Plus froid jeudi Vents légers.
Températures minimum et maximum: Vancouver 13, 25; Edmonton 18 sous zéro, 6 sous zéro; Regina 28 sous zéro, 6 sous zéro; Winnipeg 6 sous zéro, 15; Toronto 35, 44; OTTAWA 24, 26; Montréal 34, 35; Québec 17, 17; Saint-Jean — 27; Moncton 10, 22; Halifax 17, 25; Charlottetown 3, 12; Sydney 5, 20; Yarmouth 23 29.

MESDAMES

Permanentes sans machine ou avec machine.
Les plus belles coiffures faites par des experts.
Service spécial aux clientes d'en dehors de la ville, sans rendez-vous.

SALON BROUSSEAU
256, rue Dalhousie — Tél. 4-2757
(Ouvert tous les soirs sur rendez-vous)

Plus de saumon que jamais ici

Vingt-quatre millions de livres de saumon rouge en boîtes de la Colombie est expédié présentement vers l'est du pays où ce poisson est en plus grande abondance qu'en toute autre période depuis 1939. De l'emballage de 1946, 500,000 caisses de 48 livres chacune ont été allouées à la consommation domestique et déjà, au moins le tiers de cette quantité a été expédié vers l'est. Ce nombre de caisses qui peuvent être écoulées sur le marché domestique est de 200,000 supérieur aux allocations prises à l'emballage de 1945. Presque tout le saumon nous vient de la Colombie.

ASSURANCES
IMMEUBLE
LUCIEN REGNIER
NOTAIRE
Tél. 19 — Rockland, Ont.

Sirop MELLO
POUR BÉBÉ
• TOUX
• RHUMES
• BRONCHITE
BOUTEILLE 35¢
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

R.-J. BASTIEN
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
En affaires depuis 30 ans
9, rue NICHOLAS (vis-à-vis Ogilvy)

Ouverture du Nouveau
Salon de Beauté Dubé
449, rue Sussex
Coiffeuses expérimentées. Service prompt, ouvrage garanti. Invitation spéciale aux anciennes clientes sur rendez-vous.
Tél. 4-1316

Projetez un repas
dans une de nos spacieuses salles à manger privées. Vos amis apprécieront votre bon goût.
Service de restaurant toute la nuit durant
"The Cathay"
Le palais du Chop Suey
RUE ALBERT
(Juste à l'est de la rue Bank)

Assemblée spéciale de la société des
ARTISANS
sous les auspices du Comité d'Action

Ce soir, à 8 heures p.m. au sous-sol de l'Eglise St-François d'Assise, rue Wellington, Ottawa.
JEAN L. LATOUR
Organisateur

HEURES DE BUREAU: 9 a.m. à 12 p.m. — 1 p.m. à 5.30 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à midi

Ulric ST-AMOUR, Optométriste
Examen de la vue
48, rue Rideau, tél. 3-4505, Ottawa.
Chambre 100 — Immeuble Transportation

Aux Commissions scolaires, aux instituteurs et institutrices...

Procurez-vous

- Le nouveau BULLETIN SCOLAIRE préparé par l'Association de l'Enseignement français de l'Ontario et approuvé par M. Robert Gauthier, Dr Péd. Prix: 1 à 49 bulletins 4 sous chacun 50 à 99 bulletins 3 sous chacun 100 bulletins et plus 2 sous chacun pour 1,000 bulletins et plus nous ajouterons le nom de l'école à nos frais.
- Le Deuxième Livre de Lecture d'Ontario (écoles bilingues) Prix: Unité 25 sous du volume plus 6 sous pour la poste. Douz. et plus: 20 sous du volume plus 6 sous par volume pour frais d'expédition.
- MA CLASSE de jour en jour Cahier journalier pour la préparation de classes par Adélaïde Gascon, M.A. B.Péd. Prix: 1 à 9 exemplaires 1.00 chacun Ajouter 15 sous par exemplaire pour les frais de poste. 10 à 99 exemplaires .50 chacun 100 exemplaires et plus .85 chacun Plus les frais de transport par camion ou "express".

Adresses vos commandes à
IMPRIMERIE DU DROIT
58, rue Georges, Ottawa